
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00005737 2

1

HISTOIRE
DE LA PROVINCE
DE QUÉBEC

DU MÊME AUTEUR :

Aux Editions Albert Lévesque, Montréal.

Littérature Française Moderne.
La Vérendrye, découvreur canadien.
Artisans du miracle canadien.
Marie Barbier.

Aux Editions du Zodiaque, Montréal.

Chefs de File.
Mercier.
Mgr Laflèche et son temps.

A la Librairie Ernest Flammarion, Paris.

Sir Wilfrid Laurier.
Sainte-Anne-de-Beaupré.
Papineau.

A la Librairie Larousse, Paris.

Canada, album (en collaboration avec Paul Bertin).

Chez Bouasse Jeune et Cie, Paris.

Kateri Tekakwitha, illustré par Paul Coze.

Aux Editions Spes, Paris.

Marguerite Bourgeoys.

ROBERT RUMILLY

HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

XI

S.-N. Parent

Éditions Bernard Valiquette
1564, rue Saint-Denis Montréal
(Printed in Canada)

A

L'Honorable Hector Laferté,

Gentilhomme politique.

CHAPITRE I

LA LIGUE NATIONALISTE

La Ligue de l'Enseignement — Fondation de la Ligue Nationaliste. Son programme : autonomie du Canada dans l'Empire ; autonomie de la province de Québec dans le Canada — Congrès des Chambres de commerce de l'Empire à Montréal — Bourassa contre Tarte — Tarte et le parti conservateur — Tous anti-impérialistes : "Plutôt l'indépendance que l'impérialisme !"

1903

Pendant que les débardeurs et les employés de tramways faisaient grève, pendant que la Chambre des communes discutait le bill du Transcontinental, pendant que Tarte achevait sa rupture avec les libéraux de Québec et d'Ottawa, pendant que les conservateurs se réorganisaient, pour la quatre, cinq ou sixième fois, sous la présidence de Monk et la direction de Louis-Philippe Pelletier, les jeunes intellectuels de la province précisaient leur nationalisme.

Car le mouvement, comme la plupart des mouvements similaires dans les autres pays, est lié à une petite effervescence intellectuelle.

Parmi les hommes d'âge mûr, les questions d'enseignement attiraient quelques esprits désintéressés, et surtout quelques esprits avancés. Ceux-ci reprenaient les projets de "réforme scolaire" et songeaient à fonder une ligue, qui propagerait l'idée, préparerait le terrain, et peut-être déclencherait un mouvement irrésistible. Un professeur

Littéraire de Montréal. Nous les avons vus mener de front la critique du gouvernement et la critique de Fréchette, littérateur arrivé, poète "lauréat", pontife officiel. Un de leurs camarades, Olivar Asselin, les dépassait en acharnement. Secrétaire de Lomer Gouin, ministre de la Colonisation, Asselin n'en collaborait pas moins au *Journal* conservateur. Asselin possédait un style nerveux, une plume acérée. Plus doué que la plupart de ses émules, il manquait d'une formation universitaire complète, et il en souffrait. Son arme favorite était la raillerie, et il aimait à blesser. Fréchette en sut quelque chose. Le poète "lauréat" s'endurcissait aux taquineries de ses cadets; mais avec Asselin, ce n'était plus égratignures superficielles, c'était piqûres de guêpe. Fréchette intenta un procès au *Journal*, en raison, dit-il, du caractère profondément méchant des critiques d'Asselin.[1]

Moins agressive, mais non pas moins patriote, Laure Conan publia son roman historique, *L'Oublié* (1902). La romancière ressuscite Lambert Closse, valeureux entre tous les Montréalistes. L'inspiration de ce livre est significative. Laure Conan — à la ville, Félicité Angers — était la sœur de Charles Angers, le député le plus disposé à suivre Bourassa et Monet. Quelques années plus tard, la jeunesse organisée eût peut-être lancé, séance tenante, le culte de Lambert Closse, comme elle a lancé celui de Dollard des Ormeaux. L'organisation manquait encore, au début de 1903, mais pour peu de temps. Des jeunes gens se réunissaient autour de Joseph Versailles, le plus souvent au Collège Sainte-Marie. D'autres se réunissaient autour d'Olivar Asselin, tantôt chez leur camarade, tantôt au bureau de La Sauvegarde. Les premiers songeaient à lancer un drapeau canadien-français, de caractère nettement

1. *Compte rendu dans la* **Presse** *du 18 juillet 1903.*

catholique, le drapeau "Carillon Sacré-Cœur". Les seconds pensaient plutôt à fonder une ligue. Les uns et les autres admiraient Bourassa, et voulaient se dégager du parti bleu comme du parti rouge.

Bourassa lui-même traduisait justement une brochure de Goldwin Smith, intitulée "Devant le tribunal de l'histoire", avec ce sous-titre: "Plaidoyer en faveur des Canadiens qui ont condamné la guerre sud-africaine." Goldwin Smith blâmait, sans réserve, la participation aux guerres impériales. Il appelait les Boers des héros et Cecil Rhodes un perfide. La maison Beauchemin publia l'édition française de cette brochure, au mois de mars.

Nous traversons une accalmie, reconnaît Bourassa, dans son introduction; mais la guerre sud-africaine a posé des questions qui se discuteront encore chez nous; elle a révélé l'ampleur, les buts et les dangers du mouvement impérialiste. Car, aux yeux de Bourassa, le nationalisme n'était qu'une résistance, une réaction contre le mouvement impérialiste. Chamberlain avait commencé. Lord Dundonald, Anglais d'Angleterre et commandant de la milice canadienne, propageait, en toute occasion, les idées chamberlainistes. Bourassa pria ses amis journalistes de faire écho à sa publication. Il écrivit à Napoléon Garceau:

> *"Sans doute, nous traversons une période d'accalmie, mais la lutte reprendra sous peu...*
>
> *"Il me semble donc à propos, en vue des luttes de l'avenir, de prouver, par le témoignage d'un Anglais éminent, que les adversaires de l'expédition d'Afrique n'étaient pas de simples exaltés."* [1]

Puisque la lutte recommencerait sous peu, les jeunes intellectuels, lecteurs, auditeurs et admirateurs de Bourassa décidèrent de s'y préparer. Tandis que les amis de Joseph Versailles invitaient les délégués des principaux collèges à se joindre à eux,

1. *Archives privées de M. Napoléon Garceau.*

en un congrès préparatoire, fixé au 25 juin, les amis d'Olivar Asselin, au nombre d'une dizaine, fondèrent la Ligue Nationaliste. Asselin prenait la tête du petit groupe, et la présidence de la Ligue; Omer Héroux assumait le secrétariat; Armand Lavergne serait l'animateur dans la région de Québec. Asselin était intelligent, inquiet, instable; Héroux, sincère, patriote, religieux; Lavergne, brillant, cocardier, chevaleresque.

Par la plume d'Asselin, la Ligue Nationaliste élabora un programme, soumis à Bourassa, et suivant ces données essentielles: autonomie du Canada vis-à-vis de la Grande-Bretagne; autonomie des provinces vis-à-vis du gouvernement fédéral. L'autonomie du Canada comportait elle-même trois aspects: politique, économique et militaire. Par la précision des détails, on peut voir que les jeunes ligueurs suivaient de près l'actualité:

1. Autonomie politique

a) Maintien absolu des libertés politiques.

b) Opposition à toute participation du Canada aux délibérations du Parlement britannique et de tout conseil impérial, permanent ou périodique.

c) Consultation des Chambres par le gouvernement sur l'opportunité de participer aux conférences extraordinaires des pays d'allégeance britannique...

d) Liberté absolue de réglementer notre immigration.

e) Production de toute correspondance ou documents échangés entre les gouvernements de Londres et d'Ottawa.

f) Restriction des appels au Conseil Privé ; pour les lois provinciales, on ne doit en appeler qu'aux tribunaux provinciaux.

g) Droit de représentation aux congrès internationaux.

2. Autonomie commerciale.

a) Droit absolu de faire et de défaire nos traités de commerce avec tous pays, y compris la Grande-Bretagne et ses colonies.

b) Liberté de nommer des agents commerciaux.

3. Autonomie militaire.

a) Aucune participation aux guerres impériales en dehors du Canada.
b) Résistance à toute tentative de recrutement que l'Angleterre ferait au Canada.
c) Opposition à l'établissement d'une école navale au Canada, avec le concours et pour le bénéfice de l'autorité impériale.
d) Commandement de la milice canadienne par un officier canadien, nommé par le gouvernement canadien ; caractère strictement canadien imprimé à l'entraînement de la milice.

D'autres articles traitaient des relations entre les provinces et le pouvoir fédéral - dans un sens résolument favorable à l'autonomie provinciale. Enfin, sous la rubrique "Politique intérieure", le programme s'occupait de colonisation, d'enseignement patriotique, de législation ouvrière. Il faut le rapprocher du programme du "Parti national" de 1872 [1]. Ainsi l'article "Droit absolu de faire et de défaire nos traités de commerce avec tous pays..." Mais les jeunes nationaux de 1872 étaient, dans une assez large mesure, des libéraux camouflés ; [2] les jeunes nationalistes de 1903 sont plus dégagés des partis. Quelques idées incorporées dans leur programme ne leur appartiennent pas exclusivement, mais flottent dans l'air du temps. C'est ainsi qu'Honoré Gervais, professeur de droit, libéral avancé - ami de Lomer Gouin - a déjà réclamé "la liberté de nommer des consuls et des agents commerciaux", dans un article de la *Patrie.* [3]

Ce programme, et l'existence même de la Ligue, ne furent pas connus tout de suite, en dehors des initiés. Secrétaire de ministre, journalistes, jeunes avocats dépendant d'un patron n'osaient trop pro-

---

1. Histoire de la Province de Québec, Vol. I.
2. Histoire de la Province de Québec, Vol. I, 2e édition.
3. La "Patrie", 21 décembre 1901.

clamer, malgré leur envie, une indépendance périlleuse. Mais les événements facilitèrent le recrutement de la Ligue parmi la jeunesse intellectuelle.

Il y avait l'attitude de l'Angleterre, sacrifiant les intérêts canadiens à l'amitié américaine, dans l'affaire de l'Alaska. Il y eut aussi les premiers incidents Dundonald.

L'Angleterre fournissait, traditionnellement, le général de la milice canadienne. Le général Hutton avait polémiqué avec le colonel-député Sam Hughes. Ce fut bien pis au temps de lord Dundonald. Un brillant soldat. Un vrai cavalier grand et mince, racé, avec un rien de morgue. Il avait pris une belle part à la délivrance de Ladysmith. Les vétérans de la guerre du Transvaal formaient déjà, au Canada, un noyau d'ultra-impérialistes, qui s'arrogeaient des droits dans les questions militaires: c'est en partie à ce titre que Charles Ross avait obtenu un contrat pour le réarmement de la Milice; et cet entrepreneur, d'ailleurs intelligent et actif, faisait construire une usine à Québec. L'arrivée du héros de Ladysmith surexcita le sentiment impérialiste. Lui-même impérialiste, il se livra bientôt à une propagande ouverte. Des officiers de la milice, sous son influence, devenaient plus britanniques que canadiens. Ce qui explique cet article du programme de la Ligue Nationaliste: "Commandement de la milice canadienne par un officier canadien, nommé par le gouvernement canadien; caractère strictement canadien imprimé à l'entraînement de la milice." La *Presse* elle-même protesta contre la propagande de lord Dundonald (28 mars 1903) :

"Lord Dundonald cherche à nous imposer au Canada le militarisme cher à son chef M. Chamberlain.

"Il voudrait que nous ayons une armée de cent mille hommes, prêts à se lancer dans les aventures qu'il plairait aux spéculateurs anglais de faire naître, comme cela est arrivé pour le Transvaal.

"Il est à espérer que le gouvernement comprendra que, s'il se laisse volontairement tromper par les trucs

de ce militaire, les citoyens lui tiendront compte de son imprudence."

Nous l'avons déjà dit: c'est Dansereau qui tenait alors la plume éditoriale à la *Presse*, et Dansereau gardait le contact avec Laurier, directement ou par l'intermédiaire de David. Le militaire anglais dictant la conduite du cabinet agaçait Laurier, comme beaucoup de Canadiens. Cependant le général continua. A Hamilton, à Toronto, il prononça des discours sur la nécessité de développer l'esprit militaire parmi la population canadienne. Alors Bourassa intervint. Depuis la communication du rapport confidentiel de la conférence de 1902, Bourassa s'était réconcilié avec Laurier. Et les provocations du général Dundonald, choquant Laurier autant que Bourassa. étaient bien de nature à cimenter cette réconciliation. Comme Dansereau, dans la presse, Bourassa, aux Communes, observait un accord au moins tacite avec Laurier. Il demanda un avertissement à l'adresse de Lord Dundonald. Il faut, dit-il, que les représentants de l'Angleterre, et le Parlement impérial lui-même, sachent que le Canada possède un gouvernement responsable, et qu'ils en tiennent compte.

Sir Frederick Borden, ministre de la milice, essaya de réduire l'affaire à un malentendu. D'autres députés anglais défendirent plus vigoureusement le général. L'Ontarien Clarke soutint avec véhémence que les Anglais distingués venant au Canada pouvaient exprimer librement leur opinion, sans être attaqués à la Chambre. Clarke se scandalisait qu'un député canadien-français osât critiquer un général anglais. Laurier calma l'Ontarien en affirmant le droit d'Henri Bourassa, et de tous les membres du Parlement canadien, de critiquer les discours publics d'un haut fonctionnaire, serviteur du public. Sur cette leçon, les débats furent clos. Bourassa conseillait au général de présenter ses suggestions au ministre responsable, non au public dans des ban-

quets. Fort bien, approuva le *Soleil*; mais l'observation aurait pu s'appliquer naguère à un autre personnage: M. Tarte. Rodolphe Lemieux aux Communes,[1] d'autres dans la presse, répétèrent que le Canada écartait le militarisme et n'abdiquerait pas son indépendance politique. Une fois de plus, les jeunes nationalistes diffusèrent le discours de Bourassa - qu'ils considéraient comme leur chef de file.

Un autre incident, dont Montréal fut le théâtre, suivit cette première affaire Dundonald.

En Angleterre, Chamberlain, cherchant à ressaisir son pouvoir quasi absolu, avait lancé, dans un discours retentissant, un programme légèrement modifié. Il préconisait une préférence tarifaire mutuelle entre l'Angleterre et ses colonies. Or les "patriotes" canadiens avaient pris en exécration le nom de Chamberlain, identifié avec l'impérialisme. Ils virent dans l'impérialisme économique du nouveau projet la pointe d'un impérialisme total, politique et militaire. Par contre, Israël Tarte, à la recherche d'un programme personnel, agrée, dans la *Patrie*, l'idée de Chamberlain. Protection contre les Etats-Unis; préférence mutuelle avec l'Angleterre: il y a là, selon Tarte, un excellent programme économique pour le Canada.

Chamberlain organisait son mouvement. Sur son conseil, le congrès de toutes les chambres de commerce de l'Empire britannique allait se tenir à Montréal, sous la présidence honoraire du haut commissaire canadien à Londres, lord Strathcona, impérialiste chevronné. Laurier n'était pas le seul à faire précéder ses grandes mesures d'une longue préparation des esprits. Les dirigeants de la politique impériale usaient du même procédé. Les chamberlainistes représentèrent comme une faveur l'offre

1. *Discours sur le budget, 30 avril 1903.*

qui n'était, après tout, qu'une simple réciprocité - le projet qui eût simplement rendu au Canada la coûteuse politesse du tarif Fielding. On prêta aux délégués britanniques l'intention de faire comprendre à leurs collègues canadiens qu'une faveur commerciale s'acquittait d'une contribution militaire à la défense de l'Empire. Le gouverneur général, le commandant de la milice et les chambres de commerce participaient au même plan de propagande. George Foster, sans mandat parlementaire depuis les élections de 1900, s'apprêtait à passer l'automne en Grande-Bretagne, pour apporter à la campagne le renfort d'une voix canadienne. Les propagandistes britanniques y mettaient une indiscrétion maladroite, frisant l'arrogance. En Angleterre même, une lourde rançon contre-balançait les flatteries entourant des personnalités canadiennes. Sous l'influence des grands éleveurs, dont plusieurs siégeaient à la Chambre des Lords, le gouvernement britannique interdisait l'importation du bétail canadien. Le prétexte invoqué - une prétendue maladie du bétail - ne cachait à personne le but véritable: l'élimination d'une concurrence. Les fermiers canadiens en souffraient. Il est vrai qu'ils n'étaient pas organisés, et ne figuraient pas au congrès des chambres de commerce. Mais l'attitude de la métropole et de ses agents froissait les sentiments, et dans le cas des fermiers lésait les intérêts, de bien des Canadiens. Dansereau, toujours inspiré par Laurier, avertit, dans la *Presse* :

"Nos visiteurs vont constater que le Canada est une colonie entièrement autonome, dont le pouvoir législatif est absolu, jusqu'au point de taxer les produits de la métropole..."

Cinq cents délégués de tout l'Empire se réunirent à Montréal le 17 août 1903. L'Association des Manufacturiers Canadiens représentait l'industrie lourde. Le sénateur George Drummond incar-

nait la haute finance — par sa vice-présidence de la Banque de Montréal — et le gros commerce — par sa présidence du Board of Trade. Les hauts parvenus de la finance et de l'industrie convoitaient quelque distinction honorifique, qui eût fait d'eux un "sir", voire un lord comme Strathcona, et de leur femme une lady. Ils rivalisaient d'impérialisme avec les délégués britanniques, triés sur le volet. Dès la première séance, le sénateur Drummond, au nom du Board of Trade de Montréal, soumit une résolution affirmant le devoir des colonies de participer aux guerres nécessaires à la défense de l'Empire. L'Association des Manufacturiers Canadiens présenta une résolution analogue. Aussitôt, Damase Masson, président, et H. A. A. Brault, vice-président de la Chambre de commerce (canadienne-française) de Montréal, présentèrent une résolution contraire. Une vive discussion s'ensuivit. Les délégués canadiens-français se trouvaient en minorité, et représentaient, dans cette assemblée de millionnaires, des intérêts quasi minuscules. Mais J.-X. Perrault, de la Chambre de commerce de Montréal, et Napoléon Garceau, délégué par la Chambre de commerce de Drummondville, n'en avaient cure, et ne voulaient pas céder. L'autre vice-président de la Chambre de commerce de Montréal, C.-H. Catelli, conseilla de transiger. C.-H. Catelli et Hormisdas Laporte, copropriétaires de la florissante épicerie en gros Laporte-Martin, jouissaient de relations étendues dans les milieux conservateurs. Ils gagnèrent Masson et Brault à leurs vues. Un impérialiste réputé, le colonel Denison, de Toronto, s'entremit aussi. Bref on adopta la motion du Board of Trade de Montréal, atténuée par cette clause que le Canada déciderait lui-même le mode et l'étendue de sa contribution à la défense impériale.

Cette intrusion dans la politique déplut à bien des gens. La *Presse* tança le Board of Trade de

Montréal. Le congrès s'ajourna le 20 août, après un dernier vœu en faveur d'une préférence commerciale mutuelle entre l'Angleterre et ses colonies, "sauvegardant les droits fiscaux et industriels des parties composant l'Empire". Un point à demi gagné pour Chamberlain.

Le soir, au banquet de clôture, Laurier fit cette déclaration, montée en épingle par la *Presse* du lendemain : "Les destinées de l'Empire seraient en danger que je ne céderais pas un pouce de notre indépendance." Ce langage exauçait les plus ardents nationalistes. Par contre, le gouverneur général, lord Minto, insista en faveur des projets de Chamberlain.

On reprocha au gouverneur, comme au général Dundonald, de sortir de son rôle : et l'on ressentit son intervention. D'une manière générale, les manifestations impérialistes du congrès déplurent aux Canadiens français. Garceau et ses amis voulaient une contre-manifestation.

Alors la Ligue Nationaliste décida de renoncer au secret, de révéler son existence par un coup d'éclat. A vrai dire, la Ligue Nationaliste comptait un nombre infime d'adhérents, tous jeunes, sans notoriété, sans influence. Mais le nom pouvait faire illusion. Qu'Olivar Asselin et Omer Héroux, même renforcés d'Armand Lavergne, convoquent le peuple — et personne ne bougera. Mais une convocation de la Ligue Nationaliste rend un autre son ! Donc, la Ligue Nationaliste organise une grande assemblée de protestation, pour le dimanche suivant, au Théâtre National (les théâtres occupaient, à Montréal, une place qu'ils ont perdue depuis l'avènement du cinéma). Elle invitera des orateurs réputés, et surtout Henri Bourassa.

Bourassa se trouvait à Caraquet, Nouveau-Brunswick, pour la fête des Acadiens. Il revint aussitôt. A son arrivée à Montréal, la *Presse* et la *Patrie* l'interviouvèrent. Bourassa s'exprima sans

gêne sur le compte de lord Minto, l'appelant une nullité politique.

— "Et que pensez-vous du compromis entre les délégués impérialistes et les délégués canadiens-français ?

— "Désastreux, tout simplement désastreux !

— "Mais M. Masson et ses collègues considèrent comme une grande victoire l'addition d'une réserve laissant aux colonies...

— "En ce cas, on appelle victoire une évidente reculade. Inutile de jouer sur les mots. Si on reconnaît en principe le devoir des colonies de prendre part aux guerres de l'Empire, il est inutile de se rabattre sur des réserves mentales indignes de gens sérieux. On ne participe pas à la défense d'un grand empire avec des votes de sympathie, des résolutions de condoléance, mais avec des fusils, des canons, de l'argent et du sang. C'est bien ainsi que l'entendaient les impérialistes, quand ils ont accueilli le compromis Denison-Masson par le chant du God Save the King."

— D'ailleurs, ajouta Bourassa, je traiterai la question à fond dimanche prochain, à l'assemblée convoquée par un groupe d'amis qui m'honorent de leur confiance et avec qui je suis en relations constantes."

La *Patrie* blâma Bourassa de s'exprimer si vivement sur le compte de lord Minto. Le gouverneur général n'est pas un prétentieux ni une nullité, écrivit Tarte, c'est un homme loyal, au jugement solide. Il croit sincèrement les intérêts canadiens liés aux intérêts de l'Empire ; et en cela, il a raison :

"Si la politique de M. Chamberlain triomphait, si des arrangements étaient conclus entre l'Angleterre et ses colonies, à l'effet de nous donner des avantages spéciaux, n'est-il pas évident que nous en retirerions d'incalculables bénéfices ?

"Il faudrait, cela va sans dire, que nous fissions certaines concessions de notre côté..."

La Ligue Nationaliste Canadienne, dont le public ne connaissait rien, organisa sa première assemblée au Théâtre National pour le dimanche 23 août. Le propriétaire du théâtre — un sympathisant — offrait gratuitement sa salle. Celle-ci fut bondée. La Ligue Nationaliste ne livre encore que le nom de son président, Olivar Asselin, et celui de son secrétaire, Omer Héroux. (Les cadres de la Ligue se réduisaient, en fait, à ces deux jeunes gens.) Elle divulguera un peu plus tard, dans une autre assemblée, son programme, ses intentions. Pour l'instant, il s'agit de protester contre les résolutions impérialistes adoptées au congrès des chambres de commerce.

Premier et principal orateur de la journée, Henri Bourassa débute en logicien, à sa manière :

Posons bien la question. Les congrès des chambres de commerce sont destinés, dans l'esprit des chefs de la politique impériale, à préparer la politique et les élections de l'Angleterre. Quand M. Chamberlain voudra imposer une mesure impérialiste, il prétextera que le monde du commerce, de l'industrie, de la finance, a reconnu et recommandé le principe de la participation à la défense impériale. C'est dans ce dessein, ce n'est pas par amour pour Montréal, que le congrès s'est réuni dans la métropole canadienne.

Comment s'y tromper ? La première question traitée au congrès a été la défense de l'Empire. Tous les avantages que M. Chamberlain fait miroiter aux yeux des Canadiens ont pour but de nous faire participer à la défense de l'Empire. Quant au compromis final, comment ne pas s'en méfier quand le colonel Denison le recommande ?

Le compromis reconnaît le principe de la défense impériale. Ce n'est plus notre pays que nous promettons de défendre, c'est tout l'Empire.

Or, l'autonomie canadienne nous a coûté trop cher et nous tient trop à cœur pour que nous la

sacrifiions aux visées de M. Chamberlain, représenté ici par lord Minto. Notre premier devoir est envers le Canada. Notre premier devoir est de développer notre pays. A l'Angleterre nous ne devons ni rancune ni reconnaissance. Nous lui avons rendu plus de services qu'elle ne nous en a rendus. Ce sont les Canadiens français qui ont conservé à la Couronne britannique son plus beau joyau : le Canada. Nous ne pouvons accepter la solidarité impériale, offerte par M. Chamberlain, et qui nous mettrait en guerre avec tous les ennemis de l'Angleterre.

Donc : résistance à l'impérialisme d'un bout à l'autre. Faisons taire la voix de Rideau Hall, et entendre la voix du peuple.

Quant à la préférence proposée, je n'en veux pas, parce que des relations commerciales trop étroites conduiraient à la perte de notre autonomie. Sir Wilfrid Laurier a exprimé la pensée des Canadiens lorsqu'il a déclaré au congrès que même si l'Empire britannique était en péril, le Canada n'abandonnerait pas un atome de son autonomie. Aidons tous sir Wilfrid Laurier à faire triompher ces principes.

"Je ne désire pas une rupture avec l'Angleterre, mais si on nous impose le choix entre la rupture et l'asservissement, eh bien, je dirai : choisissons la rupture."

On applaudit à outrance. Mais Bourassa avait encore un mot à lancer :

"Plutôt l'indépendance que l'impérialisme !"

Et les applaudissements devinrent frénétiques.

L'ancien député de Terrebonne, L.-A. Chauvin, parla ensuite. Il rappela qu'il avait soutenu la première motion anti-impérialiste présentée aux Communes par le député de Labelle :

"Depuis, le travail accompli par M. Bourassa et ses amis a fait connaître à tous les manœuvres des impérialistes, le danger qu'elles comportent. C'est à ce

travail qu'on doit attribuer le changement de langage de M. Laurier depuis trois ans...

"On croyait l'affaire morte. Le congrès des chambres de commerce vient de la ressusciter. Nous sommes ici pour protester. Nous n'admettrons jamais la participation obligatoire aux guerres de l'Angleterre. Nous n'entrerons pas dans des luttes sanglantes avec des nations contre lesquelles nous n'avons aucun sujet d'inimitié...

"Faites taire la voix des délégués des chambres de commerce, et laissez parler la grande voix du peuple!"

Garceau dit quelques mots, puis Dominique Monet, emphatique :

"L'ennemi est venu délibérer jusqu'aux portes de Montréal...

"Comment donc! L'Angleterre pourrait nous dire: "Allez combattre les Boers, l'Irlande!" et nous serions obligés d'aller combattre ces deux vaillantes nations. Elle dirait: "Marchez contre les Francs!" et nous devrions aller teindre du sang français les eaux de la Manche! ...

"Nous ne sommes obligés, par l'Acte de la Confédération, qu'à la seule défense de nos frontières. Ne l'oublions pas!"

Monet demande la suspension des luttes de partis, et l'union de tous les Canadiens dans la résistance à l'impérialisme. Puis on lit des lettres d'excuse de trois députés, Rodolphe Lemieux, J.-E. Léonard et Charles Angers. Tous trois se déclarent en communion d'idées avec les organisateurs de l'assemblée. Rodolphe Lemieux exprime sa surprise et sa réprobation de l'initiative des chambres de commerce, si insolite — puisqu'une telle responsabilité n'appartient qu'au Parlement — et d'ailleurs aux antipodes du sentiment canadien. "Au contraire, c'est l'attitude si virile prise l'an dernier, lors de la conférence intercoloniale, par le premier ministre du Canada, qui répond fidèlement au sentiment public."

Léonard, député conservateur de Laval, écrit :

"J'espère que l'assemblée affirmera, avec netteté et énergie, notre autonomie absolue en matière politique, fiscale et militaire."

Et Charles Angers :

"Je serai de cœur avec les protestataires. Et si j'avais l'honneur d'adresser la parole à cette patriotique assemblée, je répéterais énergiquement que nous ne sommes point tenus de contribuer aux exigences de l'Angleterre en dehors du Canada; que ce serait folie de persister dans la voie où nous entrâmes lors de la guerre sud-africaine; qu'il faut réserver nos ressources pour développer et défendre notre beau et cher pays.

"J'ajouterais qu'une union commerciale telle que les disciples de M. Chamberlain voudraient l'imposer aux colonies ne leur serait point profitable, et précipiterait la désintégration de l'Empire plus probablement qu'elle n'opérerait l'union fédérative rêvée..."

On lit encore une lettre de l'avocat J.-T. Cardinal et une lettre de Georges Desrochers, président de la Chambre de commerce de Joliette. A l'unanimité, l'assemblée vote les résolutions soumises : réduction des dépenses militaires ; commandement de la milice par un officier canadien ; nomination de consuls canadiens ; libre négociation des traités de commerce. Et surtout :

"Considérant que le Canada n'a jamais été une cause de conflit pour l'Empire britannique et qu'il n'est aucunement probable qu'il le devienne à l'avenir;

"Considérant que la politique du gouvernement britannique a suscité deux guerres sanglantes entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, que le territoire canadien a souffert de ces guerres et que la fidélité du peuple canadien et en particulier celle de la population franco-canadienne a sauvé l'honneur et l'intégrité de la Couronne britannique ;

"Considérant que le peuple canadien s'est imposé des sacrifices considérables pour pourvoir à la défense de son territoire, et que la Grande-Bretagne profite dans une large mesure des voies de transport du Canada pour le mouvement stratégique de ses flottes et de ses armées;

"Considérant qu'au point de vue des guerres à venir

le lien qui rattache le Canada à l'Empire britannique lui offre autant de dangers et d'inconvénients qu'il lui offre d'avantages.

"Cette assemblée déclare que le peuple canadien a fait dans le passé plus que son devoir pour assurer le maintien de la puissance anglaise en Amérique, refuse de s'imposer de nouveaux sacrifices pour l'organisation et la défense de l'Empire, et affirme que le devoir des colonies à ce sujet se limite à la défense de leurs territoires respectifs."

Les jeunes organisateurs de la Ligue Nationaliste ont réussi de manière éclatante leur première manifestation. La *Presse* leur décerne les honneurs de la première page, avec ces gros titres : "Immense et enthousiaste démonstration contre les plans de fédération de l'Empire préconisés par l'honorable M. Chamberlain — M. Bourassa, député de Labelle, fait un discours à sensation — Il dénonce lord Minto et les autres impérialistes."

Tous les discours prononcés à cette assemblée attribuent au mouvement nationaliste un caractère de réaction contre l'offensive impérialiste, marquée par les manœuvres de lord Minto, la propagande de lord Dundonald et le congrès des chambres de commerce. Les impérialistes avaient commencé. Et l'attitude de Bourassa était orthodoxe, puisque Laurier, au congrès des chambres de commerce, en présence de lord Minto, avait été aussi catégorique. Tout de même, le fougueux député, toujours emporté à la fin de ses discours, allait un peu loin et un peu fort. Ses attaques contre lord Minto, et certains paragraphes des résolutions votées au Théâtre National, un peu vifs à l'égard de l'Angleterre, scandalisèrent les loyalistes. Des tories accréditèrent l'idée d'une inspiration prise auprès de Laurier — ils auraient dit, naguère : auprès de Tarte. A la prière du grand chef, Pacaud fit la mise au point nécessaire, dans l'officieux *Soleil* :

"Que nos lecteurs ne se laissent pas effrayer par le

fantôme d'un impérialisme qui comporterait l'abdication de notre autonomie.

"Sir Wilfrid Laurier a les mêmes idées que nous tous sur ce point, et l'on a pu constater, à la lecture de son discours au banquet du commerce, qu'il n'a pas peur de le proclamer.

"Du reste, quelle raison y a-t-il pour faire de l'agitation à propos de la résolution de la Chambre de Commerce?

"Celle-ci suggère que la colonie canadienne aide la mère-patrie à se défendre, mais la résolution ajoute que c'est le Canada qui décidera quand et comment le Canada devra aider.

"Du reste, les résolutions du congrès ne comportent que des avis, des conseils; ce n'est pas un corps administratif qui peut donner effet à ses suggestions."

Un résumé du discours de Bourassa fut câblé à Londres. D'après la réponse, câblée de Londres au *Star*, le discours de M. Bourassa causait une certaine surprise en Angleterre. On n'y comprenait rien. Surtout, on ne s'expliquait pas le fond des attaques contre lord Minto.

Le *Canada* de Montréal répliqua vivement au *Star* :

"Tout cela est fort possible, mais on peut être certain que la surprise produite dans la province de Québec par la résolution du congrès des chambres de commerce et par la capitulation de la Chambre de commerce de Montréal a été plus grande que celle produite en Grande-Bretagne par les déclarations de M. Bourassa."

Bourassa, lui, était reparti pour Ottawa. Le lendemain de son discours au Théâtre National, il défendit, aux Communes, le projet de transcontinental. Il parlait après Tarte. Il lui reprocha son indécision. Un homme de la valeur de M. Tarte, dit Bourassa, sait apprécier les avantages et les inconvénients du projet. Il doit être pour ou contre. Moi, je suis pour. Mais en même temps le député de Labelle annonçait une interpellation sur le discours prononcé par le gouverneur général au congrès des chambres de commerce.

C'est le lundi 24 août que Bourassa flétrit l'indécision de l'ex-ministre des Travaux publics. La *Patrie* du même jour rendait compte de l'assemblée tenue la veille, en première page, avec cette manchette : *"Plutôt l'indépendance que l'impérialisme !" M. Bourassa termine par cette déclaration une grande conférence sur le congrès des chambres de commerce."* Mais le commentaire, indépendant du compte rendu, et intitulé : "Périls imaginaires", concordait presque avec celui du *Soleil*. Tarte soutenait sa thèse la plus récente, à savoir qu'une combinaison du protectionnisme contre les Etats-Unis — qui nous inondent de produits manufacturés sans rien acheter en échange — et de la préférence mutuelle avec l'Angleterre — excellent marché pour nos produits agricoles — conviendrait à la situation canadienne. L'offre de M. Chamberlain n'entraîne le sacrifice d'aucun de nos droits, d'aucune de nos libertés. Il ne faut pas se forger des périls imaginaires. Tarte restait très courtois envers Bourassa, son cadet et son compagnon de plusieurs campagnes, son ami. Et puis, Tarte, connaisseur d'hommes, à qui peu importait d'avoir vingt adversaires de plus, ne tenait pas à ranger Bourassa parmi ses adversaires. Mais, à moins d'atteindre à la maîtrise de Laurier dans l'art de la conciliation, pouvait-on rompre à demi avec Bourassa ?

La Ligue Nationaliste se réclamant de lui, Bourassa prenait figure de chef. Au lendemain de l'assemblée du Théâtre National, Louvigny de Montigny — l'ancien fondateur-directeur des *Débats* — envoya au *Canada* de Paris, sous le pseudonyme "Florendeau", un article sur la Ligue Nationaliste. La déclaration de Bourassa, préférant l'indépendance au sacrifice de notre autonomie, fournissait l'exorde de cet article-manifeste. Et de Montigny d'expliquer :

"Le nationalisme, au Canada, c'est simplement l'autonomie. Tandis que les partisans de la politique cham-

berlainiste veulent resserrer de plus en plus les liens unissant les différentes parties de l'Empire britannique, les nationalistes s'engagent à combattre toute tentative de rapprochement vers la métropole, estimant que ce mouvement de centralisation retarderait trop leur marche vers l'indépendance absolue, terme logique de l'évolution coloniale.

"Le nationalisme s'est d'ailleurs toujours trouvé à l'état latent chez la plupart des Canadiens et chez la totalité des Canadiens français. La guerre du Transvaal et l'explosion du chamberlainisme ont chauffé ce sentiment jusqu'à le rendre aigu. L'occasion de s'affirmer d'une manière définitive lui a été fournie par le congrès des chambres de commerce. La jeunesse s'enrôle avec enthousiasme. Des députés aimés du peuple se font applaudir à réprouver l'intrusion anglaise et à se rallier au nationalisme. La presse ministérielle elle-même ne manque pas d'adhérer plus ou moins au nationalisme, surtout depuis qu'au banquet du congrès à l'hôtel Windsor, Sir Wilfrid Laurier a dit que le Canada ne se dessaisirait pour aucun avantage d'une parcelle de son autonomie..."

De Montigny donnait le programme de la Ligue, que cet article, publié en France, devait révéler au Canada. Sans attendre la révélation, le jeune président de la Ligue Nationaliste, Olivar Asselin, quitta le secrétariat de Lomer Gouin ; il entrait, comme chef des nouvelles, à la *Presse*.

* * *

L'attitude de Tarte — au Nouveau-Brunswick, l'attitude de Blair — et dans une certaine mesure l'attitude de Bourassa étaient les inconnues des équations politiques. On fut bientôt fixé pour Tarte.

Le rétablissement de Laurier avait empêché Tarte — du moins, il pouvait le croire — de prendre le commandement du parti libéral. Pourquoi ne pas prendre celui, moralement vacant, du parti conservateur ? Tarte n'en était pas à une évolution près. Puis il était protectionniste, comme le gros des conservateurs. Plus encore. Si surprenant que

cela paraisse après certaines de ses campagnes et de ses polémiques, Tarte, à travers ses vicissitudes, était resté, au fond, non pas seulement religieux, mais ultramontain. Il avait sa place parmi les conservateurs. Et c'est quelqu'un, ce Tarte, naguère le premier lieutenant de Laurier, le "maître de l'Administration", et qui s'offre aujourd'hui à traiter avec Chamberlain. Les Pelletier et les Casgrain — les impulsifs du parti — eussent volontiers passé l'éponge sur une ardoise un peu chargée, et substitué Tarte au digne, mais lent M. Monk. Louis-Philippe Pelletier envisageait une réorganisation du parti conservateur, avec lui-même à la place de Flynn, au provincial, et Tarte à la place de Monk, au fédéral. Il convoqua, pour le 30 août, une grande assemblée conservatrice à Berthier. Tarte y prit la parole, avec cinq chefs conservateurs : Pelletier, Casgrain, Chapais, Leblanc et J.-M. Tellier, député provincial de Joliette. "M. Tarte à nos côtés, dit Casgrain, c'est un signe des temps." Spectacle curieux, en effet, que de voir côte à côte Israël Tarte et le gendre de Langevin, Thomas Chapais, qui surnommait Tarte "Judas Iscariote".

La protection fournit le thème des discours, pour les questions fédérales, et la colonisation fournit le thème pour les questions provinciales. Chapais s'en prit surtout au cabinet de Québec :

"J'accuse M. Parent d'avoir porté un coup fatal à l'œuvre de la colonisation dans la province de Québec. Je l'accuse d'avoir infligé des blessures, sinon mortelles, du moins fort graves, à la prospérité de notre pays...

"Notre province occupe une position exceptionnelle dans la Confédération... Si nous voulons garder le dépôt sacré de nos aïeux, si nous voulons avoir de l'influence à Ottawa, il faut à tout prix agrandir et développer notre province. Le moyen, c'est la colonisation. Il faut doubler la population de la province de Québec.

"Dans les plaines de l'Ouest, on dépense des sommes énormes à créer des centres nouveaux. A nous aussi de fonder des villages et des paroisses dans notre provin-

ce. Si nous n'agissons pas de suite, nous perdrons le peu d'influence qui nous reste."

Mais les six mille auditeurs étaient surtout venus pour Tarte. L'ex-ministre des Travaux publics prédit la retraite de Laurier, pour raisons de santé. "Le premier ministre veut brusquer les élections afin d'aider le parti libéral de son prestige. Deux mois après les élections, sir Wilfrid se retirera."

Tarte parla de son œuvre, l'aménagement des canaux du Saint-Laurent, plus importants que les chemins de fer pour la province. Il dit sans modestie : "J'ai la conviction d'avoir fait une œuvre nationale." Il critiqua le projet de transcontinental, blâmé par le ministre le plus compétent. En passant, il décocha aussi des traits au cabinet provincial "en train de dilapider notre domaine forestier au profit des yankees" :

"J'ai vu ce matin, en venant, un bateau emportant du bois de nos forêts à destination des Etats-Unis; c'était un lambeau de la patrie qui s'en allait."

Croyant les élections prochaines, les conservateurs poursuivaient leur effort. La veille de l'assemblée de Berthier, ils avaient réuni mille personnes, au lac Mégantic, pour écouter Louis-Philippe Pelletier, Taillon, Monk, Hackett, Rufus Pope et Giard, député de Compton — car Monk refusait de participer aux mêmes assemblées que Tarte.

Le dimanche suivant, 6 septembre, Tarte, Pelletier et Casgrain — trois incisifs, trois acharnés — tinrent une assemblée à Saint-Anselme, dans le comté de Dorchester, avec J.-B. Morin, député fédéral du comté, et Léonard, député de Laval.

Tarte apportait ouvertement son renfort au parti bleu. Pour ce parti, c'était un bon symptôme, un heureux présage, puisqu'on attribuait à Tarte un flair politique étonnant. Mais le *Canada*

et le *Soleil* attaquèrent le transfuge tous les jours, par tous les moyens. Le *Soleil* le somma encore, puisqu'il passait au parti conservateur, de restituer la *Patrie* au parti libéral : "C'est se méprendre singulièrement sur les lois de l'hospitalité que d'emporter subrepticement avec soi les fourchettes et les cuillers."

Tarte s'en gaussait. Dominique Monet, le député "patriote" de Laprairie, lui proposa une assemblée contradictoire dans son comté — un comté bien libéral. Tarte s'en gaussait encore. Mais Monet ne parlait pas en son seul nom. Son ami Bourassa, séparé de Tarte par l'impérialisme économique beaucoup plus que par les étiquettes bleu ou rouge, prendrait part aussi à l'assemblée — le samedi 19 septembre, en plein air. Monet parlerait trois quarts d'heure. Tarte, une heure et demie ; puis Bourassa, trois quarts d'heure ; et Tarte aurait encore dix minutes de réplique.

Impossible de reculer. D'ailleurs, Tarte n'avait encore jamais reculé. Il accepta. L'annonce de cette assemblée souleva aussitôt une extraordinaire curiosité. Le *Canada* continuait de tirer à boulets rouges sur le "traître". La *Patrie* accusa les libéraux d'exciter leurs amis, voire d'ourdir un complot, pour empêcher Tarte de parler ; mais il promettait de venir quand même. Le *Canada* continua.

Les esprits s'échauffèrent comme aux périodes d'effervescence. A ce moment, d'après les signes avertisseurs. l'arbitrage de Londres, dans l'affaire de l'Alaska, s'annonçait défavorable au Canada. Jetté se sentait abandonné par les arbitres anglais, et l'écrivait à ses amis. Un journal anglais ayant demandé, avec humeur, ce que le Canada était prêt à faire pour l'Angleterre, la *Presse* — 74.000 de tirage quotidien ! — répondit par un nouveau réquisitoire contre l'Angleterre, la veille de l'assemblée de Laprairie :

"Dans quelques jours, peut-être, la nouvelle sera lancée par le monde entier que les intérêts du Canada sont sacrifiés dans le Yukon; et le Canada, dans sa loyauté à l'Angleterre, ne dira qu'un mot de protêt, sans aigreur, pour ne pas embarrasser la diplomatie anglaise, dont les intérêts sont différents des nôtres. L'abandon d'avantages précieux pour notre développement, la voilà notre contribution à la défense de l'Empire...

"N'oubliez pas qu'avec toute sa force et tout l'orgueil de son drapeau, l'Angleterre nous a laissé dépouiller de trois ou quatre millions d'acres de terre par les Etats-Unis et a permis que le Canada fût privé du Maine, par un bout, et par l'autre des Etats du Wisconsin, du Minnesota, du Dakota, du Montana, de l'Oregon, de Washington, du détroit de Fuga..."

Et après une liste de griefs :

"Vous nous demandez ce que le Canada est prêt à faire pour l'Angleterre au moment où celle-ci prend la peine de mentir officiellement contre nous en désignant à l'univers notre bétail comme infecté d'une maladie qu'elle sait ne pas exister! Est-ce bien là protéger une colonie et provoquer un dévouement qu'on veut rendre encore plus coûteux?

"L'Angleterre nous a toujours trouvés lorsqu'elle a été dans un besoin réel, comme dans son aventure du Sud Africain...

"C'est à nous à demander maintenant : Qu'est-ce que l'Angleterre va faire en retour?

"Le fardeau de sa défense ne peut nous concerner..."

Tout autant que les attaques du *Canada* contre Tarte, ce réquisitoire de la *Presse* contre l'Angleterre préparait l'assemblée du lendemain. Tarte pouvait prévoir une foule hostile, surexcitée. Puis, dans un duel — après tout, c'était un duel avec Bourassa —disputé la plume à la main, Tarte aurait senti les chances pour lui ; dans un duel oratoire, elles favorisaient Bourassa.

Sept trains du Grand-Tronc et deux bateaux spéciaux partirent de Montréal pour l'assemblée de Laprairie. Cinq mille personnes verront aux prises Tarte et Bourassa, les deux hommes du jour. On distingue dans la foule le Dr Guerin, ministre sans

portefeuille dans le cabinet provincial ; deux sénateurs, Legris et Boyer ; le député provincial de Chambly, Maurice Perrault, chez qui s'est préparée la fondation de la Ligue Nationaliste, et plusieurs de ses collègues, entre autres Evariste Leblanc, ancien Orateur de la Législative ; une dizaine de députés fédéraux. Ces députés se rappellent-ils la séance du 1er février 1900 aux Communes, où Monet et Tarte — celui-ci bravant les sourires, les exclamations, les cris — ont présenté Bourassa, député de Labelle, démissionnaire et réélu ? En 1900, Monet et Tarte encadraient Bourassa pour l'appuyer ; en 1903, Monet et Bourassa encadrent Tarte pour l'exécuter. Dans la foule encore, l'ancien chef conservateur Bergeron, qui a non seulement assisté, mais pris part à bien des assemblées historiques, pendant l'affaire Riel et depuis ; plusieurs échevins de Montréal, les maires de la région ; Marc Sauvalle, du *Canada*, les rédacteurs de tous les journaux de la province et les correspondants des journaux des autres provinces.

On est venu voir la joute Tarte-Bourassa comme on allait, vingt ans plus tôt, voir les joutes Chapleau-Mercier. Mais l'allure, sinon le calibre, des combattants est bien différente ! Chapleau et Mercier, c'étaient deux beaux gars bien plantés, bien rasés, gros mangeurs, bons compagnons, bourreaux de travail et de plaisir, respirant la joie de vivre, incarnant l'exubérante santé d'un peuple rural. Ils se portaient de rudes coups, mais toujours avec bonne humeur, et les oubliaient ensuite en trinquant. Tarte et Bourassa, ce sont deux intellectuels, petits, minces, barbichus, bourreaux de travail à la vie privée presque ascétique. Nous l'avons déjà dit : les deux hommes les plus intelligents de leur temps, opposés l'un à l'autre par la même fatalité qui opposait Chapleau et Mercier, qui oppose toujours deux hommes égaux en

talent et en énergie, dont la collaboration eût enrichi, peut-être sauvé la patrie. Au lieu de la pompe magnifique de Chapleau, on entendra les saillies de Tarte ; au lieu du torrent de Mercier, on entendra les âpres leçons de Bourassa. Au lieu d'un combat de boxe, on va voir un assaut d'escrime ; mais un assaut mené avec un tel brio que le populaire en criera de joie comme les connaisseurs.

Et Dominique Monet n'est pas non plus sans valeur. Il ouvre l'assemblée en se déclarant plus que jamais résolu à soutenir le gouvernement Laurier, qui a tenu en échec, à Londres, les projets impérialistes de M. Chamberlain. M. Tarte s'est constitué le champion de l'impérialisme économique; c'est donc à titre d'adversaires que nous nous rencontrons :

"Je demande d'abord à M. Tarte, en lui rappelant l'affaire McGreevy-Langevin, comment il se fait qu'il retourne aujourd'hui à des gens qu'il a appelés des brigands et des voleurs...

"Ensuite j'accuse M. Tarte de ne pas être un honnête homme, parce qu'il n'a pas rendu au parti libéral les $30.000 que le parti lui avait confiés pour acheter la "Patrie"..."

En troisième lieu, la question du tarif :

"M. Tarte n'a plus qu'une chose en vue, c'est de nous diriger vers l'Angleterre, et nous savons ce que veut dire aujourd'hui la politique de M. Chamberlain..."

Monet développe pendant un quart d'heure chacun de ces trois points, avec véhémence. Tarte prend ensuite la parole. Il dispose d'une heure et demie, mais une menace l'obsède : Bourassa parlera pendant trois quarts d'heure, après lui. Tarte répond à Monet ; il s'efforce plus encore de parer à l'avance les coups de Bourassa. Israël Tarte, le paquet de nerfs aux boutades célèbres, la pile électrique qui lançait des courants alternatifs à travers ses auditoires, Israël Tarte se tient aujourd'hui sur la défensive, craintif, presque paralysé. Il lit un plai-

doyer; il fait appel à la loyauté de ses adversaires.

Il explique une fois de plus son départ du cabinet. MM. Monet et Bourassa, dit-il, ne sont pas des partisans aveugles ; ils ont tous deux, à certaines époques, revendiqué leur liberté de pensée et d'action. Je demande le même privilège.

La courtoisie, la dignité de ce début ne se démentent pas, jusqu'au bout. Tarte explique sa politique :

"Les deux questions auxquelles j'ai donné le plus d'attention pendant mon passage aux affaires ont été la question du tarif et la question des moyens de transport. M'est-il permis de réclamer le mérite d'avoir donné à ces deux questions d'importance nationale une attention soutenue, des efforts persévérants? Que l'on soit sévère à mon endroit, si l'on veut; je demande qu'on me rende justice quand justice m'est due..."

Tarte expose son projet de protection tarifaire contre les produits manufacturés américains, combinée avec la préférence britannique :

"Où vendez-vous, cultivateurs du Canada, où vendez-vous vos produits agricoles? Sur le marché domestique, et sur le marché de l'Angleterre... Il ne s'agit pas ici d'une question de rouges et de bleus. Il s'agit d'une question d'affaires. Oui, je suis partisan du marché britannique, et vous l'êtes aussi : vous avez vendu l'an dernier 108 millions de produits agricoles à l'Angleterre. Où voulez-vous vendre ces produits agricoles, si vous ne les vendez pas à l'Angleterre? Où voulez-vous vendre votre beurre, vos fromages? Ne mettez-vous pas tous ces produits à bord des grands navires qui viennent emplir leurs flancs dans le port de Montréal?..."

Tarte critique le bill du Transcontinental. Il termine en répondant à l'attaque personnelle dirigée contre lui par Monet :

"Je parle ici devant dix ou douze membres de la Chambre des Communes. Quel est celui, parmi eux, quelle est la personne à leur connaissance, qui a souscrit cinq sous pour l'achat de la "Patrie"?

"J'ai été mis en demeure par M. le sénateur Béique, par M. le sénateur Dandurand, par M. Geoffrion et

d'autres de vendre la "Patrie". On ne m'a pas demandé de rendre de l'argent, on savait bien que je n'en avais pas reçu. On est venu me demander de vendre la "Patrie". J'ai dit que la "Patrie" n'était pas à vendre. Je n'ai pas reçu un centin, ni moi ni mes fils, d'un libéral dans la vie politique aujourd'hui. C'est clair. Et je donne la permission à tout libéral qui m'aurait donné de l'argent de se nommer, ici ou ailleurs.

"J'avais des amis, alors, comme j'en ai aujourd'hui. Ils ont eu assez de confiance en moi pour m'aider de quelques milliers de piastres de leur crédit, pour acquérir un journal que M. Laurier, depuis longtemps, m'avait demandé d'acheter. Je n'ai pas reçu un denier d'aucun de vous, messieurs, qui me faites des reproches. Qui d'entre vous m'a donné un denier?

Ah, mes amis, voulez-vous une enquête ? Je ne fais pas de menaces, mais je ne servirai de bouc émissaire à personne!

"Ah! L'histoire s'écrira un jour ou l'autre. Elle vous reprochera, mes deux jeunes amis, d'être venus ici essayer d'étouffer ma voix, qui est celle d'un honnête homme qui s'est efforcé de faire son devoir. Si la route du Saint-Laurent est aussi belle qu'elle l'est maintenant, si vous voyez le port de Montréal agrandi, est-ce que je n'en ai pas été la cause dans une grande mesure ? Est-ce que je n'en ai pas été l'auteur ? Appelez-vous libéraux, appelez-vous conservateurs, je vous demande justice...

"Des influences néfastes se sont exercées ces derniers temps sur les destinées du parti libéral. Je voyais clair. J'étais de trop pour ces hommes..."

Tarte atteint une incontestable noblesse d'accent pour réclamer la justice qui lui est due. Tout de même, l'auteur de cent réquisitoires prononce son premier plaidoyer.

Et Bourassa parle :

"S'il me trouve aujourd'hui sur sa route, s'il me rencontre encore demain, moi qui lui ai donné la main avec tant de fierté quand il s'agissait d'empêcher M. Chamberlain de faire prévaloir ses projets au Canada, c'est que, par la plus étrange des culbutes politiques, M. Tarte est devenu l'un des disciples et des serviteurs de M. Chamberlain. Le jour où vous avez opéré cette évolution, monsieur Tarte, je suis devenu l'un de vos adversaires politiques... Vous employez

votre intelligence à mettre le Canada sous le joug de l'homme d'Etat qui a le plus contribué à attenter aux libertés des colonies, et dont le triomphe ultime enlèverait aux groupes autonomes de l'Empire britannique le droit de se gouverner comme ils l'entendent...

"Vous savez bien que l'Angleterre ne veut rien nous donner. Vous savez bien que le public anglais ne veut rien nous donner. Tout ce que nous pourrions attendre, c'est une faible protection sur le blé. Qu'est-ce que cela donnerait, à la province de Québec surtout ? Et c'est en compensation de cette infime faveur que M. Chamberlain nous laisse entrevoir pour un avenir lointain, que M. Tarte voudrait que nous fissions de nouvelles concessions à l'Angleterre !...

"Le jour où nous serions liés à l'Empire par un tarif impérial, nous aurions perdu le droit de conclure des traités de commerce. Ce n'est plus "Le Canada pour les Canadiens", c'est "Le Canada pour l'Angleterre".

Bourassa représentait son adversaire comme inféodé à Chamberlain, au moment où tant d'esprits ressentaient le sacrifice des intérêts canadiens par l'Angleterre. Pour l'auditeur moyen du 19 septembre 1903, qui avait lu la *Presse* de la veille, l'Angleterre était une marâtre, Chamberlain un monstre et les partisans de Chamberlain des traîtres. Bourassa continuait :

"Le jour où nous aurons obtenu le droit de faire nos traités de commerce, le jour où nous aurons fait comprendre à l'Angleterre que nous sommes aussi libres en matière économique qu'en matière politique, ce jour-là, si vous n'avez pas encore une fois changé d'opinion, monsieur Tarte, je serai d'accord avec vous pour demander le relèvement du tarif.

"Mais lorsque l'honorable député vient nous demander d'une part de relever notre tarif, et de l'autre de nous lier dans nos rapports internationaux avec la seule Angleterre, je dis : "Monsieur Tarte, ou vous n'êtes pas sincère, ou vous ne connaissez pas le premier mot de ce que vous avez étudié..."

Bourassa aborde enfin la question de la *Patrie*, et reproche à Tarte de s'être tiré d'affaire par des réponses ambiguës, des faux-fuyants :

"On vous demande si vous n'avez pas payé la "Patrie" avec les deniers du parti libéral. Vous répondez que ce n'est pas avec l'argent de M. Monet, que ce n'est pas avec l'argent de M. Bourassa, que ce n'est pas avec l'argent d'aucun des députés qui sont ici...

"M. Tarte a invoqué les droits de l'indépendance et de la liberté. Il a raison. J'aime trop mon indépendance et j'aime trop ma liberté pour faire des reproches à ceux qui en usent ; mais permettez-moi de vous dire, monsieur, qu'il y a quelque chose qui, plus encore que l'esprit de parti, prive un homme de son indépendance et de sa liberté, et cette entrave, malheureusement, vous la subissez aujourd'hui ; c'est l'ambition dévorante...

"Encore un point à régler, et je termine. M. Tarte a insinué — et son organe, le "Mercury" de Québec, l'a déclaré en toutes lettres — que M. Monet et moi étions ici les délégués du cabinet d'Ottawa, et que, sans doute, on nous avait choisis parce que nous étions antibritanniques. Dans son organe de Québec, acheté par ses fils — et je veux bien croire que c'est avec leurs deniers — dans son organe de Québec, M. Tarte parle de nos sentiments antibritanniques et demande benoîtement si c'est à ce titre que le cabinet fédéral nous a choisis pour attaquer M. Tarte, dont on connaît toute la fidélité à la Couronne.

"Vous connaissez mieux que personne, Monsieur, l'origine de cette légende créée par la presse jingoe : mon infidélité à la Couronne, ma "déloyauté". Elle naquit des luttes que nous avons faites côte à côte. Vous vous les rappelez, ces luttes, et je m'en souviens. Nous n'avons pas lieu de les regretter ni d'en rougir. Libres, sans autre lien qu'une commune conviction, nous luttions de front, vous dans le ministère, moi en dehors ; vous, ne risquant rien, moi, risquant tout ; vous, gardant votre portefeuille, moi abandonnant mon mandat et subissant le feu de la réélection.

"Cette lutte que nous faisions alors, c'était pour enrayer le mouvement impérialiste dont vous êtes aujourd'hui le champion. Et c'est parce que j'ai fait alors, ouvertement, ce que, secrètement, vous m'aidiez à faire, que vous me faites insulter aujourd'hui, ainsi que mon ami Monet, et que vous cherchez à ameuter les préjugés de la majorité anglaise contre nous.

"La différence entre vous et moi, monsieur, et mes 35 ans en demandent pardon à vos 57 ans, mais sans remords, c'est que j'ai voté et parlé contre sir Wilfrid Laurier lorsque, dans la plénitude de ses forces et

de son prestige, il semblait oublier ses devoirs à l'endroit du peuple canadien et cédait au courant de l'impérialisme anglais ; et que vous, monsieur Tarte, qui condamniez la guerre d'Afrique comme moi, qui avez tout fait pour empêcher le Canada d'y participer, qui étiez aussi "antibritannique", aussi "déloyal" que moi, vous avez cédé devant Laurier lorsqu'il était plein de santé et qu'il obéissait au mouvement impérialiste que vous condamniez. Oh non ! Vous ne démissionniez pas alors, et votre conscience vous permettait de concourir à une politique que vous condamniez. Mais lorsque Laurier, malade, se montrait plus ferme, plus énergique, plus fier des droits du Canada qu'à l'époque où il était en pleine santé, vous, monsieur, voulant refaire votre popularité dans les provinces anglaises et vous mettre aux petits soins avec les gros industriels ; tandis que Laurier était en Angleterre, malade, il est vrai, mais debout devant Chamberlain, vous l'avez abandonné, et vous vous êtes mis à genoux devant Chamberlain. Et voilà pourquoi nous sommes venus sans que le cabinet nous le demande. Et je vous déclare, sur ma parole d'honneur, que sir Wilfrid Laurier et tous ses collègues n'ont appris que par la voie des journaux qu'il y avait une assemblée à Laprairie.

"De même qu'il y a trois ans je combattais Laurier partisan de Chamberlain, de même, aujourd'hui, j'appuie Laurier, adversaire de Chamberlain, et je vous combats, vous, monsieur Tarte, parce que vous avez le triste honneur d'être le seul partisan de M. Chamberlain dans la province de Québec. Monsieur Tarte..."

Une voix : "C'est une canaille !"

— "Non, je ne crois aucun homme coupable avant d'avoir eu la preuve de son crime. Mais ce que je reproche à M. Tarte, et ce qui fera la fin malheureuse de sa carrière politique, et ce qui fait qu'un homme qui aurait pu rendre des services à son pays, à sa province, va finir dans l'impuissance, c'est que, malheureusement, son ambition personnelle insatiable l'emporte sur la logique de son esprit et la fermeté de ses convictions."

— "Continuez !" crie-t-on dans la foule, malgré la chute du jour et la température fraîchie ; car ce genre d'exécutions ne lasse pas le peuple. Les "vieux rouges", enfin soulagés, enfin vengés, regardent Israël Tarte.

Comme Bourassa vient de le rappeler, Israël

Tarte a 57 ans. Il n'a jamais eu peur de personne. Il a possédé et dirigé le *Canadien, L'Événement,* le *Cultivateur,* la *Patrie,* le *Mercury,* collaboré au *Soleil.* Il a siégé à la Législative, aux Communes, au Conseil des ministres. Il a représenté les comtés de Bonaventure, de Montmorency, de l'Islet, de Saint-Jean d'Iberville, de Sainte-Marie de Montréal. Il a été castor, conservateur modéré, national, libéral ; rielliste, antirielliste ; protectionniste, libre-échangiste, partisan de la préférence britannique ; organisateur du parti bleu, organisateur du parti rouge, détenteur des secrets des bleus, détenteur des secrets des rouges. A vingt-quatre ans, il s'est attaqué à l'énorme, puissant et redoutable Joseph Cauchon. Il a secondé Langevin, puis Angers, puis Chapleau, puis Mercier, puis Laurier. Il a pris part aux luttes religieuses, avec Mgr Laflèche et les ultramontains contre François Langelier et les libéraux, puis avec les libéraux contre Mgr Laflèche, Mgr Taché et les ultramontains ; il a contribué au Règlement Laurier-Greenway et à la paix religieuse dans une mesure qui ne sera jamais exactement connue. Il a fait nommer Angers lieutenant-gouverneur, et l'a fait huer à son départ de Spencer-Wood. Il a chassé de la vie publique son ancien patron Langevin, "père" de la Confédération, doyen des ministres, presque désigné comme le prochain premier ministre. Il a combattu Mercier ; puis il a soutenu Mercier quand tout le monde l'abandonnait. Il a donné les premiers coups de pioche dans le vieil édifice conservateur, insufflé la confiance dans l'âme de Laurier ; et personne n'a autant que lui contribué à l'avènement du parti libéral. Il a porté des défis, et relevé tous ceux qu'on lui portait. Il a tenu tête aux Anglais, et s'est imposé à eux avant même de bien connaître leur langue. Bègue, il s'est fait orateur. Il a formé ou perfectionné dix, vingt jeunes hommes dans la vie publique, de Tardivel

à Bourassa, son compagnon de voyage à Winnipeg — qui partage son entière liberté de pensée et d'expression. Il a commencé ses journées à cinq heures, morigéné des paresseux, révoqué des fonctionnaires, déniché des scandales, dicté trente lettres par jour, animé des comités, parcouru le pays, truqué des conventions, retourné des auditoires, fait élire des candidats dont les électeurs ne voulaient pas. Il a fait abattre et reconstruire le pavillon canadien à l'exposition universelle de Paris — la veille de l'ouverture. Il a creusé des canaux, construit des quais et des élévateurs, décuplé le chantier de Sorel, outillé le port de Montréal. Faible de constitution, souvent malade, il ne s'est jamais reposé, jamais arrêté. Et cependant son intelligence, qui lui a fait refuser le titre de sir, va jusqu'à connaître ses propres limites.

Ses limites, Israël Tarte les a aujourd'hui atteintes. Un autre homme seulement l'a deviné : son compagnon de voyage à Winnipeg, son jeune ami Bourassa, qui le lui signifie de sa voix colère, avec toute sa loyauté et toute sa cruauté. Les phrases de Bourassa claquent comme des coups de fouet, au-dessus de Tarte affaissé, le menton sur la rampe de l'estrade. Les spectateurs des premiers rangs détaillent les traits de lassitude et de vieillesse d'Israël Tarte : la voussure des épaules, les rides du visage, les veines saillantes, les poils gris de la barbe et l'amère grimace de la bouche.

L'ovation faite à Bourassa passée comme un ouragan, Tarte se redresse pour la réplique, en trois temps : il lève la tête — le buste — se met debout. Et il fait un beau sourire, un bon sourire à peine malicieux. Il dit, à demi badinant :

"M. Bourassa dit qu'il est jeune. On ne s'en douterait pas, à l'aplomb qu'il met dans ses discours. Il s'est trouvé assez vieux à bien des reprises pour faire la leçon au premier ministre de ce pays ; des leçons sévères, comme celle qu'il vient de me faire tout à

l'heure. C'est beau, la confiance en soi.

"M. Bourassa m'a prédit une fin de carrière impuissante ; je lui prédis à lui une carrière brillante... Les prédictions de ce genre valent ce qu'elles valent."

Puis, d'un ton plus sérieux :

"J'ai démissionné parce qu'un homme d'honneur ne pouvait demeurer à son poste dans les circonstances où j'ai laissé le mien. A quoi sert-il à M. Bourassa de faire des phrases — qui ne sont que des phrases — et de dire que je suis le serviteur de M. Chamberlain ? Ce que je dis, ce que je désire, c'est que nous puissions vendre nos produits, à des tarifs préférentiels, sur le marché de la Grande-Bretagne, notre meilleur marché. Qu'est-ce qu'ont à faire à cela les phrases de M. Bourassa ? Ce sont des phrases..."

Et, avec un geste de la main vide :

"C'est du vent !...

"M. Bourassa était secrétaire de la Commission qui a traité avec les Etats-Unis ; il est encore secrétaire de cette même commission qui, si nous avons été bien renseignés, ira cet automne à Washington. Si M. Bourassa peut faire ouvrir les portes, il aurait bien dû le faire pendant qu'il était là-bas. Le tarif est resté de 49%. Comment se fait-il que cette commission dont il était membre n'ait pas pu convaincre le peuple américain qu'il était injuste, déloyal, d'avoir un tarif de 49% contre nous. M. Bourassa n'a pas fait ouvrir les portes...

"Messieurs, la question est bien claire. Il s'agit de savoir si des arrangements de commerce avec l'Angleterre seraient des arrangements avantageux..."

La question est claire, mais elle est ailleurs : dans le duel Tarte-Bourassa, le plus jeune a vaincu le plus âgé. Insensibles à ce pathétique, les étudiants libéraux font un triomphe à Bourassa, qui leur improvise un petit discours —un peu doctoral, encore une leçon —pour leur conseiller l'étude des questions publiques, l'indépendance, le caractère et le patriotisme. Tarte enfile son pardessus, pour s'en aller, en disant : "Mon Dieu ! que ce jeune homme a du talent !" Le gros Bergeron,

qui n'aime pas Tarte — le "Beauharnois Boy", naguère l'un des premiers chefs conservateurs, boude son parti plutôt que de se réconcilier avec l'ennemi auquel il attribue sa défaite, aux élections précédentes — le gros Bergeron se réjouit ouvertement.

La *Presse* du lendemain qualifia la journée d'historique. Et d'ajouter :

"M. Tarte n'a pas eu le dessus, ce n'est pas lui faire injure que de le dire. Hâtons-nous d'ajouter que tout autre que lui eût été complètement défait..."

La *Gazette* admit la supériorité de Bourassa, que le *Journal* fut seul à nier contre l'évidence. Le *Soleil* parla de "l'écrasement légendaire" de l'ancien ministre :

"Jamais portrait plus saisissant, plus vrai de M. Tarte n'a été fait, jamais histoire plus complète de ses trahisons et de ses culbutes n'a été livrée au public... M. Tarte était forcé dans ses derniers retranchements."

La *Patrie* publia loyalement le compte rendu des discours, et se garda de chanter victoire. Son commentaire fut presque une admission tacite de la défaite. Mais, en reprenant la plume, Tarte reprenait l'avantage :

"L'ancien ministre des Travaux publics est allé, sans la moindre organisation, à une assemblée convoquée, préparée avec soin dans le but de démontrer que l'opinion publique lui est absolument hostile...

"Outre les attaques personnelles dirigées contre M. Tarte, les députés de Laprairie et de Labelle ont fait ce qu'ils croient être de la politique anti-impériale.

"Ils se sont appliqués tous deux à établir que M. Tarte et ceux qui, comme lui, veulent un tarif plus élevé, une politique plus fermement canadienne, ont conçu le noir dessein de livrer l'indépendance du Canada à M. Chamberlain.

"Il est difficile d'agir d'une manière plus enfantine.

"Le très grand malheur de M. Bourassa et de M. Monet, c'est de voir M. Chamberlain partout.

"Nous avons connu des gens fort intelligents qui

avaient des lubies, ou, comme l'on dit généralement, qui avaient "des araignées au plafond".

"Si le Parlement d'Angleterre imposait des droits sur le blé, sur le beurre, sur le fromage, sur les viandes importées des pays étrangers, et laissait entrer nos produits à nous à des tarifs moins élevés, n'est-il pas évident qu'une pareille politique serait pour le Canada la prospérité, la fortune ?

"Serions-nous vendus, livrés au farouche Jos. Chamberlain ?

"Mais, même si nous n'obtenons pas de préférence, n'est-il pas de notre intérêt le plus certain d'empêcher, par un tarif plus élevé, les Américains de nous vendre pour $100.000.000 par an de produits manufacturés, quand nous pouvons fabriquer nous-mêmes ces produits, ou au moins une grande partie de ces produits ?

"C'est en deux mots le résumé de toute la situation.

"Les appels enflammés de M. Bourassa aux passions et aux préjugés de ceux de notre race qu'il espère atteindre par sa parole vibrante sont au-dessous de son talent. Ils dénotent une déplorable lacune dans son esprit, au reste cultivé et laborieux..."

C'est au lendemain de cette assemblée "historique" qu'arriva au Canada l'exemplaire du journal publié à Paris et contenant le programme de la Ligue Nationaliste. La *Presse* reproduisit en entier l'article de Louvigny de Montigny et interviouva son propre rédacteur, Olivar Asselin (24 septembre). On se rappelle que l'article-manifeste prenait pour tremplin la déclaration de Bourassa préférant l'indépendance à l'impérialisme. Ce Bourassa, toujours membre du parti ministériel, était compromettant vis-à-vis des Anglais. Mais d'un autre côté, il venait de rendre au parti un fieffé service, en administrant à Tarte ce que le *Soleil* appelait une fessée. Laurier n'avait pas inspiré l'initiative de Bourassa et de Monet — nous en croyons la parole irréfragable de Bourassa — mais il empochait tout le bénéfice. Ce qui rendait Tarte si dangereux pour ses adversaires, c'est la perpétuelle offensive dont il les harcelait. Pour la première fois, quelqu'un

acculait Tarte à la défensive — et le voilà, de ce coup, deux fois moins dangereux.

Huit jours après cette joute mémorable, le 27 septembre, les conservateurs convoquèrent une autre assemblée à Laprairie. Tarte revint, mais cette fois comme simple spectateur. Pelletier, Leblanc, et un "enfant du comté", Esioff Patenaude — un grand jeune homme distingué, méthodique, un peu distant — critiquèrent surtout Parent et le gouvernement provincial. Louis Loranger, au nom des jeunes conservateurs, donna une réplique tardive à son cousin Bourassa. Petit-neveu de Papineau, Loranger prétendit démontrer par son propre exemple qu'on n'était pas infidèle à la mémoire des "patriotes" en rejetant les idées de Bourassa.

Pelletier et Leblanc retrouvèrent Tarte à Joliette, où ils tinrent une assemblée avec Chapais, Tom-Chase Casgrain et l'ancien député Victor Allard. Cette fois, Tarte prit la parole. Il prononça un discours à l'emporte-pièce ; avec tout autre adversaire que Bourassa, Tarte retrouvait ses moyens, sa verve, son emprise sur les auditoires.

Il gardait aussi son activité, brouillonne en apparence, mais tout de même dirigée, de député, d'organisateur et de journaliste. Le 28 septembre, des libéraux de la division Sainte-Marie de Montréal tinrent une grande réunion où le sénateur Cloran, le député Philippe Demers et Honoré Mercier, fils du grand Mercier, réclamèrent à Tarte, traître à ses engagements électoraux, la remise de son mandat et de son journal. La *Patrie* reprocha au fils de Mercier son ingratitude. A son tour, Mercier répliqua, au Club libéral de la partie est de Montréal, que s'il avait respecté Tarte allié de son père, il ne pouvait plus respecter Tarte allié de Louis-Philippe Pelletier et de Thomas-Chase Casgrain, persécuteurs de son père. "Rendez votre mandat ! Rendez la *Patrie !*" Les fils de Tarte venaient d'abandonner le *Mercury,* le plus vieux

journal de Québec, mais qui n'avait jamais eu un fort tirage, ni même une existence très stable. Malgré la collaboration d'un brillant rédacteur, E.T.D. Chambers, le *Mercury* mourut, comme le *Canadien*, entre les bras de Tarte. Le dernier numéro parut le 17 octobre 1903. Par contre, la *Patrie* était bien assise. Tarte y tenait, à la fois par passion du journalisme et par intérêt. La *Patrie* serait le gagne-pain, l'héritage de ses fils. Des libéraux voulaient la lui arracher, même au prix d'un procès. Laurier s'y opposa : gardons plutôt cette menace, qui atténuera la violence de ses campagnes ; et puis, serait-il si avantageux, pour le parti, d'évoquer la corrélation entre la transaction du Drummond et l'achat de la *Patrie ?* Ainsi, Tarte conserva la *Patrie*. Il y attira le rédacteur "ouvrier" de la *Presse*, J.-A. Rodier, à qui l'on attribuait des tendances socialistes — et ce mot, qui a perdu de sa force, faisait alors frémir les notaires. Tarte multiplia dans la *Patrie*, tous les jours, de courtes notes de ce ton :

"M. Tarte demande depuis longtemps le relèvement du tarif, qui signifie l'augmentation des salaires, l'augmentation de la valeur des produits agricoles."

Hugh Graham, entre autres, appréciait ces articles en connaisseur. Lui aussi avait dans les moelles la profession si exigeante et si attachante du journalisme. Le propriétaire du *Star*, d'une influence croissante au sein du parti conservateur, ne raffolait pas de Monk, trop peu impérialiste à son gré. Il jalousait Tarte, mais en l'admirant. Les Forget n'avaient jamais rompu leurs relations personnelles avec Tarte. Bref, une nouvelle cour se formait, autour de l'ex-ministre des Travaux publics. Monk, chef en titre des conservateurs fédéraux dans la province de Québec, se voyait subitement éclipsé, et son amour-propre en souffrait. Un autre chef conservateur, Bergeron, ne pardonnait pas à Tarte les manœuvres, licites et illicites,

auxquelles il attribuait ses derniers échecs électoraux, à Valleyfield et à Montréal. Monk et Bergeron ne se trouvaient jamais sur la même estrade que Tarte. Le 3 octobre, Monk tint une grande assemblée conservatrice aux Trois-Rivières. Son état-major comprit Taillon, Chapais, Pelletier, Leblanc et Duplessis, mais non pas Tarte. Le 10 octobre, autre assemblée à Farnham : Tarte y fut, avec Pelletier, Leblanc, Hackett, et non pas Monk. Le 12, à Québec, banquet offert à Borden et à Monk : toujours pas de Tarte. On remarquait encore la réserve de Flynn. Dans tout ce début de campagne mené par Pelletier, on ne vit guère Flynn, chef officiel de l'opposition provinciale, qu'à une seule manifestation : le banquet Borden et Monk à Québec. Le *Canada* soulignait avec plaisir ces abstentions, ces incompatibilités. Dans les assemblées ou dans les banquets, Monk ne manquait pas de dire : "Je ne me sens pas découragé...", mais le ton démentait les paroles.

Malgré l'énergie de Pelletier et le renfort de Tarte, la machine conservatrice n'arrive pas à se mettre au point. Ses rouages manquent d'huile — l'huile de la conciliation, de la gentillesse, dont Laurier graisse constamment la mécanique libérale. Et Blair, doucereux, ne se déclare pas conservateur, attend on ne sait quoi.

* * *

La session fédérale tirait à sa fin. Le bill du Transcontinental était passé après la plus longue discussion dans l'histoire parlementaire du Canada — 65 jours — et malgré 218 pétitions déposées sur le bureau de la Chambre. Plusieurs de ces pétitions venaient de la province de Québec, où Louis-Philippe Pelletier les avait fait circuler et signer. Et voyez les effets de l'huile miraculeuse : c'est Talbot, le colérique député de Bellechasse, naguère le plus persévérant avocat du Trans-Canada et adversaire du Grand-Tronc, qui protesta contre

ces pétitions, les affirmant couvertes de noms fictifs.

Le budget comporta une grosse distribution de subsides. La province de Québec était bien partagée. Rodolphe Lemieux et Charles Marcil obtenaient $2.300.000 pour aider à la construction d'un "chemin de fer de Gaspé", de Paspébiac au bassin de Gaspé — une centaine de milles, en suivant le littoral.

Une subvention de $113.000 fut aussi votée pour l'établissement d'un service de paquebots entre la France et le Canada. La subvention revenait à un armateur bordelais, qui avait approché le gouvernement fédéral par l'entremise du Crédit Canadien. Les prospectus du Crédit Canadien annonçaient pour président Raymond Préfontaine, et pour vice-président Gustave Drolet, le zouave pontifical du parti libéral, brave "culotte de peau" fourvoyé dans les grandes affaires comme dans la grande diplomatie. L'âme de l'affaire était Eugène Carbonneau, "président de la Chambre de commerce canadienne de Paris", qui publiait le *Canada* de Paris. Carbonneau ne cherchait qu'à toucher des commissions ; son armateur n'avait pas l'envergure nécessaire pour établir une ligne de navigation océanique. Un journal d'Angleterre le sut, et le dit. Ce journal tomba entre les mains de Philippe Landry, grand collectionneur de petits papiers, qui attaqua le Crédit Canadien au Sénat, croyant attaquer Préfontaine. Mais Landry tombait mal : Préfontaine avait renoncé à la présidence du Crédit Canadien en devenant ministre, et c'est Mackenzie Bowell qui avait accepté le titre, par échange de correspondance avec Carbonneau. Le bill passa, malgré Landry. Le libéral Préfontaine et le conservateur Mackenzie Bowell, par l'intermédiaire du zouave pontifical Drolet et de l'aventurier Carbonneau, subventionnèrent une compagnie fantôme ; pour la quatre ou cinquième

fois, le projet d'une ligne franco-canadienne devait avorter : le gouvernement fédéral résilia le contrat au mois de juin suivant.

D'autres mesures encore, votées ou proposées à la fin de cette longue session fédérale, intéressaient la province de Québec. Un bill tendait à rétablir la pension d'un ancien juge, nommé ensuite lieutenant-gouverneur, puis rentré dans la vie privée. Les années passées à Spencer-Wood compteraient comme des années passées sur le Banc. Il s'agissait d'Angers, redevenu simple avocat, à l'âge de soixante ans, et qui n'arrivait pas à se constituer des revenus décents. L'histoire, l'histoire vraie, n'est pas une nourriture pour les âmes faibles. Tous les jours, depuis huit ans, Angers expiait son geste patriotique de 1895, selon la loi — dura lex, sed lex — d'après laquelle l'héroïsme est toujours puni. Mais le gouvernement libéral portait secours à son ancien adversaire. Initiative généreuse de Charles Fitzpatrick, ministre de la Justice et initiateur du bill ? Sagesse de Laurier, devant la quasi-misère d'un ancien lieutenant-gouverneur, qui atteint le prestige du régime ? La décision se rattache encore à une affaire Gaynor et Greene, alors retentissante.

Les Américains Gaynor et Greene, flibustiers de grand style, en délicatesse avec la justice de leur pays, se sont réfugiés à Québec. Vie large, soupers au Château Frontenac, joyeuses compagnies. Le gouvernement de Washington demande l'extradition, et confie le dossier à l'avocat Donald MacMaster, avec le sénateur Dandurand pour conseil. Les accusés confient leurs intérêts au bureau de Parent, Fitzpatrick et Taschereau, avec Honoré Gervais pour conseil. Cent délais et difficultés entravent les procédures, entremêlées d'épisodes héroï-comiques. Tout Québec s'amuse à voir Gaynor et Greene — l'un grand et maigre, l'autre rond et court — se promener sur la terrasse, précédés et

suivis de détectives. Les précautions n'empêchent pas l'enlèvement de Gaynor et de Greene, à bord d'un bateau spécialement nolisé, le *Spray,* sur le Saint-Laurent. Le grand connétable Gale, accompagné d'Arthur Cannon, jeune associé de Parent, Fitzpatrick et Taschereau, et muni d'un bref d'habeas corpus, réquisitionne un autre bateau, le *Glacial,* lancé à toute vapeur et qui rattrape le *Spray* aux Trois-Rivières. Le grand connétable, saisissant un porte-voix, somme le *Spray* d'arrêter, au nom du Roi. En vain ; les prisonniers, traînés à Montréal, sont remis entre les mains d'un commissaire aux extraditions. Mais les autorités interviennent, en faveur des prisonniers. Or, MacMaster et Dandurand, entichés de hautes relations internationales, tiennent à gagner cette cause retentissante, qui leur vaudra quelque notoriété à Washington. Dandurand et un groupe de libéraux canadiens-français, qui ne raffolent pas de l'Irlandais Fitzpatrick, ont l'impression que le ministre de la Justice couvre les riches clients de son étude. C'est là-dessus que Tom-Chase Casgrain, beau-frère d'Angers, obtient de Fitzpatrick l'addition, dans un bill, de la clause favorisant l'ancien lieutenant-gouverneur. Les "rouges" subodorent un chantage : "Casgrain a menacé Fitz d'évoquer l'affaire Gaynor et Greene ; et le maudit Irlandais achète la paix en donnant une pension à Angers!" On connaît l'aversion des "merciéristes" pour Angers, Casgrain et même Fitzpatrick. Pacaud renâcle. Mme Mercier écrit à David qu'elle considère la mesure projetée comme une insulte à la mémoire de son mari.

La Chambre a voté le bill — un bill du gouvernement, présenté par le ministre de la Justice — sans discussion, presque par surprise. Mais Dandurand se charge de l'arrêter au Sénat. Il mène campagne. Il est question d'un caucus où tous les "rouges" canadiens-français déballeront leurs griefs

contre Fitzpatrick, successeur de Tarte dans leur inimitié. Un renfort inespéré leur arrive. Si des libéraux ne pardonnent pas à Angers la révocation de Mercier, le conservateur Mackenzie Bowell, chef de l'opposition au Sénat, ne lui pardonne pas l'embarras causé par sa démission, en juillet 1895. Le vieil et loyal orangiste entretient, depuis huit ans, une vraie rancune d'éléphant ; le "nid de traîtres" hante sa mémoire. Bref, des libéraux et des conservateurs se liguent. D'accord avec Laurier, le sénateur Scott, secrétaire d'Etat, supprime la clause discutée. Angers continuera d'expier.

Enfin, le 19 octobre, Fielding déposa les résolutions relatives au pont de Québec. Elles ratifiaient une longue convention, signée par Parent, président de la Compagnie du Pont, et par Fielding lui-même, au nom du gouvernement fédéral. Une sorte de préambule exposait l'état de l'entreprise :

Les actionnaires ont souscrit $220.000 et versé seulement $65.000.

La ville de Québec a voté et versé une subvention de $300.000.

Le gouvernement provincial a versé $120.000 sur une subvention de $250.000.

Le gouvernement fédéral a versé $374.353 sur une subvention d'un million.

Les approches et quelques piliers sont seuls terminés.

La compagnie est endettée, incapable de poursuivre les travaux sans aide.

Le gouvernement fédéral apporte son concours à la compagnie, sans se substituer à elle et sans augmenter le subside. La compagnie procède à une nouvelle émission de $6.800.000 en chiffres ronds, dont les intérêts seront garantis par les $626.000, solde du subside fédéral. Des titres de la nouvelle émission remplacent les anciennes obligations, fort dépréciées, pourvu que les obligataires souscrivent

un égal montant de cette émission. L'Etat fédéral détient une hypothèque et pourra, plus tard, racheter le pont, en désintéressant la ville et la province de Québec pour le montant de leurs subsides. Les travaux doivent être terminés au plus tard le 1er décembre 1906; le gouvernement fédéral nommera trois des onze administrateurs, et fixera les taux de péage.

En somme, les articles de *L'Evénement* étaient vérifiés; les actionnaires de la Compagnie du Pont, pressentant l'inévitable disproportion entre les revenus de l'entreprise et son coût énorme, espéraient construire le pont à coups de subventions; et l'on comprend que Laurier n'ait pas encouragé les mêmes amateurs à lancer l'affaire du Trans-Canada. L'ingénieur du gouvernement fédéral, Collingwood Schreiber, critiquait les plans de Théodore Cooper, ingénieur consultant de la Compagnie du Pont. Il voulait faire reviser le plan de la travée centrale. Cooper, réputé l'un des meilleurs ingénieurs d'Amérique, refusa d'apparaître en position subordonnée. La Compagnie gardant la direction des travaux, Cooper passa outre aux avertissements de son confrère. Mais la *Gazette* de Montréal fut sévère pour la compagnie de Québec. Le *Journal of Commerce* de Montréal traita l'entreprise du pont comme une affaire véreuse, montée pour exploiter le trésor public, et la compara aux fraudes gigantesques découvertes de temps à autre sur les grands marchés financiers. Pelletier et Landry, dans *L'Evénement,* continuèrent d'attaquer Parent sans répit. Pacaud affirma au contraire, dans le *Soleil,* que les promoteurs de la Compagnie du Pont étaient enfin vengés de leurs "vils calomniateurs". Pacaud ne manquait pas d'aplomb; mais le *Journal of Commerce* exagérait dans l'autre sens. L'histoire du pont de Québec, c'est l'histoire de toutes les grandes lignes de chemins de fer, y compris le Pacifique-Canadien. Pour Québec, en 1903, la

construction du pont était assurée. L'option de l'Etat fédéral se transformerait inévitablement, un jour ou l'autre, en achat.

La session fédérale allait se terminer là-dessus, quand on apprit la décision de la Commission internationale siégeant à Londres pour déterminer les frontières de l'Alaska. Les deux représentants du Canada désignés par Laurier étaient sir Louis Jetté, dont il avait en même temps renouvelé le mandat comme lieutenant-gouverneur, et un grand avocat ontarien, Allen B. Aylesworth, qui avait refusé un siège à la Cour Suprême. L'un des avocats désignés pour défendre la cause canadienne était Aimé Geoffrion, fils de C.-A. Geoffrion, petit-fils d'Antoine-Aimé Dorion, et qui, à trente ans, s'annonçait comme un des maîtres du barreau. Enfin le ministre de l'Intérieur, Clifford Sifton, suivait officiellement l'affaire à Londres.

Tant de talent se dépensa en vain. L'arbitre anglais se rangea au point de vue américain — comme on l'avait prévu et prédit, comme les délégués anglais avaient lâché John-A. MacDonald à la Conférence de Washington. Une fois de plus, l'Angleterre sacrifiait l'intérêt canadien à l'amitié américaine. En 1871, MacDonald, écœuré, signa tout de même. Il ne confia sa déception qu'à ses collègues et à des intimes,[1] de sorte que l'attitude anglaise ne fut vraiment connue au Canada que longtemps après, une fois l'émotion calmée. En 1903, Aylesworth et Jetté refusèrent leur signature. Sifton les approuva publiquement, vigou-

1. *En particulier dans ses lettres à Charles Tupper, à John Rose et à Georges-Etienne Cartier. Memoirs of Sir John-A. MacDonald, publiés par Joseph Pope, 1894.*

reusement — à sa manière.[1] Tout le monde eut l'impression que le Canada était condamné avant l'audition de la cause. Le *Canada* et la *Presse* soupçonnèrent un complot ourdi par Chamberlain. Le *Soleil* écrivit (22 octobre 1903) :

"Le Canada a tout perdu, ou à peu près tout, devant le tribunal de l'Alaska. Le représentant de l'Angleterre s'est rangé du côté des Américains, contre les commissaires canadiens.

"Cela ne nous étonne guère, car l'Angleterre n'a jamais hésité à nous sacrifier pour maintenir la paix avec les Etats-Unis.

"Cela durera tant que le Canada n'aura pas le droit de faire ses propres traités.

"Ce droit de faire nos propres traités figure en tête du programme du parti libéral depuis l'entrée de M. Laurier au ministère en 1877, c'est-à-dire il y a 26 ans. Espérons que M. Laurier réussira un de ces jours à obtenir cette concession."

La *Gazette* reconnut que l'Angleterre achetait l'amitié américaine à nos dépens. Le *Herald* de Montréal et le *Globe* de Toronto félicitèrent Jetté et Aylesworth. Le *News,* journal conservateur de Toronto, fut aussi net que le *Soleil,* journal libéral de Québec. L'opinion, toute l'opinion, froissée de cet échec diplomatique, s'en prit non pas aux Etats-Unis mais à l'Angleterre. La mauvaise humeur contre l'Angleterre fut générale. Sifton, dans ses lettres et dans ses dépêches, puis verbalement à son retour, l'exprimait plus vertement qu'Henri Bourassa. Rien n'était mieux de nature à rapprocher Canadiens anglais et Canadiens français dans un désir d'indépendance.

Aux Communes, Bourassa souleva un débat le

---

1. Entrevue de Clifford Sifton, à son retour, dans le "Manitoba Free Press", du 9 novembre 1903. Et : John W. Dafoe : Clifford Sifton in relation to his Times ; pp. 212, 228 et 233.

23 octobre. Il eût volontiers pris pour devise, ce jour-là, une formule d'Henri Vaugeois : "L'indignation n'est pas un état d'esprit politique." Il n'y a pas lieu de s'en prendre aux juges, dit-il en résumé. Notre cause, soumise de façon tendancieuse, était perdue d'avance. Tirons plutôt cette leçon : il faut, à l'avenir, traiter nous-mêmes, directement, avec le gouvernement américain ; il nous faut un agent canadien à Washington.

Le discours de Bourassa fut bien accueilli par la presse libérale. Le *Soleil* écrivit :

"M. Bourassa a fait un excellent discours sur la question de l'Alaska. Le député de Labelle a clairement démontré que si le Canada perd une certaine partie de son territoire, c'est aux autorités impériales qu'il faut s'en prendre, et que le gouvernement canadien ne mérite aucun blâme sous ce rapport."

Laurier lui-même déclara le temps venu, pour le Parlement impérial, de concéder au Canada le droit de conclure ses propres traités. Sifton, dans une conférence retentissante, au Canadian Club d'Ottawa (7 décembre), repoussa le projet de préférence mutuelle lancé par Chamberlain et accepté par Tarte. Ainsi l'arbitrage de Londres portait, au Canada, un rude coup à l'impérialisme. Il gênait la campagne de Tarte, renforçait au contraire les partisans de l'indépendance. Laurier adoptait un article important du programme de la Ligue Nationaliste. Les conscrits de la Ligue, enrôlés pour se battre, ne pouvaient guère s'en prendre à Laurier ; ils se retournèrent contre Parent.

II

LE CONFLIT DU COLON ET DU MARCHAND DE BOIS—

Les nationalistes sur le terrain provincial — Critiques et batailles autour de la colonisation et de l'exploitation intensive des forêts — La Ligue Nationaliste à Québec—

Le trésorier provincial, Duffy, était mort accidentellement à Londres, en juillet. Parent géra le Trésor par intérim, pendant trois mois, puis il compléta son cabinet, le 6 octobre. John Charles McCorkill, conseiller législatif, devint trésorier provincial, et William Alexander Weir, député d'Argenteuil, ministre sans portefeuille. Deux personnalités sans éclat. Les premiers ministres de Québec semblaient, presque systématiquement, choisir des hommes de second plan pour collègues de langue anglaise. Peut-être se rappelaient-ils les difficultés créées à leurs prédécesseurs par les Dunkin, les Irvine et les Robertson, voire, plus récemment, par John Smythe Hall? D'ailleurs les affaires, plus que la politique, attirent les Anglo-Canadiens de talent, dans la province de Québec. Et peut-être le président de la Banque de Mont-

réal gouverne-t-il autant que le trésorier provincial. L'avocat McCorkill était l'ancien associé de J.-N. Greenshields, l'un des avocats les plus mêlés à la fois à la politique et à la finance. Il démissionna au Conseil législatif, pour solliciter le mandat de Duffy, dans le comté de Brome. Le député fédéral de ce comté était Sydney Fisher, ministre de l'Agriculture, assez influent dans les cantons de l'Est pour assurer l'élection du candidat ministériel. Il dut cependant surmonter un obstacle : l'opposition des sociétés de tempérance auxquelles McCorkill, buveur d'eau lui-même, refusa de signer une profession de foi prohibitionniste.

Le gouvernement Parent disposait d'une écrasante majorité. Mais dix ans plus tôt, la petite opposition libérale des Gladu, Turgeon, Dechène et Tessier menait la vie dure à Taillon. De même aujourd'hui les Pelletier, Leblanc, Landry, Casgrain et Chapais lancent des assauts disproportionnés à leurs forces parlementaires, et mènent la vie dure à Parent. Avec *L'Evénement* et le *Journal,* ils conduisent de front les campagnes provinciales et fédérales. Ils reçoivent le précieux renfort de Tarte et de la *Patrie.* A Québec, *L'Evénement* extrait des résolutions relatives au pont de Québec un aveu implicite de l'impasse où la compagnie s'est trouvée. A Montréal, la *Patrie* et le *Journal* réclament toujours un droit de coupe sur le bois destiné à l'exportation, afin d'obliger les Américains à créer des industries dans la province. Et surtout, ils critiquent les piètres résultats de la colonisation. La *Patrie* interviouve des colons mécontents, selon le procédé inauguré par la *Presse.* Les colons se plaignent toujours des marchands de bois, des concessionnaires de limites. Or les compagnies de pulpe figurent parmi les concessionnaires de limites. Le développement de

la publicité transforme décidément la presse anglaise et américaine. Les journaux augmentent leur volume. La Compagnie Riordon dans la vallée de l'Outaouais, la Laurentide et la Belgo Paper dans la vallée du Saint-Maurice, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi et les établissements Price au Saguenay, projettent ou exécutent des agrandissements. Ces compagnies obtiennent de nouvelles concessions forestières, ce qui double la gravité du vieux conflit entre colons et marchands de bois. La colonisation fournit le cri de guerre, devient la question du jour. De tous côtés, on somme le gouvernement de choisir entre les marchands de bois et les colons, entre les compagnies et le peuple. Toute la politique économique du gouvernement provincial est en cause.

Il n'existait pas de grande association agricole. Les cercles fondés par Gigault s'habituaient à recevoir des subventions, à solliciter diverses mesures ou faveurs ministérielles. Ils négligeaient l'aspect éducatif de leur tâche. Il existait à Montréal une Société générale de Colonisation et de Rapatriement, fondée sous l'inspiration du curé Labelle, et reconstituée en 1893 par le recorder de Montigny, sous le haut patronage conjoint de Mgr Fabre et du lieutenant-gouverneur Chapleau. La Société de Colonisation, présidée par J.-D. Rolland, groupait des avocats, des médecins, des prêtres et des journalistes de bonne volonté, qui n'avaient jamais défriché. Le gouvernement provincial appointait son secrétaire, L.-E. Carufel. Jusqu'au congrès de novembre 1898, la Société avait obtenu un seul résultat positif : des réductions de tarifs accordées aux colons par les compagnies de chemins de fer. Cependant les hommes politiques, entre autres l'ancien commissaire des Terres, Nantel, surveillaient ce centre éventuel d'influence. Des missionnaires colonisateurs à

l'esprit combatif et au parler franc s'en mêlèrent aussi. Le congrès de 1898 fut le point de départ d'un mouvement, d'abord calme, mais bientôt stimulé par l'effervescence nationaliste et passionné par ses incidences politiques. Tardivel et l'abbé Dugas réclamèrent longtemps l'accomplissement des vœux du congrès. En 1903, Tardivel était presque épuisé, et ses filles écartaient le plus possible les amis trop batailleurs. Mais Olivar Asselin, Omer Héroux et d'autres jeunes gens de la Ligue Nationaliste, entrèrent dans la Société de Colonisation et la travaillèrent à la manière d'un ferment. Voilà la Société de Colonisation de Montréal entraînée dans l'agitation qu'elle avait involontairement déclenchée. Elle invita Parent et Gouin à l'assemblée publique convoquée, le 7 octobre, pour la lecture des rapports annuels. Le premier ministre s'abstint, comme d'habitude, faute d'éloquence; le ministre de la Colonisation vint, s'attendant à écouter des choses désagréables et préparant une mise au point.

En effet, les rapports des directeurs et du secrétaire ne furent pas tendres pour les pouvoirs publics, qui laissaient la Société à ses seules ressources. Quelques députés reçurent des mentions honorables ; au premier chef, Charles-Bautrom Major, député provincial du comté d'Ottawa, et Henri Bourassa, député fédéral de Labelle, qui avaient obtenu pour les colons de leur comté des avantages pratiques : écoles, beurreries, fromageries, quais, services postaux, chemins, arpentages, et surtout le prolongement du "Chemin de fer de colonisation du Nord", de Labelle au Nominingue. Au-dessous de ces ex-æquo venaient, sur le palmarès, Nantel et Prévost, de Terrebonne; Lemieux et Marcil, de Gaspésie ; Girard et Tessier, du Lac-Saint-Jean : Chicoyne, de Wolfe, Tellier, de Joliette. Mais:

"Mais la médaille a des revers... Il reste, dans les lois qui régissent l'administration des Terres de la Couronne chez nous, et dans les règlements qui servent à appliquer ces lois, bien des sujets de plainte pour les colons et leurs amis..."

La Société rappela et renouvela les vœux de son congrès de 1898 : voies ferrées ; distribution rationnelle des crédits ; arpentages ; confection de chemins ; guerre à l'accaparement ; protection des forêts contre l'exploitation intensive ; écoles dans les centres de colonisation ; rapatriement ; concours du pouvoir fédéral.

Gouin livra la réponse préparée, énumérant les initiatives du gouvernement provincial, mettant en garde contre "les accusations injustes, les représentations souvent malveillantes, le pessimisme qui, pour n'être pas calculé peut-être, est certainement bien mal inspiré".

Depuis 1897, dit le ministre, le gouvernement a ouvert 658 milles de chemins de colonisation, réparé 1.040 milles, achevé 2.086 milles; il a jeté des ponts, en fer ou en bois, sur de simples cours d'eau ou de larges rivières, sur une longueur de 85.267 pieds.

Reste les "limites"... On se trompe si l'on croit que le gouvernement ne cède pas ou presque pas de lots pour la colonisation... Durant les quinze mois terminés le 30 septembre 1902, il a octroyé 1386 patentes, comprenant 144.781 acres ; durant la période correspondante terminée le 30 septembre 1903, il a octroyé 1384 patentes comprenant 153.077 acres. Ce sont les chiffres les plus élevés depuis la Confédération. Neuf cents soixante dix-sept colons passés par le bureau de Montréal se sont établis en 1902 ; et mille cinq en 1903. L'année en cours est donc la plus fructueuse de nos annales, au point de vue colonisation.

Gouin commençait ses discours en hésitant, en

tâtonnant, mais il s'échauffait vite, servi par sa mémoire, pour atteindre une certaine éloquence. Sa réponse prit des allures de mercuriale. Le ministre feignit de comprendre que la Société demandait des subsides pour distribuer des dividendes. Il rappela au secrétaire de la Société son état de fonctionnaire provincial. Mais l'assemblée accepta mal la semonce. Olivar Asselin et Omer Héroux posèrent des questions, demandèrent des précisions. Asselin, ex-secrétaire de Gouin, était bien placé pour connaître les points sensibles. Sa jeunesse et son air de fouine accentuaient l'impertinence de l'interrogatoire adressé à son ancien patron. Gouin montra son impatience. Cependant il dut encore entendre un réquisitoire du député Major contre les marchands de bois. Major nie qu'on puisse être à la fois l'ami des colons et l'ami des marchands de bois ; il somme la Législature et le gouvernement provincial d'opter pour les uns ou pour les autres.

Mauvaise journée pour le gouvernement de Québec. Parent. Turgeon et Gouin mirent tout en œuvre pour en effacer les effets. Le *Canada* du 13 octobre exposa tout ce que le gouvernement avait accompli pour la colonisation "selon les moyens pécuniaires et les pouvoirs dont il dispose". Puis, le 28, Turgeon, ministre de l'Agriculture, et Gouin, ministre de la Colonisation, défendirent encore la politique de colonisation du gouvernement devant le Club libéral de la partie est de Montréal.

Il existait aussi une Commission de colonisation, nommée par le gouvernement sous la pression publique, et qui ne faisait guère que des enquêtes partielles et des rapports sans suite. Or la Commission de colonisation comprenait un membre très indépendant, de fortune et de caractère, George-Washington Stephens, à l'esprit cri-

tique hypertrophié. Placé là, en principe, pour représenter l'élément capitaliste, Stephens était capable d'embardées surprenantes. Ce libéral attaquait, comme Lebeuf et souvent en liaison avec lui, les libéraux jugés indélicats. Préfontaine et Rainville, si malmenés par lui pendant leur gestion municipale, avertirent Parent : "Stephens se retournera contre vous, s'il découvre ou croit découvrir des irrégularités dans la politique de colonisation." Le gouvernement provincial profita de la mort du juge Bourgeois pour reformer la Commission, sans Stephens. Sur la suggestion de Laurier, Parent confia la présidence au sénateur Legris, ancien député de Maskinongé, ancien cultivateur resté très au courant des questions agricoles.

Bourassa, député de Labelle, accueillit sans enthousiasme la nomination du sénateur Legris à la présidence de la Commission. Il craignait que ce cultivateur d'une paroisse riche ne sous-évaluât les difficultés, la peine immense des colons. Cependant J.-H. Legris ne manquerait ni de compétence ni de caractère. L'affaire Riel avait conduit ce conservateur national, en même temps que plusieurs autres, au parti libéral. C'était un batailleur, un "engueuleur", efficace dans les assemblées contradictoires. Les habitants l'appelaient "une grand'hache". Les adversaires craignaient cet acharné qui se renseignait sur leurs points faibles et les ridiculisait, les déchiquetait, les écrasait en public. Tenant la municipalité de Louiseville dans le creux de sa main, Legris avait rendu des services au parti, converti un comté autrefois très conservateur, et remporté, entre autres, une victoire sur sir A.-P. Caron. Ce qui ne l'empêchait pas de manifester, à l'occasion, une tendance "nationale" et un caractère indépendant : il avait voté pour la motion Bourassa, aux Communes, pen-

dant la guerre du Transvaal. Legris avait du mérite et du jugement, et prenait ses décisions en connaissance de cause : mais, la décision prise, il n'en démordait pas. Un anticléricalisme récent et tout particulier complétait le personnage. Un de ses fils avait été corrigé par un Oblat, à l'Université d'Ottawa. Legris intente un procès, le perd, et englobe dans son ressentiment non pas la religion, mais le clergé tout entier. Il suit régulièrement la messe, mais assiste à la quête, debout et raide, les bras croisés, refusant de donner un sou. Au conseil de ville, il contrecarre toutes les requêtes du curé. Le cabinet Parent confiait la Commission de colonisation à un ami politique, certes, mais non pas à une créature.

Le gouvernement craignait une intervention de Bourassa, familier des problèmes de colonisation et, croyait-on, inspirateur d'Asselin et Héroux. Il fallait élever des défenses d'autant plus solides que, dans le camp adverse, Pelletier et Casgrain avaient réussi à réconcilier, au moins officiellement, Monk et Tarte. Le 10 novembre, une visite de Borden à Montréal fournit l'occasion d'une grande assemblée au Monument National. Autour du chef de l'opposition fédérale : Casgrain, Pelletier et Leblanc, batailleurs, Tarte, agité, Monk, penché, et Taillon, branlant sa longue barbe. C'est Tarte qui parla le plus longtemps, surmontant les interruptions. Après la séance, les étudiants se rendirent devant l'Université Laval, où ils se divisèrent en deux groupes, les "rouges" qui entonnèrent la Marseillaise, les bleus qui répondirent par un Libera aux intonations lugubres.

* * *

Bourassa était en plein élan. Une "Association Continentale", fondée à Toronto pour étudier les questions politiques dans un esprit large, l'avait invité en Ontario. Bourassa, sans hésiter, accepta de parler le 9 novembre sur "Le loyalisme des Canadiens français". Sa venue à Toronto fut l'événement du jour. On l'interviouva. Goldwin Smith le reçut à la *Grange*. Goldwin Smith était un causeur, au sens français, à la conversation limpide, comme son style. Il évoquait des personnages anglais, français et américains qu'il avait connus : Gladstone, Edouard VII, Disraeli, Napoléon III, Louis Blanc, le général Grant, Andrew Carnegie. Bourassa passa presque une nuit dans la bibliothèque de la *Grange*.

Goldwin Smith était un réformiste, à vrai dire un indépendant, et ses vues s'accordaient à celles de Bourassa sur les points essentiels. Les conservateurs manifestèrent autant de courtoisie, et de curiosité, à l'égard du Canadien français remueur d'idées. Il faut connaître les idées de M. Bourassa, dit le *News*, si éloignées qu'elles soient des idées dominant en Ontario, car cet homme cultivé "ayant plus de stabilité que M. Tarte, plus de caractère que Mercier", interprète les sentiments de sa province et ỳ jouera sans aucun doute, avant longtemps, un rôle considérable. Une large banderole, portant le nom du conférencier, flotta en travers de la rue Yonge, principale artère de Toronto.

L'inspecteur d'écoles James L. Hughes, frère du colonel-député Sam Hughes et, comme lui, chef orangiste, présida la soirée. Une belle brochette de tories ontariens entoura le conférencier, sur l'estrade. Bourassa fut à la fois très courtois et très franc. Les Canadiens français, dit-il, connaissent assez bien les Canadiens anglais, dont ils comprennent la langue et lisent les journaux. Mais

les Canadiens anglais ne connaissent pas leurs compatriotes de langue française. Ils les assimilent à tort aux Français de France. Les Canadiens français sont très différents des Français ; malgré quoi on ne peut leur demander de nourrir pour l'Angleterre les mêmes sentiments qu'éprouvent les Canadiens de sang anglais. Les Canadiens français sont essentiellement et exclusivement canadiens. Ils envisagent tous les problèmes au point de vue du Canada. C'est pourquoi ils sont, avec raison, anti-impérialistes.

Qu'on ne s'y trompe pas, dit encore Bourassa. Les Canadiens français, encouragés dans cete voie par leur clergé, ont à maintes reprises prouvé leur loyalisme. La différence entre le loyalisme de certains Anglo-Canadiens et celui des Canadiens français est que le premier s'exprime volontiers ainsi : "Le Roi et le Pays", et le second s'exprime ainsi : "Le Pays et le Roi."

Quelqu'un dans l'assistance : — "Ce n'est pas sot !"

Il n'est pas sot, se dirent les Anglais. Quant à Bourassa, à mesure qu'il sent la partie gagnée, ses yeux prennent plus d'éclat, son assurance s'affirme. Il aborde les questions militaires et diplomatiques : Il n'est ni sage ni patriotique d'envoyer les hommes dont nous avons tant besoin se battre en terre étrangère. De même, c'est aux Canadiens à gouverner le Canada, à négocier les traités du Canada. "Que chacun s'occupe de ses affaires", dit Bourassa, songeant à lord Minto. Et il conclut en conseillant à ses auditeurs de chercher à mieux connaître les Canadiens français.

Bourassa révélait aux Anglais sa doctrine, le plus souvent déformée, et beaucoup plus canadienne que canadienne-française. C'était, en somme, la doctrine exposée par Tarte, dans une longue lettre à Willison, après les élections fédérales de

1900.[1] Bourassa demandait à ses auditeurs de comprendre les Canadiens français, comme Tarte l'avait demandé à son correspondant. Ils leur demandaient l'impossible. Bourassa lui-même, à l'opposé du caractère anglais, était typiquement français — plus français que le Canadien moyen — par son goût de l'étude et des idées générales, ses rappels de principes, sa logique, ses grandes synthèses historiques. Les Anglais ne suivent cette méthode ni dans leurs tribunaux, où la jurisprudence prime les syllogismes, ni dans leurs Parlements, ni dans les discussions privées. Ils ne se laissèrent pas convaincre par Bourassa, mais séduire. Ou plutôt Bourassa, comme Tarte mais avec plus de moyens oratoires, s'imposait à eux par sa franchise totale, presque agressive, presque brutale — arrêtée juste au point où elle eût dépassé les bornes. En venant leur présenter, dans la ville sainte de Toronto, son exigence d'un respect mutuel dans la franchise, il accomplissait une sorte d'exploit sportif, et c'est ce qu'ils appréciaient surtout. "Qu'il ait tort ou raison", dit le *Toronto Saturday Night,* "il a le courage de ses convictions". Bourassa remporta un succès très vif, et s'illusionna peut-être sur les conversions opérées. Il donna encore une conférence sur l'esprit de la constitution de 1867, à Woodstock.

Dans la province de Québec, la presse divulgua les succès ontariens de Bourassa. Et d'autant plus qu'il devait parler à Montréal le dimanche suivant, 15 novembre, dans une réunion convoquée par la Ligue Nationaliste, à l'occasion du passage de Charles Ramsay Devlin.

L'Irlandais Devlin, né au Canada, neveu par alliance du recorder de Montigny (et donc cousin,

---

1. *Histoire de la Province de Québec, Vol. IX, p. 262.*

par alliance, de Louvigny de Montigny), avait été député fédéral du comté d'Ottawa. Il était adroit et cultivé, flatteur et charmeur. En 1896, Devlin et Bourassa se partagent le comté d'Ottawa, divisé en Wright et Labelle. Devlin garde Wright ; Bourassa prend Labelle. Mais l'année suivante, Devlin démissionne pour aller militer dans l'Irlande de ses ancêtres. Sa séduction agit là-bas comme ici ; l'ancien député canadien devient député de Galway aux Communes d'Angleterre. En 1903, il rentre au Canada, à la fois pour intéresser les Canadiens au sort des Irlandais et pour proposer Galway comme tête de ligne du prochain "service rapide" transatlantique.

Les Irlandais du Canada fêtèrent le député de Galway. Ils lui préparèrent une fête à Buckingham, dans son ancien comté. Les organisateurs invitant des parlementaires et autres personnages, Devlin suggéra le nom de son ami Bourassa. Or Bourassa, distribuant à chacun sa leçon, avait dit, avec quelque vivacité, que si les Irlandais rendaient aux Canadiens français leurs bonnes dispositions, les deux races catholiques pourraient jouer un grand rôle au Canada, pour leur bien commun. Le *True Witness,* le journal irlandais de Montréal, vit dans cette réflexion une attaque contre la race irlandaise. Bourassa s'expliqua dans plusieurs lettres au *True Witness ;* mais les explications de Bourassa ne ressemblent jamais à des excuses. Les Irlandais restèrent fâchés. L'Order of Hibernians, société organisatrice de la fête Devlin, refusa d'inviter Bourassa. Devlin refusa de venir sans Bourassa. La fête, prévue pour le 8 octobre, fut décommandée.

La Ligue Nationaliste releva l'affaire en organisant à Montréal, pour le 15 novembre, une soirée Devlin à laquelle participerait Bourassa. Ce serait essentiellement une manifestation pro-irlandaise, ce qui, dans l'esprit des jeunes nationalistes,

signifiait une manifestation antianglaise. Car nous avons déjà signalé l'équivoque méconnue ou acceptée par Bourassa, qui prêchait un patriotisme canadien — les textes sont formels — mais dont les disciples faisaient, pour beaucoup, du patriotisme canadien-français.

Les étudiants et la grande foule se retrouvèrent au Monument National le 15 novembre. Asselin rappela brièvement le but de l'assemblée : honorer le talent et le courage moral, témoigner de l'admiration à un petit peuple en lutte pour sa liberté constitutionnelle.

Très agréable à entendre, avec ou malgré son accent, Devlin parla en français. Il ne déçut pas les jeunes gens, qui souhaitaient des paroles osées :

"Nous combattons pour obtenir les droits dont vous jouissez. Ces droits, cette liberté, vous ont été obtenus par vos patriotes, par vos martyrs. Chez nous aussi, ils seront obtenus par les patriotes, au besoin par les martyrs. Mon prédécesseur au siège de Galway est en prison ; et cette perspective nous attend. Je vous dirai franchement que mon ami Bourassa aurait connu depuis longtemps le régime cellulaire s'il était dans mon pays, et s'il s'avisait de parler en public comme il le fait au Canada. Et sir Wilfrid Laurier lui-même courrait grand risque de se voir appréhender comme un vulgaire malfaiteur, s'il s'avisait de prononcer en Irlande un discours comme celui qu'il a prononcé récemment sur la question de l'Alaska."

Devlin parla contre l'impérialisme — contre Chamberlain, naturellement. Il blâma la guerre sud-africaine, impopulaire en Irlande. Il exposa le programme du parti irlandais et ses espoirs d'autonomie : "Je suis député de Galway au Parlement anglais ; je ne m'en vante pas ; mais combien je me vanterais d'avoir l'honneur d'être député à un Parlement irlandais! Nous attendons toujours l'heure de la délivrance finale."

Devlin fit encore ressortir les similitudes entre l'histoire et la situation du peuple irlandais et

celles du peuple canadien-français. Et il adjura les Canadiens des deux origines de rester unis.

L.-A. Chauvin, ex-député de Terrebonne, parla ensuite. Puis Bourassa prononça une vibrante allocution. Il fit l'éloge du député de Galway, ancien député canadien — du comté voisin du sien. Il décrivit l'Irlande, qu'il avait visitée :

"J'ai vu l'Irlande et ses belles campagnes, et j'ai été attristé. Il n'y a là ni liberté, ni richesse. Dans les villages composés de quelques chaumières, au plancher de terre battue, il y a une pauvre église et pas d'école. Au milieu, on voit une belle maison à deux étages, celle de la police.

"Là où la maison de la police domine l'église et la chaumière, le peuple ne peut être heureux ; il ne le sera que le jour où les rôles seront renversés."

Si je suis venu parler de l'Irlande, conclut Bourassa, c'est que toutes les colonies sont solidaires ; les Canadiens ont le droit et le devoir de demander la liberté pour l'Irlande.

Le Dr Guerin, représentant des Irlandais dans le cabinet provincial, termina la séance en regrettant les malentendus entre Canadiens d'origine française et irlandaise. L'importance de cette journée fut peut-être moins dans la réception faite au député de Galway que dans la nouvelle manifestation de Bourassa, huit jours après son succès de Toronto.

Le député de Labelle apparaissait non seulement comme l'homme du jour, mais comme l'homme de demain. Bien des choses pourraient dépendre de son attitude — et il n'était pas influençable ! Complètement réconcilié avec Laurier, il venait de lui rendre, coup sur coup, trois services, en secouant le général Dundonald, en aplatissant Tarte, et en réclamant la liberté du Canada en matière de traités commerciaux. Cette dernière réclamation frayait la voie au premier ministre. Laurier prévoyait encore une circonstance impor-

tante où Bourassa — où l'intransigeance de Bourassa — lui serait utile. Mais tous les libéraux ne connaissaient pas les projets de Laurier. Et surtout, les ministres provinciaux redoutaient une incursion de Bourassa sur le terrain brûlant de la colonisation.

Sous les attaques inlassables de Louis-Philippe Pelletier, de *L'Evénement* et du *Journal*, auxquels la *Patrie* s'était jointe, auxquels la Ligue Nationaliste, la Société de Colonisation et d'autres étaient à la veille de se joindre, Parent faiblissait, malgré son imposante majorité parlementaire. Ses adversaires utilisaient les révélations d'Ottawa sur le piètre état de la Compagnie du Pont. William Price lui gardait rancune de sa défection dans l'affaire du Trans-Canada. Et la campagne relative à la colonisation s'intensifiait malgré le tir de barrage immédiatement déclenché par Turgeon et Gouin. Des députés ministériels, à l'exemple de Major, élevaient des critiques. Maurice Perrault, député provincial de Chambly, Ernest Roy, député provincial de Montmagny, ne cachaient pas leurs sympathies pour le programme de la Ligue Nationaliste. Il y avait enfin les adversaires de la gestion municipale de Parent — entre autres, le député libéral de Saint-Roch, J.-A. Lane. On trouvait louche l'exemption de taxes accordée, pour dix ans, par le maire et les échevins de Québec, au nouveau théâtre Auditorium, dont ils étaient actionnaires. On trouvait très élevé le "bonus" de $5.000 voté au maire par son conseil municipal. Des mécontents, qui n'étaient pas tous du parti conservateur, renseignaient le journal de Pelletier et Landry.

Au sein même du ministère se reproduisaient les frictions prévues par Marchand. L'élément jeune, éloquent et batailleur du ministère, supportait sans patience la direction d'un administrateur, incapable de haranguer les foules. D'après Turgeon et

Gouin, la province ressentait la nostalgie de l'éloquence. Il faut aux Canadiens français, disaient-ils, un chef éloquent. C'étaient toujours Gouin ou Turgeon, parfois Gouin et Turgeon, qui affrontaient et mataient les auditoires rétifs. Des officieux conjecturèrent le départ de Parent : Laurier le nommerait membre, voire président, de la Commission des chemins de fer, dont la session fédérale avait décidé la création, et qui comporterait de jolies prébendes pour hommes politiques fatigués. Le successeur de Parent serait Horace Archambault, ou Turgeon, ou Gouin. De toute façon, dans le remaniement ministériel, Gouin remettrait le portefeuille de la Colonisation à Bourassa, ainsi neutralisé, au soulagement d'Ottawa et de Québec. Ceux qui souhaitent du "sang nouveau", des concessions à l'opinion des jeunes — et de l'éloquence ! — seront satisfaits. La Ligue Nationaliste louangera forcément le ministère. Et si la colonisation ne marche pas mieux qu'auparavant, Bourassa ne pourra s'en prendre qu'à lui-même. La *Patrie* du 19 novembre publia cet entrefilet :

"La présence du premier ministre à Montréal a remis en circulation beaucoup de rumeurs que nous avons mentionnées déjà. On dit par exemple que M. Parent se retirera d'ici trois semaines, qu'il aura pour successeur M. Gouin, que M. Henri Bourassa fera partie de la nouvelle administration, etc., etc."

Et dans son article du même jour, Tarte, qui se piquait toujours de reconnaître la valeur et l'intégrité de celui qui l'avait "fessé", dit ceci :

"M. Bourassa entrera-t-il dans le cabinet de Québec ?

"Il y a un assez fort mouvement dans cette direction.

"Nous sommes loin de partager toutes les opinions du député de Labelle. Mais nous croyons être l'écho de l'opinion publique en disant que le remplacement de

M. Parent par M. Bourassa au département des Terres de la Couronne serait accueilli avec faveur.

"M. Bourassa s'efforcerait de faire de la colonisation."

La rumeur était consistante. Le même jour encore, la *Presse* insérait cet article de son correspondant de Québec :

"Depuis quelques jours, on parle beaucoup, dans les cercles politiques de Québec, de l'entrée prochaine de M. Henri Bourassa dans l'arène provinciale. Un citoyen de Québec, très intime avec M. Bourassa, disait ces jours derniers à votre correspondant que le député de Labelle, sollicité par nombre d'amis de prendre cette décision, ne détesterait pas de mettre son incontestable popularité au service d'un programme nettement nationaliste, comportant la conservation à la province de ses pouvoirs d'eau, l'inauguration d'une politique nouvelle de colonisation, et la réforme de notre système d'exploitation forestière. On désigne ouvertement quatre députés du district de Québec comme ayant déjà donné leur adhésion à ce programme."

Le "citoyen de Québec, très intime avec M. Bourassa", était Armand Lavergne, reçu avocat, et qui ouvrait son bureau dans la vieille capitale. "Armand fait bien de se fixer à Québec", écrivit Laurier à Mme Lavergne ; "il ferait mieux de se fixer à Montréal, car il y a plus d'espace et plus d'avenir à Montréal. Mais s'il tient à Québec, certes, ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Il y trouvera assez d'espace pour arriver à tout, et je sais qu'il peut arriver à tout."[1] Le très jeune avocat parlait tout de même un peu vite, un peu à l'étourdie. Bourassa ne confiait pas ses intentions. Mais le plan comptait des partisans assez nombreux, mus, les uns par leur admiration pour Bourassa, les autres par le désir de le neutraliser. Jules Tessier, l'ancien Orateur de la Législative,

1. *Lettre du 15 juillet 1903, figure dans des archives privées.*

devenu sénateur, présenta le plan à Laurier. Les stratèges provinciaux recouraient au prestigieux intermédiaire du premier ministre fédéral. Or celui-ci connaissait son "cher Henri" à l'égal de son "cher Armand" : une prière un peu accentuée eût attiré un refus. D'ailleurs, Laurier ne tenait pas au départ de Bourassa. Au cours de conversations, le premier ministre "mentionna" les rumeurs courantes. Bourassa laissa entendre qu'il ne jouerait pas les otages. Rien de formel dans ces échanges de vues ; Laurier garda l'impression que Bourassa eût accepté à la condition de devenir premier ministre et de former l'administration à sa guise.[1]

Laurier n'insista point. D'ailleurs, la Ligue Nationaliste préparait une assemblée à Québec, où Bourassa serait son porte-parole. Armand Lavergne s'ennuyait dans son bureau fraîchement tapissé, encore peu fréquenté par la clientèle. Il avait tout le loisir de monter une grande machine.

---

1. Bourassa fit allusion à ces conversations dans la Patrie du 23 septembre 1907 : "Je puis bien rappeler que durant l'automne 1903, M. Laurier m'offrit à trois reprises d'entrer dans le cabinet Parent, avec promesse de succession prochaine. Je refusai." Weir, à la veille d'une assemblée contradictoire avec Bourassa, demanda par lettre à Laurier s'il pouvait démentir. Laurier lui répondit (26 septembre 1907) : " A l'époque où l'on était mécontent du gouvernement Parent, les deux parties m'approchèrent et me présentèrent des suggestions de toutes sortes. L'une d'elles était de faire entrer Bourassa dans l'administration. En conversation avec lui, je le lui mentionnai, mais je ne sais combien de fois. L'impression qui me reste à l'esprit est qu'il aurait accepté s'il avait été chargé de former l'administration lui-même. L'affaire n'a pas été plus loin ; et je n'ai certainement rien fait pour donner suite à ces conversations."

Lettre de Weir et copie de la réponse de Laurier, aux Archives publiques du Canada ; Laurier papers, dossier 3232.

Au contraire de ce que dit Armand Lavergne dans ses souvenirs, écrits de mémoire à la veille de sa mort, ce n'est pas le parti libéral qui organisa l'assemblée du 8 décembre 1903. C'est la Ligue Nationaliste, dont Bourassa devait exposer le programme. Mais le programme de la Ligue coïncidait avec l'orthodoxie libérale du moment, sur le point essentiel de l'anti-impéralisme; et Bourassa, député libéral à Ottawa, était peut-être un futur ministre libéral à Québec. Enfin, la plupart des jeunes ligueurs entretenaient des relations de famille ou d'amitié dans le parti libéral — à commencer par Armand Lavergne, fils d'un intime de Laurier et neveu d'un whip libéral. Sans donner l'estampille officielle à l'annonce de cette assemblée, le parti libéral l'accueillit avec faveur. Avec une faveur mêlée de prudentes réserves. Ainsi, le *Soleil*, du 27 novembre :

"Le succès obtenu par le député de Labelle dans l'Ontario est en quelque sorte un hommage direct à la politique de sir Wilfrid Laurier; et nous sommes très à l'aise pour souhaiter la bienvenue à M. Bourassa, à l'occasion du discours qu'il doit prononcer le 8 décembre au soir, à la salle militaire de Québec, sous les auspices de la Ligue Nationaliste canadienne."

Le *Soleil* en profitait pour résumer le programme de la Ligue, assorti aux idées du parti libéral. N'est-ce pas Honoré Mercier qui a revendiqué avec le plus d'insistance une large autonomie pour les provinces ? N'est-ce pas sir Wilfrid Laurier qui est allé le plus loin dans la revendication d'une large autonomie canadienne, compatible avec le maintien du lien colonial ?

Ernest Roy, député provincial de Montmagny, libéral et "ami de la Ligue", dirigea l'organisation. On pria les maires et les curés de la région d'annoncer l'assemblée. On obtint des taux d'excursion sur les chemins de fer convergeant vers Québec : Intercolonial, Québec et Lac-Saint-Jean, Grand-

Tronc, Pacifique-Canadien. On invita les sociétés de Québec à se faire représenter. Le *Soleil*, répétant que le programme nationaliste et le programme libéral ne différaient en rien d'essentiel, engagea le peuple de Québec à se rendre en foule écouter Bourassa. *L'Evénement* et le *Journal* en conclurent trop vite que la Ligue Nationaliste était l'agent d'une faction libérale.

Les derniers jours, les préparatifs prirent encore de l'ampleur. Tout le monde s'en mit, sauf les conservateurs méfiants. Napoléon Drouin, propriétaire de la Rock City Tobacco — et rouge en politique, au point de déteindre — assuma les frais d'impression de dix mille circulaires, distribuées à la porte des églises. Mgr Antoine Gauvreau, curé de Saint-Roch, avança de quelques minutes les exercices ordinaires de la retraite, pour libérer ses paroissiens à l'heure de l'assemblée. La veille du grand jour, le *Soleil* renouvela son "appel aux patriotes" ; l'entrée est gratuite et des sièges seront réservés aux dames.

Bourassa était descendu chez le sénateur Tessier — Jules Tessier, l'ancien compagnon de luttes de Turgeon et Dechène, l'un des libéraux les plus authentiques de tout le district de Québec. La "Garde indépendante Champlain" vint l'y chercher, avec fanfares et clairons. A son entrée dans la salle du Manège, la foule — évaluée à six mille personnes — chanta "Vive la Canadienne". Sur l'estrade avaient pris place les sénateurs Pantaléon Pelletier et Jules Tessier, le conseiller législatif Némèse Garneau, les députés fédéraux Lavergne et Rousseau, les députés provinciaux C.-B. Major, Cyrille Delage et Alexandre Taschereau — tous libéraux; puis Nazaire Levasseur, Ulric Barthe, Charles Lanctôt, C.-J. Magnan. Armand Lavergne, Omer Héroux. Soit, à l'exception d'Omer Héroux, et à la rigueur de C.-J. Magnan, institu-

teur avant tout, un état-major de grande manifestation libérale.

Ernest Roy ouvrit l'assemblée, et présenta le petit-fils de Papineau. (A Québec, Bourassa était encore "le petit-fils de Papineau", ce qui l'agaçait un peu.) Ernest Roy était un assez joli garçon, parlant bien, ayant de l'initiative et le goût du panache ; il aimait et fréquentait les jeunes. Député libéral, associé d'Adélard Turgeon dans son étude, il inclinait vers les idées de la Ligue Nationaliste. On se demande, dit-il, dans l'intérêt de quel parti politique M. Bourassa est venu. Déplorable habitude de tout examiner à travers un prisme bleu ou rouge ! Deux partis politiques se disputent le pouvoir ; ils paraissent profondément divisés, bien qu'on ne trouve guère entre eux de grandes différences de principes. Et ces partis ont fait jusqu'à ce jour l'éducation populaire. Il en résulte de graves inconvénients ; et vous comprenez pourquoi la Ligue Nationaliste s'est formée : vous comprenez pourquoi l'assemblée de ce soir n'est ni libérale ni conservatrice. Il s'agit d'étudier les questions politiques en dehors des considérations de parti.

Asselin dit quelques mots sur les origines de la Ligue Nationaliste, dont le député de Labelle exposerait le programme : "Après l'avoir entendu, vous jugerez si nous avons eu tort de lui confier notre cause, et s'il a eu tort de la prendre en mains."

Bourassa s'attacha tout de suite à montrer que la Ligue Nationaliste n'était ni une organisation révolutionnaire ni le prélude d'un mouvement de race. C'est comme Canadien, dit-il, et non pas seulement comme Canadien français, que je m'oppose à l'impérialisme. On semble l'avoir compris à Toronto, où j'ai fait applaudir nos idées, partagées par plus d'un Ontarien. Nous ne tenons pas un langage révolutionnaire en demandant le droit, pour le Canada, de conclure ses propres traités, de

diriger sa politique étrangère. Le premier ministre, qui eut le tort, en 1900, d'envoyer des contingents en Afrique, comprend et adopte aujourd'hui ces principes. Nous avons blâmé sir Wilfrid envoyant des troupes en Afrique ; nous applaudissons sir Wilfrid déclarant, au banquet des Chambres de commerce, que jamais le Canada, même pour sauver l'Empire, ne sacrifiera un atome de son autonomie. Chaque fois qu'un homme d'Etat, anglais ou français, bleu ou rouge, sacrifiera les intérêts canadiens aux intérêts anglais, nous le combattrons. Chaque fois qu'un homme d'Etat, français ou anglais, rouge ou bleu, fera valoir les droits du pays à l'autonomie absolue, nous l'approuverons.

Après ce préambule, Bourassa divisa sa conférence en trois parties : La situation du Canada dans l'Empire — L'organisation fédérative du Canada — Les problèmes économiques concernant particulièrement notre province.

Sur le premier point, il est bien clair que la province de Québec ne veut pas de l'impérialisme politique et militaire. Bourassa se dit en mesure d'affirmer, d'après ses contacts récents à Woodstock et à Toronto, que la majorité des Ontariens n'en veulent pas davantage. Reste l'impérialisme économique, dont lord Strathcona — à qui nous payons $10,000 par an pour nous représenter à Londres — et lord Minto — qui sort ainsi de son rôle constitutionnel — se constituent les hérauts. Certaine école a entrepris de nous persuader que cet impérialisme économique avantagerait la province de Québec, en particulier la classe agricole. On nous dit : "La question est simple. M. Chamberlain propose d'augmenter le prix du blé, de la viande, du beurre et du fromage que nous vendons à l'Angleterre. Quel mal, quel danger y a-t-il là-dedans ?" Il y a le danger d'aboutir à la fédération

impériale. Car, en échange de ses bons procédés, M. Chamberlain demandera des concessions aux colonies. A ce principe, nous opposons le principe contraire : l'autonomie absolue de la Grande-Bretagne et de chacune de ses colonies en matière de tarif et de commerce. Nous réclamons pour le Canada le droit de négocier et de conclure lui-même ses traités de commerce. Droit d'autant plus nécessaire que notre industrie grandit tous les jours, et que l'Angleterre sacrifie régulièrement les intérêts canadiens.

En second lieu, l'organisation fédérative du Canada. Le ministre de la Colonisation, M. Gouin, a demandé avec éloquence l'augmentation du subside fédéral. Le régime financier imposé aux provinces par les auteurs de la Confédération me paraît radicalement faux. Une organisation sociale ne doit pas puiser ses revenus ailleurs que dans les impôts dont elle frappe elle-même ses biens ou son travail. Je ne demande pas l'augmentation du subside fédéral. Je demande sa répartition équitable entre les provinces, selon leur population. Je demande aussi que l'Etat fédéral ne songe pas uniquement à la colonisation de l'Ouest, mais à celle des vieilles provinces. (Sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur Sifton, l'immigration européenne au Canada déferlait, à destination de l'Ouest.) Les agents d'immigration de l'Etat fédéral en Europe devraient aussi diriger sur les provinces de l'Est de bons agriculteurs possédant quelques capitaux. Ces agriculteurs remplaceraient ceux des nôtres qui vont dans les régions nouvelles, où le défrichement rebute les Européens ; ils serviraient d'instructeurs à notre population agricole, trop routinière. Il faut encore que le Parlement fédéral vote, chaque année, les sommes nécessaires à l'exécution d'un plan de travaux de colonisation — routes, voies ferrées, etc. — préparé par le gouvernement de chaque province.

Enfin la Ligue Nationaliste veut restreindre les appels judiciaires, dans les procès basés sur des lois provinciales, aux tribunaux de la province. Ne déférons à la Cour Suprême que l'interprétation des lois fédérales et les conflits entre citoyens de provinces différentes.

Et voici la troisième partie du programme : les problèmes économiques de notre province. "Si l'on me demandait quel est le premier devoir du gouvernement de Québec, je répondrais : C'est de coloniser. Si l'on me demandait quel est le deuxième devoir du gouvernement de Québec, je répondrais encore : C'est de coloniser. Et si l'on me demandait quel est le troisième devoir du gouvernement de Québec, je répondrais toujours : C'est de coloniser."

Nous vendons trop de limites, sans méthode. Et surtout, nous vendons trop de limites à des spéculateurs. Car le pire ennemi du colon n'est pas le marchand de bois, c'est le spéculateur, qui s'empare des lots de colonisation, les dépouille de leur bois et les abandonne. Modifions la loi. Obligeons les industriels américains à transformer le bois sur place, à fonder des usines dans la province. Assurons enfin, par la location plutôt que par la vente, la mise en valeur, l'exploitation de toutes les sources d'énergie hydraulique, richesse nationale.

Ces idées étaient celles de l'opposition provinciale. Flynn, Pelletier, Chapais, *L'Evénement*, le *Journal*, la *Patrie* les avaient émises. Parent, Turgeon et Gouin s'étaient appliqués à les réfuter. Les personnages officiels de l'estrade, qui applaudirent l'exposé anti-impérialiste de Bourassa, restèrent beaucoup plus froids pendant la fin de la conférence. Mais les étudiants suppléèrent à cette réserve. La séance levée, ils descendirent, musique en tête, jusqu'au monument de Champlain, au pied duquel ils chantèrent "O Canada".

Cette conférence ne pouvait entièrement convenir à aucun parti. En Ontario, on se plaignit que Bourassa eût pris pour une adhésion à ses idées la courtoisie de ses auditeurs, l'accueil réservé à son talent. A Montréal, Tarte approuva les réformes préconisées par Bourassa dans l'administration des terres et la colonisation, mais réfuta sa thèse sur les relations avec l'Angleterre et mit en garde contre l'idée d'indépendance. A Québec, les plus déçus furent les rouges. L'éditorial du *Soleil*, au lendemain de la conférence, déchanta un peu. Bourassa était encore un "brillant apôtre", un "beau tribun" qui "produit les grands effets sans les chercher" et honore la race. Cependant il était aussi un de ces indépendants, de ces indisciplinés — comme il est inévitable et peut-être utile qu'il en existe un tout petit nombre — qui sèment la graine d'idées "nécessairement non encore pratiques ni mûres". Le nationalisme qu'il prêche "nous va d'autant mieux que c'est le chef libéral du Dominion qui en a donné le signal", mais d'autres points appellent des réserves.

C'est surtout la partie de la conférence traitant des questions provinciales — en particulier de la colonisation — qui imposait ces réserves à l'organe libéral. Il y revint le surlendemain :

> *"L'hon. M. Parent, durant la dernière session, l'hon. M. Turgeon, plus récemment, ont traité cette même question à fond et d'une manière irréfutable. On pourrait se dispenser de revenir sempiternellement sur de vieilles théories, si victorieusement démolies. Le député de Labelle est animé de bonnes intentions... Un plus minutieux examen le convaincra qu'il est plus facile d'écrire une thèse sur le papier que de résoudre ces questions d'administration pratique."*

L'intérêt porté à la colonisation était méritoire, dans une ville industrielle comme Montréal. (Le Pacifique-Canadien construisait alors, dans l'est

de la ville, les dix bâtiments de ses énormes usines Angus. [1]) Pour beaucoup, à l'exemple de Bourassa, la colonisation, c'est l'aide urgente à porter au défricheur dont les enfants grandissent sans école et sans souliers. Mais chez certains, l'esprit d'opposition stimule le zèle humanitaire. La colonisation, c'est une épine à enfoncer dans le flanc du gouvernement. La Société de Colonisation tint son assemblée annuelle, pour l'élection du bureau. Alfred Pelland, Omer Héroux, Olivar Asselin et Amédée Denault soulevèrent une discussion orageuse. Ils reprochèrent à la société sa timidité, sa soumission à l'égard des gouvernements. Asselin se fit élire dans le nouveau bureau de direction.

Conservateurs et indépendants, tous ces critiques utilisaient la conférence de Bourassa. Le *Soleil* haussa le ton ; au bout de quelques jours, il engageait le public à ne pas s'emballer sur la "harangue" du député de Labelle. Il ne serait plus question d'offrir un portefeuille à Bourassa. L'expérience Tarte suffisait aux "vieux rouges".

Les officieux surveillaient d'autant plus ces incidents que l'on était — ou l'on se croyait — en période pré-électorale. L'année 1903 finit sans élections générales, mais un peu partout s'annoncèrent les candidatures. Les deux députés du comté des Deux-Montagnes, Calixte Ethier (fédéral) et Hector Champagne (provincial) rendirent compte de leur conduite parlementaire dans une assemblée conjointe, à Saint-Eustache. Bourassa vint les appuyer. Il parla en franc partisan de Laurier. Il accomplissait cependant un geste spontané, et sans doute isolé ; le parti ne pouvait compter sur lui.

---

1. Du nom de Richard B. Angus, l'un des "magnats" qui, siégeant à la fois au conseil d'administration de la Banque de Montréal et du Pacifique-Canadien, contribuèrent à l'étroite liaison des deux grandes entreprises.

Des libéraux voulaient le rappeler à la discipline, le mettre en demeure de jouer la règle du jeu — la règle en vertu de laquelle tout ce que fait le parti est bien, tout ce que font les adversaires est mal. Laurier, plus habile, respectait l'indépendance de "son cher Bourassa". Il attendait seulement la première occasion pour aborder avec lui, en tête à tête, un aspect scabreux de la propagande nationaliste.

Laurier s'inquiétait en effet du mouvement nationaliste, prêt à se transformer en mouvement séparatiste. Il craignait une réaction ontarienne — à la veille des élections. On entendait réclamer, dans la province de Québec, un drapeau canadien-français. La *Vérité* adoptait cette idée. L'abbé F.-A. Baillargé, curé de Saint-Hubert, préconisait un drapeau "bleu azur, fleurdelysé, avec castor, feuilles d'érable et écusson de la province de Québec". [1] Les jeunes gens groupés autour de Joseph Versailles optaient pour le drapeau "Carillon Sacré-Cœur". Ils avaient réuni, le 25 juin, autour de leur noyau montréalais, des délégués de Marieville, de Saint-Hyacinthe, de Nicolet, de Joliette, des Trois-Rivières, de Rimouski et de Chicoutimi. Or ces jeunes gens se réunissaient au Collège Sainte-Marie, avec l'encouragement des Pères Jésuites et de Mgr Bruchési. Laurier intervint auprès de l'archevêque, qui persuada les jeunes gens de déplacer leur but, de tendre à l'action catholique plus qu'à l'action nationale. Le mouvement lancé pour la diffusion du drapeau Carillon Sacré-Cœur se transforma en une organisation catholique de la jeunesse canadienne-française. Joseph Versailles et ses camarades s'assembleraient de nouveau en 1904, pour la préparation d'un congrès.

---

1. Abbé F.-A. Baillargé : "Le drapeau canadien-français" (Granger, Montréal, 1904).

Laurier guettait l'occasion d'intervenir également, sans brusquerie, auprès de la Ligue Nationaliste. L'occasion se présenta le jour de Noël. Le député de Labelle obtint pour le Dr T.-A. Brisson, agent général de la Société de Colonisation et de Rapatriement, une entrevue avec Laurier et le ministre de l'Intérieur Sifton. Bourassa et Brisson firent doubler la subvention de la Société — de $4,000 à $8,000. Ils firent promettre des maisons de refuge pour les colons nouvellement arrivés, des quais sur certains lacs. L'entrevue terminée, Laurier retint Bourassa. Le premier ministre admire le dévouement du député de Labelle en faveur des colons; il ne discute pas le programme de politique provinciale exposé à Québec : mais il s'inquiète des tendances antibritanniques de la Ligue Nationaliste. (Laurier savait à quoi s'en tenir, à cet égard, sur les dispositions d'Armand Lavergne.) L'assemblée Devlin a déjà fourni aux étudiants, prompts à embrasser la cause des persécutés, l'occasion de conspuer l'Angleterre. La Ligue Nationaliste ne vise-t-elle pas à former un parti français — ce qui provoquera une réaction ontarienne, pendant la campagne électorale. — "Qui a pu vous donner cette idée ? L'esprit de la Ligue Nationaliste est entièrement, exclusivement canadien", affirma Bourassa. C'était le soir de Noël. Laurier partait pour Arthabaska, et Bourassa, sans observer de trêve pour la période des fêtes, emmenait le Dr Brisson et un ingénieur dans le comté de Labelle, afin de choisir l'emplacement des refuges et des quais. Avant de quitter son bureau, Bourassa fit tenir à Laurier, par un messager, le programme de la Ligue Nationaliste, avec ce mot :

"Vous pourrez l'étudier dans l'atmosphère vivifiante d'Arthabaska. Je ne sais pas qui ou quoi a pu vous faire imaginer qu'il y avait là un mouvement français ou anti-anglais. Je couvais presque ces jeunes gens, et je sais que leurs idées personnelles, comme la pensée

de leur ligue, sont essentiellement canadiennes. Si vous voulez trouver des francisants, c'est au "Canada" qu'il faut les chercher. Et c'est précisément le "Canada" qui a fait la plus grise mine à la Ligue." [1]

Mal convaincu, Laurier hésitait à ouvrir une campagne électorale où s'opposeraient les deux races. Les députés passèrent les journées de fête dans leur comté, à sonder le terrain. Chez les conservateurs, Tarte intervenait dans le choix des candidats. Leblanc et lui convoquèrent une assemblée au palais de Justice de Laprairie. Monet écrivit à Tarte qu'il viendrait à cette réunion, organisée dans son comté. Tarte répondit qu'il s'agissait d'une "affaire de famille", pour le choix d'un candidat conservateur, où Monet ne pourrait être écouté, ni même reçu. Monet arriva le premier dans la salle, et, à titre d'électeur du comté, força la discussion. On reparla du libre-échange et de la protection, de la réciprocité avec les Etats-Unis (voulue par Monet) et de la préférence britannique (voulue par Tarte). Les bleus ajournèrent le choix de leur candidat.

Tarte avait sans peine entraîné tout le parti conservateur dans la campagne protectionniste. Une nouvelle grève, suivie de lock-out, s'était produite dans l'industrie de la chaussure, à Québec, en novembre (l'arbitrage ne servait de rien). Vingt usines avaient fermé leurs portes. C'est la faute du tarif, dit la *Patrie* : mieux protégée contre la concurrence américaine, l'industrie de la chaussure surmonterait les difficultés ; les industriels fabriqueraient en plus grande série, à meilleur marché, et paieraient mieux leurs ouvriers.

D'aucuns l'admettaient. Mais l'autre partie du programme de Tarte — la préférence britannique — soulevait les méfiances exprimées par Bou-

---

1. Lettre aux Archives publiques du Canada (Laurier papers).

rassa dans sa conférence de Québec. Depuis l'arbitrage de l'Alaska, on entendait dire : "Nous n'avons rien à perdre à nous séparer de l'Angleterre, qui ne nous protège pas, qui sacrifie nos intérêts."

Et c'est la *Patrie,* c'est Tarte qui mettait en garde :

"Notre conviction est qu'il ne coulerait pas beaucoup d'eau dans les fleuves avant que les Etats-Unis nous prennent à la gorge, si nous nous séparions de l'Angleterre, et si cette dernière se désintéressait de notre sort."

III

TARTE CONTRE LAURIER

Tarte et Laurier manœuvrent l'un contre l'autre — Première élection d'Armand Lavergne et d'Ernest Lapointe — Elections municipales à Montréal et à Québec — L.-J. Forget, Herbert Holt et le trust des services publics — La Presse *contre le trust.*

1904

Pendant cet hiver de 1903 à 1904, les plans de Laurier furent bouleversés par la faute du Grand-Tronc. La Compagnie, qui devait déposer en garantie cinq millions de dollars en argent ou en valeurs d'Etat, déposa cinq millions de ses propres obligations — très bien cotées en Bourse, il est vrai. De plus, elle voulut faire garantir par l'Etat non plus 75 p. 100 mais la totalité de l'émission du Grand-Tronc-Pacifique. Des ministres parlèrent d'annuler le contrat et de faire construire le nouveau transcontinental par l'Etat d'un bout à l'autre, de Moncton au Pacifique. En fin de compte, ils se rangèrent à l'opinion de Laurier, acceptèrent les changements demandés. Mais

il eût été dangereux de provoquer des élections là-dessus. L'opposition, tenue au courant, cria au coup monté, à la fraude. Dans la province de Québec, le *Journal* et *L'Evénement* dirent que le projet croulait misérablement. La *Presse*, il est vrai, soutenait la politique ferroviaire de Laurier. En vertu d'un accord verbal entre Berthiaume et Laurier, un ancien rédacteur de la *Patrie*, tout dévoué à Laurier, Thomas Côté, publiait, sans contrôle du patron, des articles politiques inspirés, presque dictés par le premier ministre. Côté habitait Ottawa, voyait Laurier deux ou trois fois par semaine, et exécutait ses directives. C'est dire si le journal populaire vantait le projet de transcontinental. Mais Lomer Gouin, bien accueilli dans les milieux de finance, et qu'un ami commun, très intime, reliait à Berthiaume, avertit Laurier que les conservateurs tournaient autour de Berthiaume, avec des "offres alléchantes" pour l'achat de la *Presse*. [1] Derrière Hugh Graham, tentateur en chef, se profilait l'ombre du Pacifique-Canadien, rival du Grand-Tronc. Le cabinet décida de reculer les élections générales, et de convoquer une session parlementaire au printemps, pour faire ratifier les changements.

Ayant du temps devant soi, Laurier fit quelques nominations et remaniements. Henry E. Emmerson, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, fut assermenté comme ministre des chemins de fer. Le révolté Blair se laissa passer des menottes dorées : la présidence de la Commission des chemins de fer. Le commissaire canadien-français fut

---

1. Le premier avertissement de Lomer Gouin est une lettre du 24 septembre 1903. Elle figure au dossier 1718 des "Laurier papers", aux Archives publiques du Canada. On n'en a pas encore fait état, croyons-nous. C'est un document très curieux, étant donné la suite des événements.

Esdras Bernier, remplacé au ministère du Revenu de l'Intérieur par Louis-Philippe Brodeur. A son tour, Brodeur serait remplacé comme Orateur, à l'ouverture de la session, par Belcourt, député d'Ottawa. Enfin Madore, député d'Hochelaga, et Carroll, solliciteur général, furent nommés juges. Laurier réservait une affection particulière à Carroll, qui lui ressemblait assez, au physique et au moral, et qui, peu taillé pour la lutte, avait livré d'ardentes batailles. Dominique Monet espéra le poste de solliciteur général. Il l'eût occupé avec honneur. Et plusieurs de ses amis en parlèrent à Laurier. — "Mais il s'est séparé de moi dans un moment difficile. — Il jugeait que vous aviez tort. — Eh bien, dit Laurier, en reprenant un mot de John MacDonald, c'est à ces moments-là que j'ai besoin de mes amis." A vrai dire, Laurier savait oublier : il le prouverait, avant longtemps, en retenant Bourassa ; mais il voulait remplacer Carroll par un autre de ses jeunes amis, Rodolphe Lemieux, plus souple, plus courtisan que Monet, et d'ailleurs instruit, agréable, dévoué.

Il y aurait donc sept élections partielles à tenir dans la province de Québec, avant la session, toutes dans des comtés sûrs ; les deux nouveaux ministres devaient se faire réélire, Brodeur dans Rouville et Lemieux dans Gaspé ; il faudrait remplacer Bernier dans Saint-Hyacinthe, Carroll dans Kamouraska, Madore dans Hochelaga ; élire un successeur à Martineau, de Montmagny, décédé ; enfin, refaire l'élection annulée de Saint-Jacques de Montréal.

Presque en même temps se tiendraient les élections municipales de Montréal, puis celles de Québec, puis quatre élections provinciales partielles.

Les libéraux avaient un atout supplémentaire : la zizanie entre Monk et Tarte, le découragement de Monk. Avant les sept élections partielles, Monk

voulut s'entendre avec Borden, sur la "plate-forme" à adopter. — "Il faudra que je consulte M. Tarte", répondit Borden. Le député de Jacques-Cartier ne trouva pas un mot de réplique. Il partit, la tête inclinée sous un faix invisible, et, contrairement à son habitude, tout agité. Il relata l'incident à ses intimes, en répétant, comme une chose incroyable : "Il m'a dit cela, à moi !" Monk voulait abandonner son poste de premier lieutenant de Borden.

Cependant une seule des sept élections fédérales s'annonçait disputée : celle de Saint-Jacques. Après de longs procès, les juges Tait et L.-O. Loranger avaient invalidé l'élection de Joseph Brunet, cuisinée par Tarte, en janvier 1902, au détriment de Bergeron. Les attendus étaient sévères — falsification de registres et de bulletins de vote — et Brunet, inéligible, se trouvait hors de jeu. Bergeron se présenta une fois de plus, pour reprendre la circonscription "volée". Or, Bergeron boudait Tarte, et s'était ouvertement réjoui de son écrasement historique par Bourassa. Sans doute demanderait-il l'appui de M. Monk . . . Surprise : c'est Tarte qui ouvre la campagne de Bergeron, en compagnie de Taillon et de Leblanc, le 28 janvier.

Préfontaine et Gouin, grands organisateurs libéraux pour le district de Montréal, vinrent présider la convention destinée à choisir un candidat. J.-A. Drouin, qui s'était effacé devant Brunet deux ans plus tôt, invoqua les promesses de Laurier ; mais des promesses sont-elles valables deux ans ? On lui préféra Honoré Gervais, professeur de droit à Laval, et qui possédait à la fois plus de valeur personnelle et plus de relations influentes. Gervais était un libéral avancé, ami de Gouin et de Préfontaine, associé au barreau de Rainville et d'Horace Archambault, bien décidé à réussir et bien armé pour la réussite. Dévoué à ses amis, Gervais avait aidé

Gouin, en plusieurs circonstances et sous diverses formes, des conseils juridiques à l'organisation de banquets. Gouverneur de l'Ecole Polytechnique, professeur à la Faculté de Droit, féru des questions d'enseignement et partisan de la réforme scolaire. Gervais était, comme son ami Gouin, trop prudent pour adhérer à l'Emancipation ou à la Ligue de l'Enseignement. Les chefs conservateurs Tarte, Monk, Beaubien, Casgrain, Taillon et Leblanc soutenant Bergeron de toutes leurs forces, Laurier décida de venir lui-même soutenir son candidat. On lui prépara une grande assemblée au Monument National.

Laurier voulait aussi plaire à un élément de l'opinion un peu négligé et d'importance croissante : les jeunes. Il voulut avoir, parmi ses candidats, deux jeunes avocats : Ernest Lapointe, dans Kamouraska, et Armand Lavergne, dans Montmagny. Ernest Lapointe. Vingt-sept ans ; un colosse placide, aimé des "habitants" pour sa simplicité, son bon sens, et recommandé par Carroll, qui lui jugeait de l'étoffe. Armand Lavergne. Vingt-quatre ans à peine ; mais bien pris des épaules, le visage assuré, la contenance libre. Le fils de l'incomparable amie avec qui Laurier, depuis plus de vingt ans, n'a cessé de correspondre — le fils de Laurier lui-même, hasardent les méchantes langues. L'insinuation des méchantes langues est sans doute une calomnie, mais Laurier évoque souvent ses premières années de mariage, de barreau et de politique, et la joyeuse société d'Arthabaska sur laquelle régnait la jolie, charmante et dépensière Mme Lavergne. Les galopins du village passaient en trombe, brandissant des épées de bois, sous la conduite d'Armand Lavergne. A vingt-quatre ans, Armand semble toujours brandir des épées de bois. Député, il brillerait dans les tournois d'éloquence. Et Laurier compenserait ainsi la peine

qu'il vient d'infliger à ses amis Lavergne. Depuis quelques mois, Joseph Lavergne, juge à la Cour Supérieure, demande une promotion à la Cour d'Appel. Malgré l'insistance de Mme Lavergne, Laurier, par sagesse politique, refuse à son ami montréalais le poste qui doit revenir à un Québécois. — Vous voulez favoriser Choquette ou Lemieux, dit Mme Lavergne, et la grande amie boude. [1] Or Laurier croit les électeurs de Montmagny plus dociles que les magistrats de Québec. L'élection d'Armand sera, pour ses parents, une compensation magnifique. Et, par habileté supérieure, Laurier priera le juge Choquette, ancien député de Montmagny, d'aider Armand de son influence. Que les lecteurs difficiles ne fassent pas la petite bouche devant cet épisode de "petite histoire". La petite histoire éclaire et prépare la grande, surtout s'il s'agit, dans la province de Québec, de Laurier, Lavergne et Bourassa.

Car Lavergne consulta le député de Labelle, et accepta sur son conseil. Bourassa vint dans le comté où Fitzpatrick, Louis-Philippe Brodeur et Onésiphore Talbot (l'entregent, la distinction et la force) organisèrent la convention et l'élection. Lavergne, mis comme une carte de mode — ce qui faisait sourire Bourassa, plus dédaigneux des apparences — prononçait des discours enflammés, élevés sur le plan lyrique. En même temps, Pantaléon Pelletier et Rodolphe Lemieux présidèrent au choix d'Ernest Lapointe, dans Kamouraska. Au contraire d'Armand Lavergne, Ernest Lapointe donnait l'impression d'un esprit positif, ruminant de sages décisions. Autour de lui, ses compagnons paraissaient des nains.

Le député provincial de Montmagny était Ernest

---

1. La correspondance, très active, relative à cette affaire, figure dans des archives privées.

Roy, qui avait présidé la récente assemblée de la Ligue Nationaliste à Québec. Il avait fondé, avec un associé, Arthur Normand, la Compagnie manufacturière de Montmagny, la plus grosse industrie locale, où l'on fabriquait chaudières et moteurs pour les beurreries et fromageries. La plus grosse influence, avec la sienne, était celle du juge Choquette, ancien député fédéral du comté. A la demande de Laurier, Choquette s'employa en faveur d'Armand Lavergne. D'autres chefs libéraux, entre autres Cyrille Delage, député de Québec-Comté à la Législative, refusèrent d'appuyer Lavergne, qui avait prononcé des discours en faveur de leurs adversaires. Pour les "vrais rouges", en effet, Bourassa et son disciple Lavergne n'étaient pas francs du collier. Il fallait éviter une nouvelle expérience Tarte. Les "vrais rouges" dressèrent un plan : soumettre à la signature de Lavergne l'engagement d'approuver tous les actes, passés et futurs, du gouvernement libéral. [1] Mercier liait de cette manière les nouveaux conseillers législatifs, ce qui fournit des précédents. Faute de signer cette formule, Lavergne sera privé du nerf de la guerre.

Ernest Roy, qui croyait concilier son dévouement au parti libéral et sa sympathie pour la Ligue Nationaliste, se chargea de présenter le document à Lavergne. Celui-ci consulta encore une fois Bourassa — l'homme libre qui avait renvoyé l'argent fourni à son insu par la caisse du parti, pour aider à son élection. — "Ce n'est pas mon affaire", répondit sèchement Bourassa. Lavergne mit le papier dans sa poche, et dit à Ernest Roy : "Je n'ai pas l'intention de signer, mais je ferai l'élection sur ce document. Avec ce papier, je n'ai pas besoin de fonds."

1. *Armand Lavergne : Trente ans de vie nationale. Correctifs apportés par P.-A. Choquette : Un demi-siècle de vie politique.*

Les chefs du parti n'en revenaient pas. Surprise. Scandale. Bourassa, fier de son disciple, partit pour Ottawa et vit Laurier.

Ainsi Armand Lavergne, imposé par Laurier aux libéraux de Montmagny, consultait, non pas Laurier, mais Bourassa. En Chambre, il se conduirait en lieutenant de Bourassa. Seul, dans le parti libéral, Laurier refusa de s'en scandaliser. Il n'aimait pas seulement Bourassa et Lavergne, pleins de talent et pleins de feu ; il les admirait secrètement. Il vit la faute commise en traitant ces jeunes hommes d'élite comme de vulgaires politiciens de comté : ceux-là devaient être liés non par des chèques et des reçus, mais par le prestige et l'amitié d'un chef égal en talent, supérieur en expérience, et qui respecte leur personnalité. Lavergne fut accepté comme candidat libéral, libre de tout engagement.

Quels caractères indépendants tout de même ! Au moment même où Laurier leur accorde son appui sans conditions, Bourassa lui récrit pour le prier — pour le sommer — de rappeler à l'ordre lord Strathcona, haut commissaire du Canada, qui se constitue, en Angleterre, "l'instrument ou l'allié" d'un parti politique, celui de Chamberlain. — Rappeler à l'ordre lord Strathcona, le magnat du Pacifique ! Le député de Labelle ne doute de rien ! Bourassa s'inquiète encore de la présence de sir Frederick Borden, ministre de la Milice du Canada, au Comité de défense impériale, à Londres :

"Lorsque je vous ai parlé de la nomination de sir Frederick Borden au Comité de défense, vous m'avez exprimé l'opinion que ce comité était une organisation sans importance, dans le genre de la Navy League. Nous avons maintenant la preuve que ce comité est un corps politique possédant des attributions très importantes. Vous avez sans doute lu les déclarations de Balfour, d'Asquith, et les commentaires des journaux anglais à ce sujet. De quel droit notre ministre de la Milice accepte-t-il de siéger sur ce comité sans

l'autorisation du cabinet dont il fait partie et du parlement canadien ?"

Laurier répondit patiemment, s'expliqua. Nous en reparlerons, dit-il, selon son habitude. Je pourrai vous convaincre que vous faites fausse route. Et d'ajouter : "En attendant, faites élire votre disciple. Bien qu'arrivé en Chambre sous vos auspices, il va être 'another thorn in the flesh' ". [1] Cette lettre en poche, Bourassa revint à Montmagny. Louis-Philippe Pelletier critiquait âprement Laurier, au Cap-Saint-Ignace. Bourassa saute en traîneau, traverse une épaisse poudrerie, intervient à l'assemblée, foudroie le censeur du premier ministre.

Le jour où Bourassa le défendait victorieusement contre Pelletier (7 février 1904), Laurier tint sa grande assemblée au Monument National. Il vint accompagné par Sydney Fisher, Raymond Préfontaine, Louis-Philippe Brodeur et Rodolphe Lemieux — tous les ministres fédéraux de la province. sauf Fitzpatrick, qui surveillait les élections dans le district de Québec. Il y avait aussi Lomer Gouin, les sénateurs Béique, J.-P.-B. Casgrain, Cloran, Dandurand, force députés, et les candidats du district de Montréal : Honoré Gervais, candidat dans Saint-Jacques, L.-A. Rivet, candidat dans Hochelaga, J.-B. Blanchet, candidat à Saint-Hyacinthe.

Tarte avait dit, en présentant Bergeron : "Il ne suffit pas de dire que tout va bien ; il faut se demander si ça ne pourrait pas aller mieux." Laurier partit de là pour répliquer :

"Nos premiers parents étaient heureux. Survint le tentateur qui leur tint à peu près le même langage que vous tient M. Tarte. Ils ont écouté ses conseils.

---

1. Lettre d'Henri Bourassa (4 février), et copie de la réponse de Laurier (5 février), aux Archives publiques du Canada ; Laurier papers, dossier 1366.

Et la conséquence a été qu'au lieu d'aller mieux, ç'a été infiniment plus mal.

"Eh bien, messieurs, à voir ce qui se passe aujourd'hui, il est évident que le diable n'est pas mort. Le diable parcourt les rues de Montréal. Il prend tantôt la forme joviale de mon ami M. Bergeron, tantôt la forme plus nerveuse de mon ex-collègue M. Tarte, tantôt, plus rarement, la forme solennelle de M. Monk..."

Laurier passa en revue les résultats de son administration, les progrès des dernières années, pour conclure : "Et l'on vient vous dire : Voyons si ça ne pourrait pas aller mieux !" Dans un avenir prochain, le Transcontinental "ouvrira un nouveau territoire tributaire du Saint-Laurent, créera une nouvelle province de Québec au delà des Laurentides, avec des terres arables, des terres forestières et des pouvoirs d'eau en quantité illimitée". Sous la parole du magicien se dessinaient les terres arables, les terres forestières, les pouvoirs d'eau, toute une nouvelle et fabuleuse province de Québec.

Honoré Gervais, le plus en vue des candidats montréalais, fit l'éloge du parti libéral et de son chef. Une idée favorite de Gervais, professeur de droit, était l'indépendance constitutionnelle du Dominion, à conquérir graduellement. Il souhaitait la nomination de consuls canadiens à l'étranger. Il dit, au Monument National : "Ce sera l'impérissable gloire de sir Wilfrid d'avoir préparé le Canada, par un enrichissement subit, à une plus grande indépendance politique."

Les éloges de Gervais étaient superflus. Laurier avait paru ; Laurier avait parlé ; et toute apparition de Laurier mettait la foule canadienne-française en transe. Sa présence suffisait à déclencher un de ces phénomènes d'ambiance irrésistibles où les plus réfractaires perdent leur sang-froid. Pour quelques paroles, un coup de chapeau, une poignée de main, des adolescents, des adultes mêmes se

donnaient à lui, à jamais. Tarte, le lendemain, était obligé de rappeler : "Laurier est un homme..."

Pour ne pas souligner ses évolutions trop fréquentes, Tarte, qui se disait naguère "partisan de Laurier" plutôt que libéral, se disait maintenant "protectionniste" plutôt que conservateur. Il avait confiance en l'étiquette protectionniste — surtout dans les districts industriels — et sur son conseil les candidats bleus, à ces élections partielles, s'intitulèrent "protectionnistes" plutôt que "conservateurs". Cela ne plut guère à Monk et à de vieux conservateurs ; mais Tarte éclipsait Monk ; c'est Tarte qui organisait les deux élections montréalaises, celle de Saint-Jacques et celle d'Hochelaga ; et Bergeron lui-même, assez vigoureux et expérimenté pour se conduire tout seul, subissait l'influence de Tarte. La *Patrie* parlait toujours de Borden et Tarte (en oubliant Monk) comme elle avait parlé de Laurier et Tarte. C'est bien Tarte qui paraissait le chef ; on le voua au mépris public dans les assemblées libérales — comme, aux élections précédentes, dans les assemblées conservatrices.

Les deux ministres, Brodeur et Lemieux, furent réélus par acclamation. Ernest Lapointe fut aussi élu par acclamation, à 27 ans. Lavergne fut élu sans peine à Montmagny, à 24 ans ; et les libéraux gardèrent aussi les autres comtés (16 février 1904). Des victoires conservatrices dans les deux divisions montréalaises eussent consacré Tarte dans le rôle de chef — et peut-être modifié l'histoire du parti conservateur dans la province. Le double échec d'Hochelaga et de Saint-Jacques atteignait les ambitions de Tarte. Le *Soleil* conclut :

"M. Bergeron a été battu. M. Rousseau a été battu. M. Taché a été battu. M. Bernard a été battu. Mais c'est surtout M. Tarte qui a été écrasé."

A regarder de près, cependant, la majorité libérale de Saint-Jacques était réduite, de 1641 voix en 1900 à 636 en 1904 ; celle d'Hochelaga, réduite de 635 à 300 malgré la pression exercée par la Compagnie du Grand-Tronc, aux ateliers de la Pointe-Saint-Charles, auprès de ses employés habitant la division. La majorité libérale de Saint-Hyacinthe tombait de onze cents à deux cents voix. Enfin, les élections partielles tenues le même jour dans d'autres provinces se soldaient, pour le gouvernement, par la perte du siège de Blair, à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick.

Tarte fit habilement ressortir tout le terrain gagné, en l'attribuant à la plate-forme protectionniste. D'autre part, il souligna les traits particuliers de l'élection de Montmagny. Il fut même le premier à pressentir la rupture de Bourassa et Lavergne avec Laurier et la formation d'un troisième parti. Il écrivit, dans la *Patrie* du 17 février :

"M. Lavergne est sans doute un libéral, mais c'est un libéral nationaliste. Il fait partie du comité exécutif de la Ligue Nationaliste Canadienne, dont M. Bourassa est l'âme dirigeante... C'est une espèce de troisième parti que M. Bourassa et le groupe de jeunes gens qui l'entourent ont résolu de fonder...

"Il n'y a pas de doute que M. Bourassa, renforcé de M. Lavergne et appuyé dans une certaine mesure par M. Monet, insistera, à la prochaine session, auprès du gouvernement, pour obtenir des déclarations sur les sujets importants mentionnés au programme de la Ligue."

Et, comme s'il connaissait, ou devinait, la correspondance échangée quinze jours plus tôt entre Laurier et Bourassa :

"Nous avons hâte de savoir comment le gouvernement expliquera à M. Bourassa et à M. Lavergne la présence de sir Frederick Borden au conseil du Comité de la défense impériale."

Bref, annonçait Tarte : "La bataille ne fait que commencer." La bataille était en cours pour les élections municipales de Montréal et celles de Québec ; après quoi elle se poursuivrait pour quatre élections provinciales complémentaires.

* * *

Au contraire des grandes villes américaines, Montréal ne débattait pas ses élections municipales selon les lignes de démarcation politiques. Des clans — appelés cliques par les adversaires —, inféodés à des intérêts, se livraient une sorte de match, accompagné de paris. Et les gros parieurs déposaient leurs enjeux chez les Forget. Deux influences majeures s'exerçaient, celle du journal populaire la *Presse* et celle du quasi-monopole des services publics.

La *Presse* atteignait les 80,000 exemplaires de vente quotidienne. La *Patrie*, aussi bien étoffée, sinon mieux, n'en atteignait pas la moitié — et son tirage paraissait déjà très beau. La *Presse*, la *Patrie* et le *Star* ne reculaient devant aucune sensation, des récits de crime aux images décolletées. L'école, la presse et le théâtre constituaient les trois gros soucis de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Un journaliste de naissance française, Henri Bernard, s'était mis à dénoncer, dans des brochures lues au réfectoire de plusieurs communautés, "l'inspiration maçonnique" de la Ligue de l'Enseignement. Un incident alimenta cette campagne. Le conseiller d'Etat Louis Herbette, vice-président de l'Alliance française, et laïcisant notoire, fort suspect de franc-maçonnerie, recevait et pilotait les Canadiens de passage à Paris, au point d'être surnommé "l'Oncle des Canadiens". Louis Herbette, à son tour, vint au Canada. Reçu à dîner chez Olivier Faucher, président de la Ligue de

l'Enseignement, Herbette proposa l'affiliation de la Ligue canadienne à son homonyme française. Faucher ne répondit ni oui ni non. L'Oncle des Canadiens pensa peut-être : "Qui ne dit mot consent." Rentré à Paris, il annonça l'affiliation. La presse publia cette nouvelle. Or la Ligue de l'Enseignement française passait pour une filiale du Grand-Orient. Henri Bernard redoubla ses coups. Des membres mêmes de la Ligue montréalaise s'inquiétèrent. Godfroy Langlois démentit, dans le *Canada* : "La Ligue de l'Enseignement, fondée à Montréal l'automne dernier, n'a jamais sollicité, ni directement ni indirectement, une adhésion à la Ligue française de l'Enseignement, qui a son siège à Paris." Mais les autorités ecclésiastiques se dirent qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Le 1er janvier 1904, en guise de souhaits de nouvel an, Mgr Bruchési mit Napoléon Brisebois, professeur à l'Ecole Normale, en demeure de quitter la Ligue, dont il assumait le secrétariat. Brisebois démissionna, en avertit l'archevêque, et reçut les félicitations de Monseigneur, transmises par le chanoine Emile Roy, chancelier. L'archevêque de Montréal réussit, peu à peu, à désagréger la Ligue de l'Enseignement. Le cinéma naissait à peine. Les premières "photographies en mouvement" se projetaient sur les écrans, au parc Sohmer, en intermède des vaudevilles, et aux "soirées de famille" du Monument National, pendant les entr'actes. Surprise de voir, sur l'écran, une scène aussi réaliste que l'entrée en gare d'une locomotive ! Rien de suspect encore de ce côté. Mais le problème des journaux ! Mgr Bruchési voulait restreindre, éliminer si possible, la publicité des théâtres. Il intervenait souvent, et courtoisement, auprès des journalistes. Il insistait auprès du sénateur Forget, président du Bureau des gouverneurs de l'Université Laval de Montréal et commanditaire du *Journal*. Mais le *Journal* copiait ses grands confrères et rivaux, le *Star*, la *Presse* et

la *Patrie*. Arthur Beauchesne en avait fait part à l'archevêché, en témoignant, les yeux baissés et le cœur réjoui, d'une intense désolation. Or, Mgr Bruchési n'avait pas de prise sur le *Star*. Un envoyé de l'archevêque s'entendit répondre par MacNab, homme de confiance de Hugh Graham : "Tell the Bishop that he may run La Presse, he may run La Patrie, but he will not run *The Star*." Tenues à plus de précautions, la *Presse* et la *Patrie* compensaient les nouvelles et les images scabreuses par les annonces et les photos religieuses. On s'en amusait fort à l'Emancipation et à la Ligue de l'Enseignement, où fréquentaient plusieurs journalistes, confrères et amis de Godfroy Langlois — entre autres, Arthur Beauchesne. Mais de temps à autre, les évêques élevaient la voix. Par circulaire du 6 février 1904, Mgr Bruchési condamna une fois de plus l'exploitation des curiosités morbides, la publication des photos et récits "de drames sanglants et démoralisateurs". En pareil cas, la *Presse* et la *Patrie* s'amendaient pendant quelque temps, puis recommençaient peu à peu. D'ailleurs, la *Presse* n'était pas à bout de ressources. Elle multiplia les enquêtes auprès du public. "Faut-il abolir la peine de mort ?" demandaient les reporters à de braves gens, arrêtés dans la rue ; ou encore : "Que pensez-vous de la guerre russo-japonaise ?" Et de publier gravement les oracles populaires. Si les interviouvés, surpris, n'avaient pas d'opinion, la *Presse* leur en prêtait une, adroitement rédigée ; les citoyens, d'abord flattés, ne tardaient pas à s'attribuer cette opinion judicieuse sur la peine de mort ou la guerre russo-japonaise. Et le tirage montait toujours. Et la *Presse* "faisait" les élections municipales.

Or, en 1904, une autre puissance prétend "faire" les élections municipales. C'est le quasi-monopole des services publics, entre les mains d'Herbert Holt, président de la Montreal Light, Heat and Power,

et du sénateur Forget, président de la Compagnie des tramways. Herbert Holt est un Irlandais du nord, très fermé, mais sans préjugé francophobe ou antipapiste. Il n'accorde jamais d'entrevue, ne se montre jamais dans les clubs, ne communique jamais ses plans. A cet égard, il ressemble au sénateur Forget, spéculateur réfléchi. L.-J. Forget fonde ses combinaisons sur des réalités tangibles ; filatures, charbonnages, tramways. Il s'est constitué un capital de réserve, auquel il ne touchera qu'en cas d'absolue nécessité. Il soupèse les chances. Ses calculs faits, il peut risquer sa fortune sans sourciller. Son neveu Rodolphe, au contraire, mettrait bien des chimères en actions, obligations et parts de fondateur. Il se lance passionnément dans des entreprises téméraires, et chaque crise de Bourse entraîne chez lui une crise de nerfs. S'il échoue, il joue quitte ou double, au paroxysme de l'excitation. Rodolphe a d'abord subi la tutelle de son oncle au point de se lier au parti conservateur, malgré ses inclinations personnelles. Il lui vient tout de même des envies de s'émanciper. Il lui arrive de risquer, à la tête d'un groupe de jeunes, des spéculations non seulement indépendantes, mais presque contraires de celles de son oncle.

L.-J. Forget et Herbert Holt ont formé ensemble la Montreal Light, Heat and Power. Forget siège au conseil d'administration de la compagnie de gaz et d'électricité, présidée par Holt ; celui-ci siège au conseil d'administration de la compagnie des tramways, présidée par Forget. Leur ami commun, James Ross, associé de Forget dans la plupart de ses entreprises, et qui fut le premier patron d'Herbert Holt au Canada, siège au conseil d'administration de la Banque de Montréal. Holt lui-même quitte la Sovereign Bank, à l'avenir incertain, pour devenir administrateur de la Banque Royale du Canada. Cette même année 1904, Thomas Shaughnessy, client de la maison Forget, fait entrer

le sénateur au conseil d'administration du Pacifique-Canadien. C'est la première fois qu'un Canadien français pénètre dans ce saint des saints, où officient plusieurs administrateurs de la Banque de Montréal.

Nous simplifions. On voit s'ébaucher, à Montréal. un réseau qui couvrira la province, le pays. Herbert Holt et L.-J. Forget ont le goût des mergers plutôt que des fondations. Forget "contrôle" un merger de filatures, la Dominion Cotton Mills, de Montréal, et un merger d'aciéries, la Dominion Steel Company, de Sydney, Nouvelle-Ecosse. Son ambition immédiate est de compléter, de consolider le merger des services publics — tramways, gaz et électricité — à Montréal. Le téléphone, relativement peu répandu, ne fait pas encore figure de service public, en 1904. D'ailleurs, la Bell Telephone Company of Canada est filiale d'une compagnie américaine. Et les actions sont, intentionnellement, réparties entre des propriétaires assez nombreux pour que le bloc détenu par la compagnie américaine — trente et un pour cent de la valeur totale — empêche toute tentative de mainmise. Donc, les tramways, le gaz et l'électricité suffiront à combler l'appétit des Forget. L'objectif urgent est la prolongation du contrat des tramways.

Ce n'est pas absolument tout. Le Pacifique-Canadien vient d'installer, à proximité du port, ses usines Angus, qui provoquent le développement d'un nouveau quartier. Les Forget spéculent peu sur l'immeuble, mais Herbert Holt figure dans le syndicat créé pour le lotissement du nouveau quartier. L'agent d'immeubles U.-H. Dandurand. un peu terne, au point de vue intellectuel et mondain, auprès de son cousin Raoul Dandurand. mais qui n'en a pas moins du sens pratique, préside ce syndicat. Il lotit le quartier neuf et le baptise Rosemont, en l'honneur de sa mère, Rose Philips.

L'avenir des lotissements est lié à l'extension des lignes de tramways, comme à la fourniture du gaz et de l'électricité. Le tout dépend des concessions obtenues à l'Hôtel de Ville. U.-H. Dandurand pose sa candidature à la mairie. L'ami Préfontaine signera son bulletin de présentation. L'agent d'immeubles, une fois maire, hâtera l'annexion de Rosemont à Montréal — et, partant, la plus-value des terrains. D'autres créatures du trust présentent leur candidature à l'échevinage — en particulier l'Orateur de la Législative, H.-B. Rainville, dans le quartier Duvernay. Rainville, Préfontaine et Beausoleil ont déjà fait, quelques années plus tôt, la pluie et le beau temps à l'Hôtel de Ville de Montréal.

Voilà un plan bien ourdi. Mais la *Presse* ne se laissera pas dépouiller du privilège de "faire" les élections municipales. D'ailleurs la *Presse* a déclaré une guerre à mort aux intérêts Forget, qui englobent le *Journal,* en relations plus ou moins formelles avec le *Star*. Le journal de Berthiaume ne s'oppose pas seulement à la prolongation du contrat des tramways et à la prolongation du contrat de la Montreal Light, Heat and Power pour la fourniture du gaz. D'une manière générale, il demande, avec la nationalisation du port de Montréal, la municipalisation des services publics. Cette tendance socialiste, implantée par Helbronner, permet à la *Presse* d'affecter un dévouement unique et absolu à l'intérêt général. Le mouvement correspond encore à celui qu'Adam Beck propage en Ontario. Sept municipalités de la province voisine ont arraché à la législature l'autorisation d'instituer une commission d'enquête sur l'utilisation éventuelle des chutes du Niagara et la municipalisation éventuelle de l'énergie hydroélectrique. "C'est un mouvement pour le peuple", répète Adam Beck. "C'est un mouvement pour le peuple", affirme la

Presse, réclamant la municipalisation des services publics.

Même s'il n'y avait pas d'intérêts immédiats en jeu, la finance et l'industrie s'opposeraient, par principe, à toute tentative de nationalisation. Le *Globe,* qui soutient Adam Beck, y perd des centaines d'abonnés et surtout des milliers de dollars d'annonces. Les incidences et alliances politiques compliquent d'ailleurs la situation. Et de même à Montréal. Le maire sortant Cochrane, malade en Floride, s'abstient. La *Presse* appuie la candidature de l'échevin Hormisdas Laporte, gros commerçant intègre et respecté. Laporte se recommande par ses débuts modestes. Commis épicier, il a suivi des cours du soir ; d'échelon en échelon, il est devenu copropriétaire de l'épicerie en gros Laporte, Martin et Cie. La *Presse* l'intronise "champion des ouvriers". Mais Laporte est notoirement protectionniste et conservateur. Il a inspiré à son associé Catelli le fameux compromis adopté par les chambres de commerce. Outre Raymond Préfontaine, ministre de la Marine, le sénateur Cloran signe le bulletin de présentation de son adversaire.

A ramener aux grandes lignes, nous avons la lutte classique du "candidat du peuple" contre le "candidat des trusts". La Compagnie des tramways, la Montreal Light, Heat and Power, et aussi l'Association des débitants de liqueurs, présidée par Lawrence-A. Wilson, soutiennent Dandurand. Mais la *Presse* en appelle aux "honnêtes gens" — mieux encore : au Peuple. Les syndicats internationaux, où règne une tendance socialiste, favorisent la municipalisation et rendent à la *Presse* son appui de l'année précédente. George-Washington Stephens, qui consacre les loisirs de sa retraite à des études économiques et sociales, démontre la position financière très aventurée de la Montreal Light, Heat and Power.

La *Presse* traduit et publie son travail. La *Presse* défend ainsi les épargnants, les usagers, les ouvriers, les "petits". Elle reprend, en somme, la campagne qui lui a réussi lors de la grève des employés de tramways. Elle représente les échevins favorables à la prolongation du contrat des tramways comme des vendus, des ennemis du peuple. La lutte est engagée, dit-elle, "entre le peuple et les exploiteurs, entre les citoyens et la combine des tramways, de la lumière, du chauffage et de l'électricité". Elle s'attaque surtout à Rainville. On attribue à George-Washington Stephens, le vieil et redoutable adversaire de la "clique", l'intention de participer à la campagne. Rainville prend peur ; il ne risque pas seulement un échec municipal, mais des répercussions fâcheuses aux élections législatives. Il se retire de la lutte, abandonnant son dépôt ; du jour au lendemain, il redevient, aux yeux de la *Presse,* un homme honnête et digne.

Rainville se désistait devant un mouvement d'opinion bien net. Le "candidat du peuple" battit facilement le "candidat des trusts". Les échevins réputés acquis à la Compagnie des tramways et à la Montreal Light, Heat and Power, perdirent leur siège. La *Presse* gagna sur toute la ligne, à la seule exception du quartier Saint-Denis, où son candidat, l'échevin P.-G. Martineau, fut battu. Ce succès ne changea d'ailleurs pas grand'chose ; la *Presse* et la *Patrie* se plaignirent d'accord, au printemps suivant, de l'état lamentable des rues ; et la Montreal Light, Heat and Power, après un temps d'arrêt, reprit sa marche vers le monopole.

* * *

A Québec, le maire n'était pas élu directement par le peuple, comme à Montréal, mais au second degré, par les trente échevins. Et depuis une dizaine d'années, Parent "contrôlait" les élections muni-

cipales. Sans un discours. D'abord il administre fort bien la ville, l'embellit, la transforme. Il a créé le parc Victoria, sur l'emplacement d'un marécage, hanté par les "mouches à feu", et parfois submergé, à marée haute, au point qu'on s'y promenait en chaloupe. Il a fait exhausser le terrain, planter des arbres, construire un kiosque à musique. Encore une réussite. Les travaux préliminaires à la construction du pont avancent. On entend dire : "Parent est, après Champlain, l'homme qui a le plus fait pour Québec." Puis, le maire et premier ministre centralise le "patronage", réparti selon l'allégeance et les mérites politiques. Un cercle fonctionne à Saint-Roch, sous son égide, et presque exclusivement à cette fin. Parent entretient avec Laurier une correspondance suivie, consacrée pour les trois quarts à ces questions de patronage. [1] Il écrit, par exemple, à Laurier :

"J'ai votre lettre du 19, dans laquelle vous me demandez de vous suggérer le nom des maisons de commerce auxquelles vous pourrez vous adresser pour les différents articles nécessaires à l'ameublement du nouvel hôpital du parc Savard. (Il s'agissait d'un hôpital pour les immigrants, entretenu par l'administration fédérale.)

"Voici la liste que je crois devoir vous recommander...

"Vous remarquerez que, dans cette énumération, je ne recommande pas la maison Z. Paquet. Elle est entièrement contrôlée par le notaire W. Larue, conseiller législatif, conservateur enragé, et qui ne perd pas une occasion de travailler contre nous."

A maintes reprises, aussi, pendant deux ans de suite, Parent réclame le déménagement du bureau de poste de Saint-Sauveur. Car l'administration

---

1. Une partie de cette correspondance gonfle un dossier volumineux des "Laurier papers", aux Archives publiques du Canada, le dossier 2939, d'où sont extraits les exemples que nous citons.

fédérale, dont le premier devoir est d'avantager les "amis du parti", a consenti un bail au Dr Michel Fiset, conservateur avéré, le plus implacable adversaire du maire au conseil municipal !

Parent s'est constitué une véritable clientèle. Mieux ; il s'est assuré des dévouements absolus, tels celui de Georges Tanguay au conseil municipal, celui d'Ulric Barthe dans la presse et à la Compagnie du pont. Mais le mécontentement qui s'est produit. dans les rangs libéraux, contre Parent premier ministre, peut amoindrir la situation de Parent, maire de Québec. Et le patronage, arme à deux tranchants, crée des ennemis. Chaque faveur accordée à un solliciteur entre dix suscite neuf mécontents et un ingrat. Le député de Québec-Est, J.-A. Lane — député libéral, avocat de la Commission du port ! — fit ouvertement campagne contre Parent et participa aux assemblées du Dr Fiset. Taillé en colosse, Lane n'était pas seulement vigoureux, mais spirituel. Il surnomma "Club des Suces", et tua par le ridicule, le fameux cercle où se distribuait le patronage. Pelletier et Landry mirent *L'Evénement* à la disposition de Fiset et de Lane. Une coalition contre Parent ? D'après *L'Evénement*, Lane possédait l'approbation tacite de sir Wilfrid Laurier, son collègue au fédéral. Mais Laurier évitait par-dessus tout les querelles intestines. Il ne lâcherait pas son ami Parent au bénéfice du conservateur Fiset. Il télégraphia que s'il résidait à Québec, et qu'il y fût électeur, il voterait pour Parent. Le député de Montmorency, Alexandre Taschereau, morose, mais ponctuel, laborieux, infatigable, fit campagne pour son chef et associé Parent. Le bloc libéral resta ferme, à l'exception de Lane. Et les critiques courantes contre l'administration Parent, visant la colonisation ou la vente des limites, manquaient de force dans une élection municipale. Le 15 février,

Québec élut un nouveau conseil entièrement à la dévotion de Parent, comme l'ancien. A l'unanimité, le conseil réélut Parent, déjà maire depuis dix ans. Les gars de Saint-Sauveur, partisans du maire, brûlèrent en effigie Lane, Landry et Pelletier.

* * *

Ces résultats n'ébranlèrent point la confiance apparente de Tarte. Mais Monk démissionna — ou plutôt rendit publique sa démission, prête depuis quelque temps — comme chef du parti conservateur dans la province de Québec. A cette nouvelle, nombre de conservateurs — en particulier ceux qui se groupaient au *Rappel* — signifièrent leur récusation de Tarte comme chef. Par démarches, par pétitions, ils prièrent Monk de revenir sur sa décision. Chose curieuse, ce sont surtout les conservateurs des autres provinces qui souhaitaient Tarte à la tête du parti dans la province de Québec, où ils le croyaient tout puissant. A Ottawa courait le dicton : Tarte tient Québec dans le creux de sa main. Mais à voir les choses de près, Tarte comptait vraiment trop d'ennemis.

Monk convoqua ses électeurs de Lachine, pour leur exposer franchement ses raisons : il s'en va parce que des membres du parti veulent le remplacer par l'ancien ministre des Travaux publics. Cette substitution, d'après Monk, transformera la prochaine lutte électorale, dans la province, en un combat singulier entre Tarte et Laurier, où Tarte sera écrasé. Monk conclut :

> *"Je vous ai dit, messieurs, les grandes raisons qui m'ont guidé. Je n'ai pas parlé des petites avanies que l'on m'a prodiguées. J'ai agi suivant l'honneur, sachant que mes électeurs m'en sauraient gré. Je préfère être simple député de Jacques-Cartier que de sacrifier mes principes et mes convictions."*

Monk, long, digne et triste, assumait le rôle sympathique du chef poignardé dans le dos. Depuis sa démission, le *Canada* et le *Soleil* lui trouvaient mille qualités — pour mieux accabler Tarte. Il fut acclamé à Lachine. Le parti bleu attendit pour trancher la difficulté, pour se donner un chef fédéral dans la province. C'est encore l'équipe Tarte, Casgrain et Pelletier qui conduirait la lutte pour les quatre élections provinciales de Portneuf, Maskinongé, Berthier et Shefford, fixées au 10 mars.

IV

"LA TERRE LIBRE AU COLON LIBRE"

Le conflit du colon et du marchand de bois arrive à son point culminant — Bourassa devant la Commission de colonisation — Fondation de l'A.C.J.C. — La Ligue Nationaliste contre le gouvernement Parent — Fédération des mécontents contre Parent — Nouvel incident Dundonald —

Malgré sa victoire municipale et sa majorité parlementaire, Parent savait la situation pleine d'embûches. Il connaissait ses adversaires avoués et devinait ses adversaires secrets. Il se défendait en retors. Il voulait surtout éviter une fédération des mécontents. Il y avait magistralement réussi, grâce à Laurier, sur le terrain municipal. Mais la coalition menaçait de se nouer sur un autre terrain, celui de la colonisation.

La progression industrielle de la province, si lente au début du siècle, s'accélérait sous le règne de Parent et en partie grâce à Parent. Le premier ministre, homme d'affaires, accordait les concessions de "limites" et de chutes d'eau nécessaires au développement des industries du bois, de la pulpe et de l'électricité. Les compagnies, encouragées, surmontaient les obstacles des premières heures. L'usine de la Belgo Paper Company,

établie à Shawinigan, en 1900, pour la production de la pâte mécanique, s'agrandit en 1904 pour produire du papier-journal, à l'exemple de la Laurentide. Ces compagnies disposent, dans leur voisinage immédiat, de toutes les ressources voulues : matière première, main-d'œuvre, électricité. A la fin de 1903, la Shawinigan a fait venir un jeune ingénieur de Buffalo, Julian C. Smith, qui jouera dans cette compagnie un rôle analogue à celui de George Cahoon à la Laurentide. Julian Smith est un homme de vision et de parole, large d'esprit, entièrement sympathique. Il croira servir l'intérêt de sa province d'adoption en même temps que l'intérêt de sa compagnie. D'une manière générale, le groupe d'hommes intelligents, travailleurs et étroitement unis, formés à l'école de la Shawinigan, rappellera, toute proportion gardée, la formidable équipe formée à l'école du Pacifique-Canadien. Les concessions accordées par Parent ne favorisent pas seulement l'essor de la région trifluvienne, mais encore l'activité d'une région aussi lointaine que le Saguenay. Sous l'impulsion d'Alfred Dubuc, autre esprit d'envergure, la Compagnie de pulpe de Chicoutimi concurrence les pulperies de Suède et de Norvège sur les marchés anglais et français. Les Price ne se laisseront pas dépasser. Ils transforment leur entreprise familiale en société anonyme, au capital de dix millions, considérable pour l'époque. (Mais le public dira toujours "les Price".) Ils traitent avec la Banque de Montréal. Des entreprises comme celle des Price et celle de la Laurentide nouent d'étroites relations non seulement avec les grandes banques, mais avec les compagnies d'électricité. Elles établissent des contacts avec les George Drummond et les Herbert Holt. Des progrès se réalisent ainsi, sans aucun doute, mais qui n'allègent pas la peine des colons.

Un homme sûr, Chrysostome Langelier, restait l'âme de la Commission de colonisation, présidée par le sénateur Legris. La Commission tint plusieurs séances publiques à Montréal, en fin de janvier et en février. Chrysostome Langelier, géant affable, se faisant bourru pour la circonstance, intimidait les témoins. Mais le député Major et le jeune Olivar Asselin suivent les séances, interviennent, encouragent les hésitants. Des missionnaires colonisateurs témoignent, et se plaignent. Plusieurs de ces missionnaires sont déjà intervenus au congrès de colonisation de 1898, et s'impatientent de voir leurs réclamations sans effet. L'abbé Georges Dugas, pour le soulagement des ministres, est tout occupé par une grande entreprise secrète. En partie sur ses souvenirs, en partie sur des documents fournis par l'évêché des Trois-Rivières, il rédige un long et indigeste récit des luttes de Mgr Laflèche contre Mgr Taschereau. Il y prend une vigoureuse position antilibérale. Et de peur que le ministère des Postes, aux mains des libéraux, ne subtilise ses précieux manuscrits, il les adresse à son cousin, Mgr Louis-Marcel Dugas, curé de Cohoes (Etat de New-York), qui les fera parvenir à M. Arthur Savaëte, éditeur du *Monde catholique* à Paris. Savaëte publiera sous le titre "Vers l'abîme", et sous son propre nom, ces volumes pour lesquels l'abbé Dugas n'obtiendrait jamais l'imprimatur.[1] Voilà qui neutralise à demi l'abbé Dugas, en matière de colonisation. Le Frère

---

1. Les curieux d'histoire, qu'intrigue depuis longtemps l'identité de l'auteur de "Vers l'abîme", peuvent accepter sans crainte ce renseignement inédit, vérifié à bonnes sources. Nous sommes autorisé à citer l'une de ces sources : le témoignage de M. Marcel Dugas, qui, adolescent, passait ses vacances à Cohoes, chez son oncle le curé, à l'époque où celui-ci assurait la transmission des manuscrits.

Joseph Moffet, le bon génie du Témiscamingue, est un humble convers, au bas de la hiérarchie religieuse, qui descend le moins possible en ville et n'a même pas l'idée d'adresser la parole à un député. Mais d'autres missionnaires, à l'exemple du Père Lacasse — à l'exemple donné jadis par le curé Labelle — se mêlent davantage au siècle. Ils ont "ouvert" des territoires vierges, défriché de leurs mains, prêché des retraites dans les chantiers. Ils appartiennent véritablement au peuple — au peuple que tourmente un inapaisable désir de justice. Des religieux de cette trempe ne se laissent pas fermer la bouche par des bavards de comité. La haute taille et le faux air bourru de Chrysostome Langelier ne leur en imposent pas. Voici, par exemple, l'abbé Eugène Corbeil, de l'Ascension. C'est un jeune prêtre — 27 ans — ordonné trois ans plus tôt par Mgr Lorrain. Cet ancien Térésien rappelle le curé Labelle par sa corpulence, son aplomb, sa verdeur de langage et son appétit d'ogre. C'est une curiosité que de le voir engloutir des bouchées énormes. Devant la Commission de colonisation, il cite les déprédations commises par des spéculateurs. Langelier saisit la tangente : il demande au curé si ces spéculateurs ne sont pas les pires ennemis de la colonisation, les principaux coupables. — "Ils sont sans doute coupables," répond le curé goguenard, "mais je considère encore bien plus coupable le gouvernement qui les laisse faire."

Tous ces prêtres ont lu le compte rendu de la conférence de Bourassa ; ils y ont glané des idées. Comme Bourassa, le curé Corbeil demande un remaniement complet de la loi. L'abbé Morin, curé de Saint-Jean-de-Matha et président de la Société de colonisation de Joliette, parlant après son confrère, endosse cette réclamation.

La Commission se transporte à Hull. Major et

Asselin la suivent. Et d'encourager les plaignants; et d'embarrasser les commissaires. La Commission se transporte au Lac-Saint-Jean. Héroux la suit ; il a profité d'une vacance à la Société de Colonisation de Montréal pour se faire élire à son tour parmi les directeurs. Chrysostome Langelier y perd sa peine. Le président lui-même, le sénateur Legris, tient à se renseigner et ne veut pas bâillonner les témoins. Entre deux audiences, il invite Asselin et Héroux à sa table, au restaurant, et leur dit : "Je suis ici pour tenir une enquête et découvrir la vérité ; citez des témoins ; posez des questions ; je veillerai à ce qu'on vous réponde." Devant la commission créée par le gouvernement se poursuit le procès du gouvernement — à la veille de quatre élections.

Asselin et Héroux demandent l'audition de Bourassa. Le sénateur Legris, ancien collègue de Bourassa aux Communes, acquiesce. Nous perdons le contrôle de notre Commission! gémit Langelier. La Commission revient à Montréal pour écouter le témoin Bourassa, le 18 février.

Bourassa voulait, dans un Canada autonome, une province de Québec vigoureuse et heureuse ; le pilier de cet édifice serait le paysan, le colon, et c'est pourquoi la colonisation posait le problème majeur aux chefs du Canada français. Bourassa connaissait d'ailleurs les colons, pour avoir vécu près d'eux sur la seigneurie de son grand-père Papineau, et pour s'être occupé d'eux comme député. Il embrassait une vue à la fois générale et pratique de la question considérée comme essentielle — la question du jour. Mais aussi, Bourassa se laissait emporter par son tempérament oratoire et critique — comme son grand-père, qui avait préparé une révolution sans la préméditer.

Devant la Commission de colonisation, Bourassa développa, pendant près de deux heures sans

interruption, une critique à fond du système : loi compliquée, chinoiseries administratives, porte ouverte à l'arbitraire, inspections trop coûteuses, délais trop longs. Mais surtout, il découvrit, l'un des premiers, le cœur du problème. Le conflit entre le marchand de bois et le colon entrave la colonisation. Le conflit s'aggrave, et la cause des colons s'affaiblit, depuis que les compagnies de pulpe et de papier figurent parmi les concessionnaires de limites. Ces compagnies sont souvent étrangères, et d'autant plus portées à l'indifférence à l'égard de nos colons. Elles sont riches, elles versent des honoraires aux avocats, des souscriptions aux caisses électorales ; elles influencent la législation et l'administration ; elles retardent les progrès de la colonisation. Donc, un seul remède: la séparation du domaine forestier et du domaine colonisable. Séparez le colon et le marchand de bois ; supprimez ce double droit, ces propriétés simultanées, source d'inimitié. Réservez certains cantons fertiles à la colonisation, sans que les marchands de bois y aient accès. Chacun sur son terrain, le colon et le marchand de bois pourront voisiner — s'entr'aider, puisqu'ils ont besoin l'un de l'autre.

Jusqu'alors, on avait surtout porté devant la Commission des racontars, des cas particuliers ne prouvant rien, que Chrysostome Langelier, sans être grand clerc, se chargeait de noyer dans le pathos d'un gros rapport. Bourassa, négligeant les cas trop particuliers — en parlant des spéculateurs, il risque tout de même une allusion aux dix-neuf lots de M. Préfontaine — Bourassa dressa un exposé lucide, une synthèse magistrale. Il attaquait moins des hommes qu'un régime — le régime qui rendait fatale l'opposition entre les colons et les marchands de bois. Le président de l'Association des marchands de bois, présent à la séance, admira

cette déposition, plutôt contraire à ses intérêts. Mais Bourassa réservait pour la fin sa plus vive critique, qui porta sur la vente des forces hydrauliques, énorme potentiel encore mal connu, richesse nationale livrée à vil prix. On admettrait, à la rigueur, des baux emphytéotiques, mais l'aliénation pure et simple est criminelle. Là encore, Bourassa touchait le cœur du problème, car le plus grave reproche que l'on puisse adresser à l'administration Parent doit sans doute porter, moins sur le principe de la concession des forces hydrauliques, que sur le caractère définitif de leur aliénation, entravant les interventions ultérieures. Au sommet de l'indignation, le député de Labelle atteignait des accents prophétiques : "Nous cédons pour l'éternité, par simple vente privée, une propriété dont personne ne peut encore dire la valeur, et qui ne s'épuisera jamais. C'est le comble de la démence administrative!"

Le ton était foudroyant. La salle éclate en vivats. Le sénateur Legris se retient d'applaudir. Chrysostome Langelier voudrait être tout petit.

Le lendemain, Guillaume-Alphonse Nantel — autre spécialiste notoire, et fidèle dépositaire de la pensée du curé Labelle — vint réclamer devant la Commission de colonisation "la terre libre au colon libre". L'expression plut à Tarte. La *Patrie* en fit la devise de sa campagne sur la colonisation : "La terre libre au colon libre." La Commission, débordée, devenait beaucoup plus nuisible qu'utile au gouvernement provincial. Et la presse libérale, réduite à la défensive (Pacaud, très malade, manquait au *Soleil*, par-dessus le marché), se bornait à répondre : La loi que vous critiquez est l'œuvre des conservateurs, maîtres de la province depuis trente ans.

On imagine si les candidats de l'opposition utilisèrent le témoignage de Bourassa, dans les quatre

comtés ruraux de Portneuf, de Maskinongé, de Berthier et de Shefford !

Bourassa fit coup double, car la Ligue Nationaliste organisait une soirée à Montréal, toujours au Théâtre National, pour fêter Armand Lavergne, le premier de ses membres élu député. Les manifestations conservatrices, libérales et nationalistes se déroulaient, d'une semaine à l'autre, tantôt au Théâtre National, tantôt au Monument National. Les hourrahs pour Laurier, les imprécations contre Tarte, les éclats de voix de Bourassa se fondaient, dans les décors, avec des lambeaux d'opéras. Un peu l'atmosphère de la salle Wagram, à Paris, où s'harmonisèrent tant de déclamations — les déclamations sont les discours des adversaires — de partis farouchement dressés les uns contre les autres, et secrètement unis par la commune passion de la politique — de la vie. Donc, le 21 février, au Théâtre National, Bourassa exposerait le programme de la Ligue comme il l'avait fait à Québec.

Bourassa reprit en effet les idées qui se divulguaient rapidement : L'impérialisme n'est pas mort, il faut toujours s'en méfier ; les nationalistes admirent l'Angleterre et ses institutions, mais ils préfèrent leur pays, le Canada ; si on les met dans la triste obligation de choisir entre les libertés nationales et l'impérialisme, ils n'hésiteront pas.

Et de tirer argument d'un fait récent : la présence de sir Frederick Borden, ministre de la Milice du Canada, au Comité de défense impériale. Bourassa — comme Tarte l'avait prévu, et comme lui-même en avait averti Laurier — annonça une interpellation à ce sujet, à la prochaine session.

Puis il passa aux questions provinciales, et reprit le réquisitoire prononcé trois jours plus tôt devant la Commission de colonisation : La pro-

vince de Québec sacrifie à vil prix son domaine national ; le colon n'est pas protégé contre la féodalité des marchands de bois, disposant d'influentes complicités.

Asselin annonça la fondation très prochaine d'un hebdomadaire, le *Nationaliste,* organe de la Ligue, absolument indépendant des partis. Puis apparaît Lavergne, le héros du jour. Tenue élégante, sans solennité : jaquette à revers de soie, cravate-plastron, pantalon rayé. Un liseré blanc borde l'échancrure du gilet, et répond à la note blanche des manchettes. Les épaules sont dégagées ; les mains, dans les poches du pantalon, s'enfoncent juste assez pour témoigner d'une aisance suprême (plus paraîtrait sans gêne, ou manquerait de distinction). Elles en sortent d'un geste vif, entr'ouvertes comme pour lâcher un vol d'idées. Le front rayonne. Toute la personne respire un brin de fatuité, sans doute, mais surtout le succès, l'aplomb — l'aplomb d'un garçon de vingt-quatre ans capable de mettre un papier dans sa poche en disant : "Avec ce document, je n'ai pas besoin de fonds." Combien de comtés, dans tout le Canada, ont un député de cette allure? Laurier, par sa tenue, incarne l'idéal de l'âge mûr. Lavergne incarne l'idéal de la jeunesse. Or il se dit bon libéral, mais plus encore nationaliste convaincu. On comprend que s'il avait à choisir entre Laurier et Bourassa, il n'hésiterait pas à suivre Bourassa. Les étudiants, qui l'acclament, partagent ces dispositions.

Un certain nombre de personnes, qui blâmaient Bourassa et Lavergne pour leur phobie de l'impérialisme, retenaient précieusement leurs critiques du gouvernement provincial. C'était le cas de Tarte, qui écrivit dans la *Patrie* :

"Il va de soi que nous n'approuvons pas tous les propos tenus par M. Bourassa. Il tombe, sur certains sujets, dans des exagérations évidentes.

"M. Bourassa voit de l'impérialisme un peu partout, et jusque dans la préférence donnée à nos produits en Angleterre.

"Mais M. Bourassa et le groupe de jeunes gens qui forment les cadres de la Ligue Nationaliste ont au moins le mérite de remuer des idées, de faire penser.

"En matière de colonisation, M. Bourassa est plus que dans le vrai. Nous faisons depuis longtemps la campagne à laquelle il donne son concours actif..."

C'était aussi l'opinion d'un certain nombre d'Anglo-Canadiens. George-Washington Stephens envoya de chaudes félicitations à Bourassa :

"Nos forêts et nos forces hydrauliques ont été sacrifiées et ce système de gaspillage est encore en vogue... Je voudrais vous voir à Québec. Vous avez raison au sujet des colons : le domaine forestier et le domaine agricole devraient être séparés... Le fait est que nos gouvernements successifs ont gaspillé plus d'argent qu'il n'en faudrait pour payer plusieurs fois la dette provinciale. Québec a besoin d'un réformateur... J'ai grande confiance en vous." [1]

Moins désintéressée que Stephens, la presse conservatrice de langue anglaise — en particulier le *Chronicle* de Québec —attaqua Bourassa et Lavergne pour leurs déclarations anti-impérialistes tout en utilisant leur "concours actif" contre le gouvernement Parent.

Pour les libéraux, la mesure était pleine. Ils le signifièrent au député de Labelle — représenté cependant comme un esprit chimérique, afin d'atténuer la portée de ses discours. Le *Soleil* fit ainsi l'opération (24 février) :

"M. Bourassa est un homme de talent, un beau parleur et un joli garçon ; mais cette triple qualité ne suffit pas pour faire un homme politique pratique.

---

1. Lettre lue à l'assemblée d'Ormstown le 25 septembre 1907. (La ***Patrie*** *du lendemain.)*

C'est un rêveur, et comme tous les rêveurs qui vivent dans le nuage, dès qu'il touche terre, n'étant plus chez lui, se trouvant face à face avec les problèmes de la vie réelle, il est souvent obligé de violenter la vérité pour l'accommoder et l'ajuster à sa fantaisie.

"Quand on a cette singulière tournure d'esprit, on s'expose à des accidents qui ne sont pas faits pour relever un homme dans la considération publique. Lorsque M. Bourassa est venu, l'automne dernier, tâcher d'endoctriner la population de Québec pour de brillantes généralités, qui auront peut-être leur à-propos dans cinquante ans ou plus, on l'a trouvé rhéteur très agréable à entendre, mais manquant absolument de sens pratique...

"Le Dominion et la province de Québec ont des chefs régulièrement, constitutionnellement établis. Ce sont des hommes sérieux, laborieux, à qui incombe la rude tâche de résoudre les problèmes de l'existence nationale, au fur et à mesure qu'ils se présentent. Si nous étions tous aussi parfaits que M. Bourassa, peut-être serait-il possible de tout entreprendre à la fois et de commencer par la fin, au lieu de procéder par étapes successives, par une sage gradation de réformes. En attendant, le peuple canadien a confiance en ses chefs et se défie des visionnaires...

"L'un des rêves favoris de M. Bourassa est de révolutionner sa province natale. C'est lui qui en ferait de la grande colonisation, s'il était à la place de l'honorable S.-N. Parent ! Non que ses méthodes en papier aient même le mérite de l'originalité ; elles sont la réédition des vieilles légendes conservatrices, avec lesquelles quelques démagogues cherchent à attiser les préjugés populaires. A la veille de plusieurs élections partielles dans des comtés ruraux, la presse conservatrice, la "Patrie" tout particulièrement, exploite avec une manifeste satisfaction cette intempestive sortie. M. Tarte a déjà oublié l'éreintement que lui servait M. Bourassa à Laprairie, il y a quelques mois. Il en sera pour ses frais, car les électeurs ne se laisseront certainement pas influencer par M. Bourassa ayant à ses côtés M. Tarte. A leurs yeux, ce rapprochement n'est guère une garantie de véracité..."

D'après la logique des partis, si Bourassa n'était plus avec les rouges, il devait être avec les bleus, comme Tarte. Et le *Journal* reprocha au député de Labelle de ne pas descendre directement dans

l'arène, pour donner son appui aux candidats conservateurs, contre Parent. Mais pour les jeunes patriotes, Bourassa, décevant les partis, molestant les préjugés, devenait une idole.

Les adversaires de Parent furent sur pied, sous la neige et le grésil, presque jour et nuit. William Price parcourut le comté de Portneuf, où s'étendaient ses intérêts, son influence. Tarte parcourut son comté natal de Berthier, où il pensait, en cas de succès conservateur à cette élection provinciale, poser sa candidature aux prochaines élections fédérales. Le dimanche précédant le vote, Tarte fit annoncer à Lanoraie une messe pour le repos de l'âme de ses parents trépassés.

Ce même dimanche 6 mars, parut le premier numéro du *Nationaliste* hebdomadaire. Asselin n'avait pu rester à la *Presse* que quelques semaines. Car il n'avait pas seulement des idées, mais un caractère tranchés. Chef des nouvelles, il prétendait au purisme, exigeait des reporters un style impeccable. Trouvait-il une faute dans la copie? Il parcourait l'établissement en criant d'une voix aiguë: "Quel est le cochon qui a écrit cela?" et il réclamait le renvoi immédiat du délinquant. Une telle épuration eût laissé à la *Presse* Asselin comme seul rédacteur. Avec ses idées et son caractère, Asselin ne pouvait être le subordonné de personne. Il fonda le *Nationaliste.* Les principaux commanditaires furent deux admirateurs de Bourassa, bien différents l'un de l'autre, G.-N. Ducharme et Edmond Lepage. Ducharme présidait la Sauvegarde, compagnie d'assurances canadienne-française, où Bourassa occupait les fonctions de secrétaire. C'était un conservateur convaincu, mais surtout un patriote, préoccupé de son devoir social. Edmond Lepage — Eddy Lepage pour les amis — tantôt courtier, tantôt marchand de nouveautés, tantôt agent d'immeu-

bles, était un joyeux garçon, débrouillard et panier percé.

Le premier numéro du *Nationaliste* contenait deux articles de Bourassa, et des articles d'Asselin. Héroux, Louvigny de Montigny, Charles Gill et J.-A. Chicoyne, député provincial (conservateur) du comté de Wolfe. Charles Gill parlait du poète Nelligan, et de Montigny du mouvement littéraire. Un seul article était violent, celui d'Héroux, qui s'en prenait à Parent : "La colonisation est paralysée ; les terres publiques et les pouvoirs d'eau sont sacrifiés... Pendant que les politiciens se chicanent sur du bleu ou du rouge, se jettent à la tête leurs méfaits respectifs, de pauvres diables souffrent. De braves gens qui voudraient se créer un patrimoine sur le sol natal passent la frontière; le domaine national est vendu morceau par morceau." Parent "semble avoir dépassé tous ses prédécesseurs en fait de cynisme et d'arbitraire". Omer Héroux appelait de ses vœux une "révolution bienfaisante".

Un ferment travaillait la jeunesse, ce qui n'est jamais rassurant pour les partis constitués, pour les équipes en place. Les chefs religieux observaient aussi le courant, comme ils observaient le courant ouvrier, avec une perspicacité aiguë. Des projets d'organisation, d'action catholique, circulaient dans les archevêchés — particulièrement à Québec où des prêtres de valeur et d'énergie, tels que Mgr Marois, Mgr Paquet, l'abbé Lortie, l'abbé Roy, entouraient Mgr Bégin. En mars 1904, des représentants de tous les archevêques du Canada se réunirent à Ottawa, pour étudier un projet de concile plénier. L'abbé Paul-Eugène Roy, de Québec, se sentait porté vers les campagnes de tempérance ; l'abbé Lortie vers les œuvres de presse ; l'abbé Eugène Lapointe, de Chicoutimi, vers les questions ouvrières. Les recteurs d'univer-

sité, les supérieurs de collège observaient, de près, le frémissement de leurs étudiants. Parmi les rédacteurs du *Nationaliste* — pour plusieurs, anciens rédacteurs des *Débats* — se distinguaient des tendances à la Papineau. Par contre, les Pères Jésuites contrôlaient le mouvement des jeunes amis de Joseph Versailles, aussi patriotes, mais moins briseurs de vitres, et qui se réunissaient dans la salle académique du Collège Sainte-Marie. Sous l'influence de Mgr Bruchési, intervenant à la prière de Laurier, le mouvement lancé pour la diffusion du drapeau Carillon Sacré-Coeur se transformait en organisation catholique de la jeunesse canadienne-française. Le 13 mars 1904, nos jeunes gens fondèrent l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française (par abréviation, l'A.C.J.C.), sur le modèle, très adapté, de l'Association catholique de la Jeunesse française. Ils choisirent pour devise : "Piété, étude, action", pour aumônier un Jésuite, le Père Samuel Bellavance, et pour premier président, assez naturellement, Joseph Versailles — un grand garçon sportif qui fera ses preuves d'organisateur, de fondateur et de financier. Ils convoquèrent un grand congrès pour le mois de juin, et lancèrent un appel à tous les jeunes Canadiens français "qui croient au catholicisme et à son efficacité universelle pour le bien des individus et des sociétés, à la race canadienne-française et à sa mission providentielle ; à ceux qui ont conscience des dangers que courent et notre foi catholique et notre race canadienne-française, et qui se sentent *en vérité* le courage de se préparer à combattre pour le triomphe de l'une et de l'autre". Veillée, encouragée par les autorités religieuses, l'A.C.J.C. correspondait, pour les jeunes gens, aux associations Saint-Jean-Baptiste pour les hommes mûrs. Les membres de l'A.C.J.C. mettaient l'accent sur le religieux, tandis que leurs

camarades de la Ligue Nationaliste mettaient l'accent sur le politique. L'A.C.J.C. tiendrait son congrès dans la salle des promotions de l'Université Laval, tandis que la Ligue Nationaliste convoquait le peuple au Théâtre National ou au Monument National. Mais aucune démarcation brutale ne sépare le groupe du *Nationaliste* et celui de l'A.C.J.C. Dans les deux cas, des jeunes gens cherchaient à s'organiser en dehors des partis bleu et rouge. Au collège Sainte-Marie, le *Nationaliste* circula de main en main.

Le *Nationaliste* toucha surtout les étudiants, et d'une manière générale les milieux intellectuels. Il eut peu de circulation parmi les électeurs ruraux de Portneuf. Tout de même, l'article d'Héroux ne pouvait aider les candidats de Parent. On remarqua aussi l'abstention du sénateur Legris, influent dans Maskinongé. Posait-il à l'impartialité, à titre de président de la Commission de colonisation? On allait jusqu'à le dire converti par l'argumentation de Bourassa. Le 10 mars, les libéraux gardèrent Shefford et Berthier, mais perdirent Portneuf et Maskinongé. Le *Canada* eut beau prétendre que l'échec de Tarte à Berthier le consolait de cette double perte, les libéraux n'avaient pas subi depuis longtemps d'échec si cuisant.

* * *

Le même jour — 10 mars — s'ouvrit la session fédérale convoquée pour ratifier les changements dans le contrat du Grand-Tronc-Pacifique. Ces changements venaient d'être rendus publics. Raymond Préfontaine, Louis-Philippe Brodeur et Rodolphe Lemieux avaient tenu (7 mars) une séance du Club National pour expliquer et défendre le nouveau contrat. Lemieux revenait comme quasi-ministre dans ce club où il avait débuté, jeune militant. Que d'amis! Que d'amis,

autour d'un nouveau ministre! Brodeur prononça le discours principal, avec une éloquence un peu littéraire et enflammée, promettant au Canada, promettant à ses auditeurs, les marchés du Japon, de la Chine et du Mexique. La *Presse* trouva le contrat excellent, et continua de célébrer la vaste et riche région, encore vierge, au delà des Laurentides, "où la fortune nous attend".

Conformément aux prévisions, Belcourt présida la Chambre des communes. C'était, comme Brodeur et Lemieux, un de ces hommes pour qui l'épithète "distingué" vient naturellement à la plume : s'habillant bien, s'exprimant bien, recevant bien. Il était "gendre" comme tous les parlementaires distingués (Geoffrion, gendre de Dorion ; Béique, gendre de Dessaulles ; Belcourt, gendre de Shehyn ; Dandurand, gendre de Marchand ; Lemieux, gendre de Jetté : Préfontaine, gendre de J.-B. Rolland ; Gouin, gendre de Mercier ; Chapais, gendre de Langevin ; et combien d'autres!)

Bourassa maintenait son appui au ministère. Tom-Chase Casgrain souleva un incident, en demandant si le credo antibritannique de la Ligue Nationaliste s'incorporait dans le programme libéral. Casgrain reprochait au cabinet Laurier d'appuyer en sous-main la Ligue Nationaliste. Le parti libéral n'a-t-il pas fait élire M. Armand Lavergne dans Montmagny? Cette attaque de Casgrain, susceptible d'embarrasser le gouvernement auprès des "loyalistes", parut vigoureuse. L'opposition applaudit. C'est Bourassa qui fournit la réplique. Sans être membre de la Ligue — "fondée par la plus belle jeunesse de la province de Québec" — il ne voyait rien de pernicieux dans son programme. Des conservateurs notoires, comme l'ancien député Chauvin, encouragent la Ligue; d'autres lui reprochent de dérober le programme de leur parti. John-A. MacDonald et Tupper ont

eux-mêmes, à leur heure, résisté à l'impérialisme. Ils résisteraient aujourd'hui aux entreprises de M. Chamberlain comme le fait sir Wilfrid Laurier. Les membres de la Ligue Nationaliste, comme moi-même, comme sir Wilfrid Laurier, n'agissent pas en qualité de Canadiens français, mais de Canadiens. Nous n'avons qu'une patrie, le Canada, terre britannique, mais canadienne avant d'être anglaise... Bourassa éclipsa, dissipa l'effet produit par l'attaque de Casgrain. Laurier en montra une satisfaction ostensible. Mais le lendemain, Bourassa posait à son tour une question : pourquoi l'Union Jack remplace-t-il, sur l'édifice du Parlement, le pavillon canadien à l'écusson de la Confédération? James Sutherland, successeur de Tarte au ministère des Travaux publics, répondit qu'on avait jusqu'alors commis une erreur constitutionnelle en arborant le drapeau de la marine marchande. A la première occasion — l'achat d'un drapeau neuf — l'erreur avait été réparée.

Ces incidents n'eurent pas de suite ; pas plus que les vieux partisans politiques, les Anglais ne comprenaient Bourassa. De même qu'on est bleu ou rouge, on est britannique ou on ne l'est pas. Et si l'on est britannique, on accepte, on admire et on aime, sans exception ni réticence, tout l'Empire, le Roi, la marine, le drapeau, la Chambre des lords, les cérémonies surannées où des beefeaters portent la pertuisane sur l'épaule, l'Armée du Salut, le silencieux dimanche britannique... Ce Bourassa qui s'affirme un jour britannique et critique le lendemain l'Union Jack, est intelligent et cultivé, certes, mais incompréhensible et plutôt choquant.

Plus encore que son éclectisme ou son indiscipline, on reprochait à Bourassa un irrépressible besoin de censurer. Dans le second numéro du *Nationaliste* (13 mars) il critiqua un discours

prononcé à Toronto par le nouveau ministre du Revenu. M. Brodeur n'a pas su dégager l'histoire, n'a pas dépeint à ses auditeurs la psychologie réelle des Canadiens français... A l'exemple de leurs confrères du *Soleil*, les libéraux du *Canada* guettaient l'occasion d'excommunier Bourassa ; Godfroy Langlois lança la bulle (14 mars) :

"M. Bourassa, dans sa feuille nouvelle, le "Nationaliste", s'est constitué le censeur général et particulier de ses concitoyens et collègues dans leurs relations avec nos compatriotes anglais, le régenteur impitoyable...

"La doctrine de M. Bourassa est un peu le "Crois ou meurs" cher à M. Tarte. Ces deux extrémistes sont faits pour se comprendre, et d'ailleurs ils travaillent à un but commun : la désagrégation du parti libéral.

"L'existence de ce groupe est un danger constant pour le maintien de la tranquillité dont nous jouissons, et ce mouvement nationaliste, associé au mouvement protectionniste par le trait d'union de l'agitation colonisatrice, est une mesquine manigance politique dont la province de Québec fera les frais.

"L'impérialisme est mort, et le "Nationaliste" n'était pas nécessaire pour l'étouffer. Sir Wilfrid Laurier s'était chargé de ce soin. Le seul effet de cette publication peut donc être de réveiller en dehors de notre province un sentiment antifrançais qui peut seconder les ambitieuses spéculations de M. Bourassa, mais que tout le monde déplorera au fond du cœur."

M. Bourassa "est rendu au point de se croire le plus grand homme du monde", dit une autre feuille libérale, le *Progrès* de Valleyfield. Il prend tout le temps la parole, critique tous les partis, régente tout le monde. Il n'est pas conservateur ; il n'est pas libéral ; on ne sait pas ce qu'il veut ; le sait-il lui-même ? "Depuis qu'il est connu, il n'a travaillé qu'à démolir ; il n'a encore rien fait pour édifier quoi que ce soit." L'idée qu'il puisse succéder à M. Parent est tout à fait risible, conclut le *Progrès*.

Tarte ne fut pas surpris — ni fâché. Il constata, dans la *Patrie* :

"M. Bourassa est excommunié ; il est retranché du sein de l'Eglise ministérielle.

"L'événement était prévu. Les organes ministériels, les députés qui maudissaient dans l'intimité leur collègue de Labelle, voulaient bien l'applaudir lorsqu'il se ruait sur M. Tarte, mais pas plus à lui qu'à l'ancien ministre ils n'entendaient reconnaître la moindre liberté de pensée."

Les jours suivants, Laurier fit adoucir le ton des organes libéraux à l'égard de Bourassa. Laurier passait une partie de son temps à pallier les animosités entre libéraux, à sauvegarder l'unité du parti. Il empêcha Préfontaine de publier un violent pamphlet contre Tarte.[1] Mais surtout il eut à s'occuper de l'affaire Parent.

* * *

Le double échec de Portneuf et de Maskinongé avait effrayé les libéraux. Ils l'attribuèrent à l'impopularité personnelle de Parent, et voulurent se débarrasser de lui, comme on jette du lest. L'un après l'autre, les ennemis de Parent, ou simplement les peureux, ou les habiles, vinrent à Ottawa demander sa tête. Car c'est Laurier qui avait nommé Parent, c'est lui qui le ferait partir. Le juge Choquette, qui devait rentrer dans la politique comme organisateur libéral aux prochaines élections, nourrissait deux haines : Tarte et Fitzpatrick, devenus ministres à sa place — croyait-il — en 1896. Reportant une partie de cette haine sur

1. Un certain nombre d'exemplaires du pamphlet, rédigé en collaboration et intitulé "Judas Iscariote Tarte", circulèrent tout de même. Les collectionneurs et les bibliothèques en possèdent.

Parent, ami et associé de Fitzpatrick, il se joignit à ceux qui sollicitaient Laurier.

Or, Laurier temporisait, adoucissait, désarmait, réconciliait. Il faut que l'être humain soit bien pétri de paradoxes pour qu'un pareil conciliateur ait incarné et propagé, comme il l'a fait, l'esprit de parti. Parent tenait bon. Rien n'était décidé à l'ouverture de la session provinciale (la 4e et dernière du 10e Parlement), le 22 mars.

Combinée avec cet "enrichissement subit" dont Honoré Gervais faisait hommage à Laurier, et que nous appellerions aujourd'hui une vague de prospérité, la politique de Parent portait ses fruits. Une véritable transformation s'opérait au Saguenay, et surtout dans la vallée du Saint-Maurice. Thomas L. Wilson, inventeur et titulaire de brevets, établit une usine de produits chimiques à Shawinigan. La Shawinigan Water and Power installe une troisième génératrice, pose une deuxième ligne de transmission — 50.000 kilowatts — de Shawinigan à Montréal, engage des ingénieurs d'avenir — les Beaudry Leman et les Julian Smith — construit le chemin de fer de la vallée du Saint-Maurice, des Trois-Rivières à Shawinigan. Grâce à ces travaux, les sources d'énergie cédées par Parent — mettons dix mille dollars — vaudront un jour cent mille dollars, cinq cent mille, un million, plusieurs millions. Personne ne le prévoit, à proprement parler, en 1900 ni même en 1904. L'intelligence lucide de Bourassa le pressent, tout de même, puisque le député de Labelle s'est écrié, devant la Commission de colonisation : "Nous cédons pour l'éternité, par simple vente privée, une propriété dont personne ne peut encore dire la valeur..."

Autre rançon du développement industriel : les conflits du travail et l'état chétif de la colonisation. L'emploi généralisé de la machine, dans les filatu-

res en particulier, permettait aux usines de doubler leur rendement sans doubler leur effectif. Les salaires ne suivaient pas l'ascension du chiffre d'affaires et des dividendes. Les ouvriers voulurent à tout prix s'organiser. Le syndicalisme "international" progressait, malgré la résistance des patrons, depuis l'agitation de 1902 et la visite de Samuel Gompers. La *Presse* l'appuyait. Alphonse Verville, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, jouissait d'un prestige étendu. C'était un ouvrier plombier, devenu contremaître, et syndiqué de la première heure. Un grand gaillard de quarante ans, à la mine ouverte, au tempérament calme. Il avait passé dix ans aux Etats-Unis, et pratiqué le syndicalisme "international", auquel il proclamait son attachement. Verville agissait en liaison avec les chefs ontariens et les chefs américains du mouvement. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, fédération des conseils des Métiers et du Travail de tout le pays, tiendrait sa vingtième convention annuelle à Montréal, à l'automne. Des grèves éclatèrent encore, à Montréal, à Québec, à Valleyfield et ailleurs. Des patrons, d'abord hostiles à tout syndicalisme, en vinrent à préconiser les unions "nationales", comme un moindre mal. A Chicoutimi, l'abbé Eugène Lapointe convoqua les ouvriers à l'Hôtel de Ville, leur fit une conférence. et leur proposa de fonder une "Fédération ouvrière de Chicoutimi". Une vingtaine d'adhésions s'augmentèrent très lentement. On disait l'abbé Lapointe encouragé par Alfred Dubuc, patron sympathique, mais enfin patron. L'abbé Lapointe ne fut guère plus heureux, sur le moment, que Mgr Bruchési à Montréal ; les ouvriers repoussaient l'ingérence du clergé dans leurs affaires.

Mais la colonisation restait le grand problème, et Parent ne l'ignorait pas. La Commission de co-

lonisation devait remettre son rapport, et l'on étudierait une loi nouvelle. Le discours du Trône l'annonça :

"Mon gouvernement, pénétré de l'importance de l'œuvre de la colonisation, qui semble devoir être le principal facteur de notre prospérité et dont le succès déterminera certainement le rôle de la province dans la Confédération, s'est consacré avec sollicitude à la recherche des moyens qui pourraient le plus efficacement la débarrasser des entraves que la législation actuelle peut présenter à son développement. Il n'a pas négligé non plus d'étudier la situation de l'industrie forestière qui, pendant de longues années encore, fournira un des plus puissants éléments de notre richesse publique et privée. La Commission de colonisation, chargée de s'enquérir de tout ce qui se rapporte à cette question nationale de la colonisation, fera bientôt son rapport qui vous sera immédiatement soumis, et la législation que pourraient nécessiter les conclusions de ce rapport sera déférée à votre appréciation dans le plus bref délai."

Les deux nouveaux députés de l'opposition étaient des cultivateurs. Ce sont encore Flynn, Leblanc et surtout Pelletier qui attaquèrent. Parent malade, Turgeon et Gouin répondirent. S'il existe un malaise, dirent-ils, en substance, c'est l'opposition qui l'a créé, en exploitant, en déformant au besoin des faits particuliers, des cas isolés. Défense assez faible, de la part de ces hommes éloquents. Le cœur n'y était pas.

La maladie de Parent — sa laryngite opportune — était sans doute diplomatique. Le premier ministre de Québec se défendait auprès du premier ministre d'Ottawa, suprême arbitre. C'était une curieuse conséquence de l'avènement d'un Canadien français à Ottawa que d'enlever à la politique provinciale l'autonomie lentement acquise depuis la Confédération. Philippe-Auguste Choquette, Arthur Dansereau, Horace Archambault, Turgeon, Gouin, Parent lui-même se succédèrent à Ottawa. Laurier fit une offre à Parent, et, com-

me tout le monde le sut, Dansereau en parla ouvertement dans la *Presse* (30 mars) :

"L'hon. M. Parent a reçu l'offre de présider la future commission qui sera chargée de construire la ligne du Grand-Tronc-Pacifique entre Moncton et Winnipeg, non parce que les hommes politiques cherchent sa retraite de la lutte active, mais parce que ses hautes qualités administratives le font désirer à ce poste.

"...Personne n'est en état de dire ce que l'hon. M. Parent va décider ; mais s'il opte pour cette offre alléchante, il est probable que la législature de Québec ouvrira ses séances, la semaine prochaine, avec un nouveau premier ministre. De toutes les rumeurs qui circulent, la plus probable est que l'hon. M. Horace Archambault sera appelé à former le nouveau cabinet, et que l'hon. M. Turgeon sera le leader dans la Chambre.

"Il va sans dire que le nom de l'hon. M. Gouin est aussi mentionné très fréquemment."

Le *Soleil* confirma (4 avril) :

"Que sir Wilfrid ait pensé à M. Parent pour en faire le président de cette commission, c'est ce que tout le monde aurait été surpris de ne pas apprendre. Qu'il en ait parlé à M. Parent, c'est bien probable et c'est très logique... Que M. Parent accepte la tâche ou qu'il entende la refuser, c'est ce que nous ne savons pas."

On fut fixé le lendemain de cet article, 5 avril. Parent assistait à la séance de la Législative. Flynn demanda des explications sur les changements accomplis (McCorkill et Weir) et sur les changements projetés dans le ministère. Parent, faible discoureur, répondit qu'il entendait rester à son poste. D'après le correspondant parlementaire de la *Patrie*, "M. Turgeon regardait au plafond, M. Gouin tout droit devant lui, M. Archambault se tenait un peu en arrière du président de la Chambre, en spectateur très attentif. La déclaration n'a pas créé d'enthousiasme..." Pelletier félicita ironiquement le premier ministre de sa résistance énergique aux intrigues libérales.

Parent reprit la direction du débat sur la colo-

nisation. Le 7 avril, il déposa le rapport de la Commission. Cette Commission ayant accompli son œuvre — et coûté $10,000 à la province — était désormais abolie. Son rapport, rédigé par Chrysostome Langelier, formait un volume de 1500 pages, imprimé au *Soleil* et d'un optimisme un peu inattendu.[1]

Les richesses forestières de la province, affirmait le rapport, sont inépuisables. Elles peuvent alimenter indéfiniment les industries transformatrices du bois. Sur cette terre d'abondance, les colons et les marchands de bois vivent en bon accord, et les colons, dans l'ensemble, ne se plaignent pas. Tous les ennuis proviennent des spéculateurs, qui achètent des lots dans des régions susceptibles de plus-value, sans intention de les exploiter. Il existe quelque dix mille lots ainsi tombés entre les mains de spéculateurs, qui ont tout juste enlevé le bois. La Commission recommande la construction de chemins de fer, comme stimulant de la colonisation. "Faisons des chemins de fer si nous voulons faire de la colonisation." (Les libéraux reprenaient à leur compte la fameuse "politique des chemins de fer" longtemps décriée et combattue par eux.)

"Chrysostome Langelier est un domestique qui sert bien ses maîtres", écrivit le *Nationaliste*.

Le sénateur Legris, président de la Commission, avait signé sans enthousiasme le rapport rédigé par Langelier. Un autre rapport circulait, rédigé par G.-W. Stephens, de sa propre initiative, et bien différent du rapport Langelier. Millionnaire, échevin de Montréal pendant un quart de siècle, député, ministre sans portefeuille dans le cabinet

1. *L'administration provinciale, les hommes politiques, les journalistes, ont souvent cité ce rapport, par la suite, en perdant de vue les circonstances assez spéciales de sa rédaction.*

Marchand, G.-W. Stephens n'était certes pas le premier venu. Sa fortune, ses titres, son esprit civique et son intégrité donnaient du poids à ses campagnes. Tout de même, le commissaire cavalièrement dépossédé pouvait ressentir et assouvir quelque rancune. Pelletier demanda la production du rapport Stephens.

—"Nous ne connaissons pas l'existence de ce rapport", dit Parent.

—"En ce cas, je prends la liberté de le déposer devant la Chambre."

Leblanc intervint, à l'appui de Pelletier. L'Orateur Rainville, libre d'accepter ou de refuser le dépôt du rapport Stephens, remit sa décision au lundi suivant. Rainville était cet ancien échevin de Montréal, de la "clique" si longtemps traquée par Stephens. Il était encore l'homme lige des Forget et de la Montreal Light, Heat and Power, attaqués par Stephens pendant les dernières élections municipales. C'est en partie sous la menace d'une intervention de Stephens que Rainville s'était désisté, en abandonnant son dépôt, dans le quartier Duvernay. Le lundi venu, il refusa le "pamphlet" de l'ex-commissaire Stephens, document sans caractère officiel : autrement, les députés pourraient submerger la Chambre de tous les textes qui leur plairaient.

Mais le *Chronicle* publia le rapport Stephens, avec force éloges, à la fois par esprit d'opposition et par solidarité de race. Le commissaire anglais, aux yeux du *Chronicle,* dépassait forcément les commissaires français en valeur et en impartialité.

La *Patrie* continuait sa campagne : "La terre libre au colon libre." Le 25 avril, la Société de Colonisation du Lac-Saint-Jean tint son assemblée à Québec. Elle demanda —comme Bourassa — la séparation du domaine agricole et du domaine forestier, moyen radical et unique de sup-

primer l'antagonisme entre le colon et le marchand de bois. Ernest Roy, le député libéral de Montmagny qui avait présidé une conférence de Bourassa et contribué à l'élection de Lavergne, reprocha aux gouvernements leur carence, leur défaut de plan, et demanda une réforme.

Parent déposa la nouvelle loi de colonisation le 9 mai. "Législation qui fera époque", écrivit le *Soleil* avant d'en prendre connaissance, "parce qu'elle marque une orientation toute nouvelle."

A vrai dire, ce n'était pas une nouvelle loi, mais une série d'amendements à la loi ancienne. Elle adopte — c'est la nouveauté majeure — la distinction demandée par Bourassa et par la Société de Colonisation du Lac-Saint-Jean entre terres colonisables et terres forestières. Elle sépare le colon et le marchand de bois; elle supprime la double propriété sur un même lot, source de conflits. Des mesures d'enregistrement empêcheront les transferts qui concentraient plusieurs lots entre les mains d'un spéculateur.

Parent n'opère pas la grande réforme nécessaire pour activer la colonisation ; mais il retranche quelques sources de conflits et d'injustices, et surtout il désarme l'opposition en adoptant les deux principes essentiels qu'elle a prônés : séparation du colon et du marchand de bois ; précautions contre les spéculateurs.

La tâche des critiques devenait difficile — et nul d'entre eux, à la Législative, n'atteignait la classe de Bourassa. Flynn s'en tira en basant son amendement de défiance moins sur les imperfections de la loi que sur la dépense inutile de la Commission de colonisation. Major, député ministériel, accusa Chrysostome Langelier d'avoir, dans son rapport, "tripoté" les témoignages. Pelletier — raillerie et violence alternées, par saccades — ne laissa pas perdre l'accusation portée par

Major. La discussion s'engageait sur une voie d'évitement. Giard, député conservateur de Compton, s'en aperçut, et souligna, en un sous-amendement ajouté au texte de Flynn, le caractère incomplet de la loi. Turgeon, dans sa réponse, défendit la Commission. Il répéta que le malaise venait surtout de racontars, grossissant et déformant des cas particuliers. Nul besoin d'une réforme, mais seulement de retouches : la nouvelle loi s'en acquitte.

Mais l'arbitraire ne réglera-t-il pas la répartition des terres colonisables et des terres forestières ? Turgeon précisa que le classement serait confié, dans chaque région, à une commission de trois membres : un nommé par le gouvernement, un autre par les sociétés de colonisation ou, à défaut, par le député (et représentant indirectement les colons), le troisième représentant les marchands de bois.

Parent cédait à la pression de l'opinion, tout en ménageant les marchands de bois. Ceux-ci eurent une entrevue avec Parent. C'étaient les William Price, les Rodolphe Tourville, qui comptaient parmi les principaux industriels de la province, et aussi les représentants de la Saint-Maurice Lumber, c'est-à-dire de l'américaine International Paper. Ils soulevèrent des objections de forme, demandèrent des modifications de détail. Le marchand de bois jouirait d'une préférence pour l'achat au colon, aux prix courants, du bois marchand de défrichement. Tout le monde prédit l'harmonie entre le colon et le marchand de bois. Et haro sur cet anonyme : le spéculateur ! La loi de colonisation fut votée par 38 voix contre 9. Les ministres avaient manœuvré de main de maître, et la grande campagne sur la colonisation — dans une certaine mesure, campagne contre Parent et son cabinet — avortait. C'est peut-être le sé-

nateur Legris qui resta le plus impressionné par les arguments accumulés devant la Commission.

D'autres gros orages noircissaient encore le ciel politique.

Presque chaque année, le conseil municipal de Montréal demandait à la législature quelques amendements à la charte. Ces amendements concernaient souvent des intérêts privés. De leur côté, la Compagnie des tramways, la Montreal Light, Heat and Power, et autres grandes ou moyennes compagnies, demandaient des modifications de charte, de nouveaux privilèges. A l'approche de ces discussions, les hôtels de Québec s'emplissaient d'hommes d'affaires, d'échevins et d'avocats-politiciens venus de Montréal.

Les deux grandes compagnies-sœurs — Compagnie des tramways et Montreal Light, Heat and Power — avaient encore, en 1904, des projets à faire homologuer. Louis-Joseph Forget et Herbert Holt ourdissaient toujours quelque plan d'amalgame, tandis que Rodolphe Forget, plus vivant, plus joueur, songeait à une candidature politique, tentée comme un coup de bourse. La Montreal Light, Heat and Power méditait d'absorber la Provincial Light, Heat and Power, titulaire de droits sur les eaux du canal de Soulanges.

Mais la *Presse* avait fait élire le conseil municipal contre les Forget, contre la Montreal Light, Heat and Power, et sur un programme de municipalisation. Programme encore vague, mais renforcé par l'exemple ontarien. La conclusion de l'enquête entamée par sept municipalités ontariennes était toute prévue. A Montréal, la majorité du conseil fraîchement élu grâce à la *Presse* inséra, parmi les amendements réclamés, une clause permettant la municipalisation du gaz. Le député montréalais Lacombe, initiateur de la loi limitant les

saisies — et député du quartier ouvrier, soutenu par les syndicats — défendit le point de vue de la *Presse* et du conseil municipal devant le comité des bills privés. Un ministre, Lomer Gouin, lui-même député montréalais, l'approuva.

Or, une compagnie de gaz, comme une compagnie de tramways, ne s'exproprie pas facilement: des tuyaux, des poteaux, des fils et des rails les clouent au sol. Puis la Montreal Light, Heat and Power se défendit. H.-B. Rainville, président de la Législative, se constitua ouvertement son avocat. Il entraîna Turgeon, collègue de Gouin, de sorte que les deux ministres les plus influents, en dehors de Parent lui-même, se trouvèrent divisés dans cette affaire. Rainville et Turgeon l'emportèrent. Le comité des bills privés rejeta la clause litigieuse, le 27 avril. La *Presse* protesta, au nom de l'autonomie montréalaise :

"Montréal est aujourd'hui une assez grande fille pour savoir se conduire et pouvoir se passer de la tutelle irresponsable, à longue distance, du Parlement de Québec."

Poussés par le grand journal, les échevins de Montréal revinrent à la charge devant le comité des bills privés du Conseil législatif. Les mêmes influences agirent. La clause tournée contre la Montreal Light, Heat and Power fut retranchée. Et la Suburban Tramways Company, filiale, pour la banlieue, de la Compagnie des tramways de Montréal, obtint des privilèges qu'elle sollicitait.

La *Presse*, furieuse, accusa députés et conseillers législatifs de se vendre aux intérêts privés. Le verbe "se vendre" relevait de la polémique. Une zone mal définie sépare les domaines de l'intégrité et de la concussion. L'influence des grands intérêts particuliers s'exerçait sur la législature et sur l'administration provinciales. Rainville, président de la Législative et administrateur de sociétés, agissait

en avocat et associé des Forget. Parent, premier ministre et administrateur de sociétés, tranchait de l'homme d'affaires plutôt que de l'orateur politique. Des compagnies confiaient leurs intérêts aux avocats députés ou ministres, de préférence à l'étude Fitzpatrick, Parent, Taschereau, Roy et Cannon. Les honoraires de l'avocat ne payaient-ils pas les services du ministre ou du député ? La discussion et le vote d'autres bills renforcèrent cette impression. L'échevin Vallières, de Montréal, exprima crûment ses doutes sur l'intégrité des législateurs. Jean Prévost releva l'injure avec fougue, mais on lui conseilla d'enterrer l'affaire. La session se termina, le 2 juin, dans une atmosphère de suspicion presque intolérable.

Au dehors, c'était pis. La *Presse* écrivit :

"Cette session restera comme l'une des plus regrettables de notre histoire parlementaire.

"Les quelques bonnes mesures adoptées sont loin de contrebalancer le mal causé aux intérêts généraux de la province et à la réputation de notre parlement par la soumission coupable de la majorité aux ordres du trust de l'électricité.

"...Cette majorité a littéralement mis la population de la province à la merci de la Montreal Light, Heat and Power et de la Compagnie des tramways de Montréal, dont les intérêts financiers sont si intimement liés."

La *Patrie* dit à peu près la même chose :

"La session locale est terminée.

"Force nous est de constater qu'elle n'a pas été brillante.

"On n'y a virtuellement traité que de législation privée...

"Le niveau habituel de la discussion a été assez peu élevé..."

Le *Canada* lui-même (dévoué à Gouin, qui avait combattu les intérêts Forget, défendus par Rainville et Turgeon) imprima des réflexions désobli-

geantes. Et Omer Héroux écrivit dans le *Nationaliste* :

La session provinciale a été nulle ou à peu près au point de vue des intérêts généraux de la province.
"De législation publique, il n'y a eu, à proprement parler, que la loi des terres...
"Cette Chambre est frappée de stérilité. Il n'y a presque plus de luttes de principes : la législature est simplement devenue le champ clos où se heurtent les grandes forces financières..."

On s'attendait à de nouvelles attaques de Stephens, contre la politique de colonisation et contre Rainville et autres séides de la Montreal Light, Heat and Power. Le *Soleil* restait le meilleur défenseur de Parent et de la majorité provinciale. Pacaud s'était constitué, selon un mot de Rodolphe Lemieux, "le bouclier de son parti". Pacaud, Ulric Barthe et Chrysostome Langelier s'apprêtèrent à réfuter Stephens. Mais presque simultanément moururent Pacaud, en avril, et Stephens, en juin.

La mort de Stephens soulageait Parent. La mort de Pacaud l'embarrassait fort. Choquette, prêt à rentrer dans la bataille politique, voulut acheter le *Soleil* aux héritiers de Pacaud, pour en faire un journal libéral, certes, dévoué à Laurier mais hostile à Parent. Or, à l'approche des élections générales, Laurier entretenait plus que jamais sa préoccupation majeure de l'unité du parti, de l'harmonie dans le parti — au provincial comme au fédéral. "Je vais essayer, écrivit-il à Choquette, que le *Soleil* ne soit l'organe de personne en particulier, mais que son unique mission soit de défendre le parti. Je vais essayer surtout de faire en sorte qu'il ne dirige jamais d'attaque ouverte ou déguisée contre qui que ce soit parmi nos amis. Je rends à Pacaud cette justice que, sous ce rapport, il était impeccable. Il avait ses ressentiments personnels, mais jamais il ne les a fait paraître dans son journal..."[1]

---

1. *P.-A. Choquette : Un demi-siècle de vie politique, p. 164.*

En fin de compte, Laurier et son fougueux partisan convinrent de tenter l'impossible pour maintenir la paix jusqu'aux élections fédérales. Choquette échangerait alors son fauteuil de juge contre un siège au Sénat, et serait organisateur libéral dans le district de Québec et directeur politique du *Soleil*. Après les élections, on forcerait la démission de Parent.

* * *

Au Parlement fédéral, Laurier se tirait bien d'affaire, avec le bill modifié du Grand-Tronc-Pacifique. Thomas-Chase Casgrain, à demi candidat au poste abandonné par Monk, fut l'un des critiques les plus persévérants du bill. Rodolphe Lemieux le réfuta dans un anglais si élégant que le *Toronto News* écrivit : "Avant longtemps, peut-être, il sera dit que ce sont les Canadiens français qui parlent l'anglais le plus pur au Parlement du Canada." [1]

La *Presse* et les journaux du parti appuyaient le bill, dans la province de Québec. Un nouvel engouement se manifestait pour la construction des chemins de fer nécessaires à l'exploitation intégrale de l'activité agricole de l'Ouest et industrielle de l'Est. Les libéraux adoptaient la "politique des chemins de fer" si longtemps critiquée par eux comme une extravagance conservatrice. Chrysostome Langelier écrivait, dans le rapport de la Commission de colonisation : "Faisons des chemins de fer si nous voulons faire de la colonisation." C'est, il est vrai, une idée favorite de Chrysostome Langelier qui a, l'un des premiers, signalé l'importance du chemin de fer de la Baie des Chaleurs pour le développement de la Gaspésie. Mais l'officieux *Soleil* reprend (4 mai 1904) :

1. *Toronto News, 13 avril 1904.*

"Faisons des chemins de fer quand même et à tout prix. C'est le plus sûr moyen d'augmenter notre revenu, d'augmenter la valeur de nos forêts, d'augmenter notre population en faisant progresser la colonisation."

Sans doute faut-il commencer par remettre sur pied les compagnies défaillantes. L'activité du chantier de Sorel, stimulé par Tarte et maintenue par Préfontaine, ne procure pas à la ville et à la région tout le bénéfice espéré, faute d'un bon service ferroviaire. Au vieux chemin de fer des comtés unis, d'Iberville à Sorel, s'est ajouté le chemin de fer de la rive sud, parti de Saint-Lambert et qui devait atteindre Lévis — mais n'a jamais dépassé Sorel. De son côté, Philippe-Honoré Roy, député de Saint-Jean à la Législative, a construit le chemin de fer de la vallée est du Richelieu, d'Iberville à la frontière américaine. Ensemble, ces trois lignes formeraient un réseau reliant Sorel, son port, son chantier, aux réseaux américains. Séparément, elles végètent. La Banque de Saint-Hyacinthe, dans une certaine mesure banque des Dessaulles, beaux-parents de F.-L. Béique, est créancière du chemin de fer des comtés unis. La Banque de Saint-Jean, dans une certaine mesure banque de Philippe-Honoré Roy, est créancière du chemin de fer de la vallée est du Richelieu. Les trois lignes se sont placées sous la juridiction de la Commission des chemins de fer. F.-L. Béique, avocat de la Banque de Saint-Hyacinthe, la plus lourdement engagée, cherche à les faire acheter par le Pacifique-Canadien ou par le Grand-Tronc.

L'imbroglio ferroviaire se dénouera. Sur un tout autre terrain surgit un incident imprévu, de nature à rallumer tous les vieux brandons de discorde.

Un nouvel incident Dundonald. L'infatigable général exhalait partout sa honte et son courroux devant l'impréparation militaire du Canada. L'u-

sine Ross, construite à Québec, commençait à fabriquer une arme de précision — la carabine Ross, qui fera parler d'elle. Fabrication trop lente au gré du général, qui voulait couvrir le pays d'écoles de tir, avec des vétérans de la guerre du Transvaal pour instructeurs. Dundonald ne se gênait pas pour critiquer les ministres, dont l'impatience grandissait à mesure. Entre le général anglais et le pouvoir civil canadien, la guerre devenait inévitable. Or, on formait une compagnie de cavalerie à Sweetsburg, dans les cantons de l'Est. La cavalerie, l'arme noble, l'arme du général Dundonald! Haut sur ses bottes, la cravache sous le bras, le héros de Ladysmith présida lui-même au choix des officiers. En l'absence de sir Frederick Borden, le ministre de l'Agriculture, Sydney Fisher, assurait l'intérim du ministère de la Milice. Chef libéral des cantons de l'Est, il raya un nom — le nom d'un adversaire politique — sur la liste des officiers soumise par lord Dundonald. Pratique courante depuis la Confédération, depuis Georges-Etienne Cartier. Fort en colère, le général profita d'un banquet à Montréal (4 juin) pour critiquer cette ingérence de la politique dans l'armée. Renversant les rôles, il traita l'hon. Fisher comme un subordonné.

Fisher rétablit la hiérarchie normale : le ministère de la Milice ouvrit une enquête. Mais à la Chambre des communes siégeait un ami de Dundonald, le colonel-député Sam Hughes, membre de la loyale opposition de Sa Majesté. Sam Hughes avait connu et admiré Dundonald au Transvaal. Réduit lui-même au rôle inglorieux d'officier de renseignements, Sam Hughes avait envié le héros des chevauchées épiques dans le veld. Quatre ans plus tard, au Canada, Sam Hughes se tenait à l'entière disposition du général. Dundonald envoya donc, à l'appui de son attitude, un rapport à Sam Hughes. Et celui-ci évoqua l'incident aux Communes, en prenant le

parti du général. Laurier couvrit son ministre. "Nous avons un gouvernement responsable", dit-il, d'un ton ferme. Et il ajouta : "Lord Dundonald est un étranger" (foreigner).

Les tories bondirent. Laurier rectifia aussitôt : "J'ai voulu dire "stranger". Laurier avait commis un lapsus, peut-être une légère faute d'anglais. Les tories refusèrent sa rectification et s'indignèrent : Un lord anglais traité d'étranger au Canada — et par un Canadien français ! Bourassa intervint, ramena l'affaire Dundonald à ses traits essentiels :

"L'affaire est simple. Un fonctionnaire public, soumis à l'autorité des ministres d'Etat, a prononcé une harangue publique, au cours de laquelle il s'est servi d'expressions injustifiables à l'égard d'un des membres du cabinet dont il est le serviteur. Il importe de bien définir l'état de la question en litige, non seulement devant la Chambre, mais devant le pays. Il s'agit de savoir si le commandant de la milice canadienne est, oui ou non, le serviteur de l'Etat... Je demande donc au député de Victoria-Sud (Sam Hughes), qui s'est constitué l'ardent défenseur de lord Dundonald, s'il est d'avis que le commandant des troupes est un serviteur de la Couronne, au même titre que tout autre sous-chef de ministère ?"

Sam Hughes : "C'est moi qui ai enseigné au peuple canadien que le commandant général est le serviteur du gouvernement."

Bourassa : "Enregistrons l'aveu que vient de faire l'avocat de l'accusé... Lord Dundonald, et ceux qui l'ont précédé à titre de commandant des troupes, semblent n'avoir jamais compris, en venant au Canada, que le commandant de la milice est le serviteur de l'Etat... Si le commandant des troupes est d'avis que le système appliqué par le ministre de la Milice et le Parlement canadien est défectueux, il n'a qu'une de ces deux choses à faire : se soumettre ou se démettre..."

La presse tory se scandalisa du qualificatif appliqué par Laurier à un général anglais. A l'en croire, l'étranger au Canada était le Canadien français Laurier. Le gouvernement ne se laissa pas intimider. Le 14 juin, un arrêté ministériel,

sanctionné à regret par lord Minto, releva le général Dundonald de ses fonctions.

Dundonald dirigea lui-même ses défenseurs. Sam Hughes stimula le zèle des journaux impérialistes. Le *Citizen* d'Ottawa, l'un des plus violents, fit appel aux Ecossais du Canada pour venger leur illustre compatriote, le héros de Ladysmith, en renversant le Canadien français Laurier. Car Fisher fut vite oublié dans l'affaire. On eût dit un conflit symbolique entre l'Ecossais Dundonald et le Canadien français Laurier. Sam Hughes, qui n'oubliait pas les incidents de la guerre du Transvaal, soupçonnait aussi l'influence de Bourassa.

Dans la province de Québec, les journaux conservateurs français — *L'Evénement* et le *Journal* — se trouvèrent embarrassés. L'esprit d'opposition l'emportant, ils reprochèrent au ministre de l'Agriculture "d'ignorer les égards que les gens de haute position se doivent entre eux". Mais, encore une fois, l'incident Fisher-Dundonald s'oblitérait sous un incident Laurier-Dundonald, voire un incident franco-anglais. Qu'il nous plaise ou non, c'est un fait historique que presque tous les différends, au Canada, tournent au conflit de race. Il faut constater la persistance de l'esprit colonial en certains endroits des provinces Maritimes, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Des familles de pasteurs, en particulier, en sont encore à la mentalité de leurs ancêtres "loyalistes" du temps de la révolution américaine. Elles incorporent dans leur religion le fétichisme de tout ce qui se fait en Angleterre, de tout ce qui vient d'Angleterre. Auprès de ce lyrisme, l'attachement de la province de Québec aux souvenirs français n'est qu'une bluette ! Pour les Canadiens français, indemnes de cet esprit colonial, lord Dundonald était bien un étranger. Ils sont donc tous semblables, dit la *Presse,* "ces militaires anglais qui

croient arriver ici en pays conquis"; et la *Patrie* blâma Dundonald. Mais les journaux conservateurs anglais crurent ou feignirent de croire que Bourassa et les nationalistes avaient obtenu la révocation de Dundonald, étape vers la rupture du lien colonial. Le *Chronicle* avertit : "Où en serons-nous quand nous n'aurons plus l'Angleterre pour nous protéger à l'étranger ?" Le *Citizen* déclara le Dominion las d'être gouverné par la province de Québec. La presse tory de l'Ontario menaça la province française.

Imagine-t-on la position du Canadien français Laurier, suspect à priori, chef et dans une certaine mesure prisonnier des Anglo-Canadiens ? Ce fut un des incidents les plus pénibles de toute sa carrière. Il souffrit, il s'indigna réellement de voir son loyalisme révoqué en doute. Il aurait donné ses plus beaux triomphes pour effacer le mot "foreigner". Les Communes retentirent d'un nouveau débat. Laurier énonça ce principe : "Tant qu'il y aura un gouvernement libéral au Canada, le pouvoir civil dominera le pouvoir militaire." Puis il répondit aux accusations des tories à propos de son lapsus. Et sa voix trembla. Sans perdre de sa dignité, Laurier mit dans ses déclarations de loyalisme tant de sincérité, tant d'éloquence que son émotion se communiqua, saisit l'auditoire. Les députés ministériels se levèrent, poussèrent des hourrahs. Laurier se retint, à cette heure-là, pour ne pas éclater en sanglots. Comment un brave électeur canadien-français assistant, d'aventure, à cette scène, n'eût-il pas été empoigné ?

L'affaire Dundonald n'était pas close pour cela. Le général transforma sa défense en campagne impérialiste. Soutenu par le *Mail* de Toronto, le *Citizen* d'Ottawa, le *Star* de Montréal, le *Chronicle* de Québec, il tint des meetings à Toronto, à Ottawa et à Montréal. Le Canadien français Laurier fut conspué, ce qui permit au *Soleil* de dénon-

cer l'alliance des bleus de Québec avec les orangistes ontariens.

En Angleterre, un mouvement spontané soutint Dundonald. Rodolphe Lemieux, venu à Londres pour représenter le gouvernement fédéral devant le Conseil Privé, protesta contre un article du *Times,* hostile au cabinet Laurier. Sir Henri-Elzéar Taschereau, juge en chef de la Cour Suprême, également à Londres, fit aussi une mise au point. L'opinion anglaise se trouva mieux éclairée. Puis les libéraux anglais aimaient peu les militaires. David Lloyd George et Winston Churchill interpellèrent. Arnold Foster, ministre de la Guerre, leur répondit que le gouvernement anglais rappelait lord Dundonald — par un ordre équivalent à un blâme — et le priait de ne se prêter, en partant, à aucune manifestation.

Le général fit ses adieux à Toronto, où le nom de Laurier fut sifflé. Puis à Ottawa, où il recommanda, pathétique : "Tenez bien le drapeau anglais des deux mains." Puis à Montréal, où ses partisans l'acclamèrent. Les étudiants de McGill traînèrent sa voiture jusqu'à la gare Viger. Toutes les cornemuses de la ville étaient réquisitionnées. En montant dans son compartiment, plein de fleurs et de cadeaux, Dundonald répéta : "Tenez bien le drapeau anglais des deux mains."

Le drapeau anglais courait donc un danger ? On comprit qu'il était mis en danger par la "déloyauté" des Canadiens français. Ceux-ci relevèrent le soupçon, l'injure. Tarte recommanda le sang-froid. Il écrivit dans la *Patrie* :

"Nous protestons, pour notre part, avec toute l'énergie dont nous sommes capables, contre toutes les tentatives qui sont faites, au Canada et en Angleterre, pour faire surgir, dans un but politique, la question de race et la question religieuse au sujet d'un incident qui ne comporte, ni de loin ni de près, de question religieuse ou nationale."

Le *Citizen* s'obstina :

> *"Le mot 'foreigner' appliqué dans un moment d'irréflexion par le premier ministre du Canada à l'un des plus distingués soldats de l'Empire britannique entraînera la défaite du présent gouvernement."*

La session fédérale se poursuivait. Convoquée surtout pour ratifier les modifications au bill du Transcontinental, elle abordait d'autres questions importantes, influencées par l'incident Dundonald et touchant à la nature des relations entre le Canada et la métropole. Honoré Gervais, député de Saint-Jacques, souhaita l'établissement d'un service consulaire et d'agences commerciales à l'étranger. C'était une de ses idées favorites, exposée dès 1901, dans un article de la *Patrie*. Idée adoptée par la Ligue Nationaliste, et plus actuelle depuis l'arbitrage de Londres sur les frontières de l'Alaska. "Il nous faut un agent canadien à Washington", avait déjà dit Bourassa, dans cette même enceinte des Communes. Dans l'esprit de Gervais, l'établissement d'agences consulaires et commerciales offrirait le double avantage de répondre aux progrès économiques et de porter le Canada plus avant dans la voie de l'indépendance constitutionnelle. A l'assemblée tenue par Laurier en faveur de sa candidature, au Monument National, Gervais avait glorifié sir Wilfrid "d'avoir préparé le Canada, par un enrichissement subit, à une plus grande indépendance politique". Et pour former les agents consulaires et commerciaux, il faudrait des écoles spéciales. Gouverneur de l'Ecole Polytechnique et professeur à la Faculté de Droit, Gervais portait un vif intérêt aux questions d'enseignement supérieur. Dans son discours du 6 août 1904, aux Communes, il ne se borna point à préconiser la fondation d'une école de hautes études commerciales "comme celles qui existent en Allemagne, en France, en Belgique... comme l'Eco-

le des Hautes Etudes Commerciales de Paris, comme l'Institut Supérieur du Commerce d'Anvers..."; il en traça le programme : (a) Economie interne et statistique (Introduction à la théorie économique, économie sociale, problèmes économiques du jour... histoire commerciale, histoire, théorie et pratique de la statistique, principes des finances d'Etat, politique coloniale anglaise) ; (b) Lois; (c) Géographie; (d) Langues; (e) Sujets commerciaux; (f) Cours généraux; (g) Cours spéciaux pour ceux qui se destinent à l'enseignement..." [1]

Le *Canada,* sous de gros titres, et la *Presse,* par la plume de Dansereau, commentèrent ce projet. Le député de Saint-Jacques avait, en somme, exposé le programme des futures écoles de sciences sociales. Il avait surtout lancé l'idée de la future Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Il ne l'abandonnerait plus avant sa réalisation dans le domaine provincial, objet plus particulier de notre histoire.

Le bill de la Milice se ressentit encore plus nettement de l'affaire Dundonald. Le nouveau bill accentua le caractère canadien de la milice — commandée, à l'avenir, par un officier canadien. L'article 69 décrétait : "L'Exécutif peut mettre la milice, ou toute partie de la milice, en service actif, partout au Canada et en dehors du Canada, pour la défense de ce dernier..."

William-Findlay MacLean, député tory de Toronto, s'éleva contre cette restriction :

"Je ne veux pas que la milice du Canada serve exclusivement à la défense du pays. Faisons-nous partie de l'Empire, oui ou non ?..."

1. *Débats de la Chambre des communes, séance du 6 août 1904, p. 8753 de la version anglaise du Hansard.*

D'après les députés conservateurs, le bill tendait à relâcher le lien entre le Canada et l'Empire. Un tory rappela l'opposition de la province de Québec à l'envoi des contingents au Transvaal. Ce souvenir hantait en effet toutes les mémoires, à commencer par celle de Sam Hughes. A la séance du 1er août, l'ami du général Dundonald exprima sa conviction, partagée par plusieurs tories, avec une concision militaire : "L'article 69 est inspiré non par le ministre de la Milice, mais par le député de Labelle !" Bourassa exigea une rétractation. Brodeur, ministre du Revenu, l'appuya. L'Orateur-suppléant l'appuya aussi, le règlement obligeant d'accepter la dénégation d'un collègue. Sam Hughes fit des difficultés. Le colonel-député était court, trapu, décidé. Il revêtait l'uniforme à toute occasion, faisait cliqueter son sabre et ses éperons, et méprisait les civils. Une rencontre Sam Hughes-Bourassa prenait immédiatement un caractère de choc. Sam Hughes finit par prononcer une demi-rétractation ambiguë, dans laquelle il était question des fidèles sujets de l'Angleterre.

— "Toute notre population est fidèle à l'Angleterre", interrompit Armand Lavergne.

— "Non", répliqua Sam Hughes, abandonnant l'incident avec Bourassa pour créer un incident avec Lavergne.

La presse tory repoussait tout projet accentuant l'indépendance canadienne. Elle ne tenait pas à la création des agences consulaires recommandées par Gervais. Elle représenta le bill de la milice comme une savante manœuvre pour empêcher le Canada de secourir la mère-patrie menacée. Elle représenta le gouvernement comme cédant à Bourassa, soumis à l'influence de Bourassa. Mais le 9 août, veille de la prorogation fédérale, le *Soleil* répéta :

"Heureusement, le parti libéral est au pouvoir, et restera longtemps encore au pouvoir pour empêcher que la milice canadienne soit appelée sous les armes en dehors du pays. Les torys et les bleus auront beau crier, japper et hurler : la milice canadienne n'aura, sous le règne de sir Wilfrid Laurier et de ses collègues, d'autre mission que celle de défendre le Canada."

Dans la province de Québec, l'affaire renforçait Laurier, qui avait traduit dans les faits le sentiment national. Et dans tout le pays, Laurier, pour avoir victorieusement relevé les défis successifs de Tarte, de Blair et de Dundonald, parut très fort.

V

BATAILLE AUTOUR DE "LA PRESSE"

L'évêché de Joliette — Premier congrès de l'A.C.J.C. — Elections fédérales du 3 novembre 1904; tentative d'achat de la Presse.

La bonne entente de Laurier avec Mgr Bruchési est un autre signe marquant de cette période d'organisation, où luisent à peine les premières menaces à la grande puissance du premier ministre fédéral. Cependant Laurier n'oubliait pas, n'oublierait jamais, ceux qui, de Tarte à Fitzpatrick, l'avaient aidé à résoudre le conflit politico-religieux, hantise de sa carrière à ses débuts. Il n'oublierait ni Mgr Emard ni ce pauvre curé Proulx. L'ancien vice-recteur, auquel il avait manqué peu de chose pour cumuler les réussites et les honneurs, finissait ses jours en proie à une idée fixe : obtenir de l'épiscopat, au sujet de sa mission de 1896, une éclatante réhabilitation. Il y consumait ses forces et son argent. Il se débattait dans des embarras pécuniaires. Acculé, l'abbé Proulx quitta son presbytère pour aller demander secours à Laurier, à Ottawa. Il y mourut, le 1er mars. Le train déposa son cercueil

à Sainte-Thérèse. L'archevêché s'abstint. Un traîneau emporta le cercueil de Sainte-Thérèse à Saint-Lin, sous une violente tempête de neige. De Sainte-Thérèse à Saint-Lin, du Séminaire de Sainte-Thérèse à la cure de Saint-Lin, l'abbé Proulx peut récapituler sa vie. Mais quelles rafales ! Dans une courbe, le traîneau versa. L'abbé Proulx gît, dans son cercueil, face contre terre, comme s'il embrassait la route de Sainte-Thérèse à Saint-Lin. Appelés à l'aide par le cocher, les paysans, superstitieux, se signèrent et s'enfuirent. Le cocher frappa du pied dans les portes, en hurlant des blasphèmes. Le cercueil ne paraissait plus qu'un monticule, un banc de neige en travers de la route. Un homme de bonne volonté hissa tout de même le colis sur le traîneau. Oh, hisse ! Fouette, cocher ! Le vent aspire et rejette des colonnes de neige. A Saint-Lin, les ennemis de l'abbé Proulx parlent de manifestations surnaturelles, et ses amis n'osent sortir. Tard dans la soirée, la tempête apaisée, les premiers arrivés au presbytère trouvent la servante assise, secouée de sanglots, sur le cercueil.

Tout cela est vieux, aujourd'hui, oublié. L'abbé Proulx, ancien vice-recteur de l'Université Laval, repose à Saint-Lin, près de sa maman, dans le cimetière où il conjurait les sauterelles.

On se souvient des quatre brillants chanoines qui entouraient Mgr Fabre, au temps du vice-rectorat de l'abbé Proulx — et qui firent bloc contre le curé de Saint-Lin, à l'heure du conflit. Le chanoine Bruchési est devenu archevêque de Montréal; le chanoine Emard, évêque de Valleyfield. Le chanoine Racicot, successeur de l'abbé Proulx au vice-rectorat, est devenu protonotaire apostolique, grand vicaire de l'archevêque — prochain auxiliaire de Sa Grandeur. Le chanoine Archambault, qui exécutait, en même temps que l'abbé Proulx, des missions importantes à Rome, est devenu protonotaire apostolique. Le frère d'Horace Archam-

bault est un prêtre de belle stature, cultivé, parlant d'abondance. En juin 1904, il devient le premier évêque de Joliette.

Le projet de créer un évêché de Joliette remontait à quinze ans, et même un peu plus. Il en avait été question en même temps que de l'évêché de Valleyfield, en 1892. A cette époque, Mgr Fabre avait résisté au morcellement, en invoquant la rivalité de Joliette et de l'Assomption. Selon que l'une ou l'autre de ces villes deviendrait siège épiscopal, le collège de Joliette, appartenant aux Clercs de Saint-Viateur, ou le collège de l'Assomption, tenu par des séculiers, aurait toutes les chances de devenir séminaire diocésain. Mgr Fabre était appuyé, en 1892, par l'abbé Proulx, en mission universitaire à Rome, et par le chanoine Archambault, originaire de l'Assomption et ancien élève du Collège. S'il fallait se résigner à l'érection d'un diocèse, le chanoine Archambault demandait la préférence pour l'Assomption.

Mais les Clercs de Saint-Viateur deviennent une grande communauté enseignante. Leurs maisons de Joliette et de Rigaud, leur institution des sourds-muets à Outremont, constituent des centres d'influence. La partie du diocèse de Montréal où ils sont établis forme, sous leur impulsion, un beau foyer religieux, fécond en œuvres et en vocations. Un évêque y remplira le rôle de chef, d'animateur et de bâtisseur, rempli par tous ses collègues de l'épiscopat dans la province, de Valleyfield à Chicoutimi. Par l'ironie du sort, cet évêque sera le chanoine Archambault, qui combattait la création d'un diocèse de Joliette, en 1892, pour défendre la cause du collège de l'Assomption. Le collège de Joliette deviendra séminaire diocésain. Le collège de l'Assomption se trouve un peu, vis-à-vis de Mgr Archambault, dans la situation où s'est trouvé le collège de Nicolet vis-à-vis de Mgr Laflèche. Il obtient de soustraire sa région à la juridiction du

nouvel évêque. L'Assomption reste dans le diocèse de Montréal.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française compte environ trois cents membres. Elle a tenu son congrès à Montréal, du 25 au 27 juin, avec l'encouragement — et sous la surveillance — de l'archevêque et des Pères Jésuites. Bénédiction du Pape, transmise par le cardinal Merry del Val. Lettres bienveillantes de Mgr Emard, de Mgr Lorrain, de Mgr Mathieu, de Mgr L.-A. Paquet, du lieutenant-gouverneur Jetté, des juges Lacoste, Baby, Taschereau et Langelier. Présence et allocution de Mgr Bruchési et de J.-A. Chicoyne, député de Wolfe, à la séance solennelle de clôture, dans la grande salle de l'Université. Et discours principal d'Henri Bourassa.

Le nom de l'orateur principal, au congrès de l'A.C.J.C., attire l'attention. Joseph Versailles, fondateur et premier président, prononce un discours de goût nationaliste : "Nous estimons que c'est à notre peuple d'exploiter les richesses de notre pays. (Appl.) Nous tenons enfin que nulle région au monde n'a droit à notre amour et à notre dévouement à l'égal de notre Canada français. Notre patrie est ici, elle n'est nulle part ailleurs. C'est à elle seule que nous voulons dévouer toutes nos énergies..." Le congrès lui-même adopte des vœux de tendance nationaliste :

1. Les membres de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française croient que la race canadienne-française a une mission spéciale à remplir sur ce continent, et qu'elle doit, pour cette fin, garder son caractère distinct de celui des autres races.

2. Ils croient que la race canadienne-française possède des aptitudes pour remplir sa mission, et que le pays où la Providence l'a placée renferme les ressources nécessaires à la formation d'une grande nation, et que c'est aux Canadiens français d'exploiter ce pays, qui est le leur.

3. Ils croient que c'est dans le sol du pays que le patriotisme doit avoir ses racines, et que le Canada

français doit l'emporter dans leur amour sur toute autre région.

4. Ils estiment que c'est le devoir de tous les Canadiens de favoriser ce qui peut accroître légitimement l'autonomie du Canada et de lutter avec énergie contre tout ce qui pourrait amener son absorption par une autre nation quelle qu'elle soit.

5. Ils croient qu'il est du devoir des jeunes Canadiens français de ne point tellement s'attacher à un parti politique qu'ils soient portés à lui sacrifier l'intérêt de la religion et de la patrie.

6. Convaincus que c'est sur le terrain social plutôt que sur le terrain politique qu'il y a espoir d'aider au groupement des forces nationales ; convaincus que la vie politique ne doit être que l'efflorescence de la vie sociale ; les membres de l'Association affirment leur intention de concentrer tous leurs efforts à se préparer à une action sociale mise au service des intérêts de leur patrie.

7. Ils tiennent pour certain que la pratique intégrale du catholicisme, c'est-à-dire un catholicisme vécu par l'individu et par la société, est le remède à tous les maux et la source de tous les progrès de la société.

8. Ils croient que le progrès de la race canadienne-française est d'une façon spéciale attaché à sa foi catholique.

9. Ils professent en conséquence la soumission la plus absolue et l'attachement le plus inviolable aux directions du Saint-Siège.

....

13. Au premier rang de leurs études, ils placent celle de la question religieuse, base de toutes les autres.

14. Immédiatement après elle, ils inscrivent en tête de leur programme la question nationale, étudiée au point de vue canadien-français, à la lumière des enseignements de notre histoire...

....

16. Ils se mettront au courant des écoles du Manitoba, et s'intéresseront au redressement complet des griefs dont souffrent les catholiques de cette province, suivant en tout la direction donnée à ce sujet par l'encyclique de Léon XIII...

Versailles, déjà chargé d'occupations professionnelles, tient à laisser la présidence à un autre. R.-Albert Benoit est élu. L'Association décide la publication d'un bulletin mensuel, *Le Semeur,* confié, dans une large mesure, à Antonio Perrault. Le projet de drapeau national, symbolisant le double caractère catholique et français, n'est pas entièrement abandonné. Le troisième terme de la trilogie "Piété; étude; action", choisie pour devise de l'Association, effraie certaines personnes. Les chefs politiques s'inquiètent d'une "action" conduite en dehors des partis. Des ecclésiastiques s'inquiètent d'une "action" conduite par de très jeunes gens, sous l'égide des Jésuites — qui passent encore pour attachés à un corps d'idées, et combatifs. L'école "conciliatrice", forte au Séminaire de Québec, se méfie. Et la joie de Tardivel, devant cette fondation, ne rassure pas le recteur Mathieu. Mgr Bruchési s'efforcera d'insister sur les termes "étude" et "piété".

Mgr Bruchési préside encore, à Montréal, à l'établissement de la première communauté canadienne exclusivement consacrée aux missions étrangères, les Sœurs de l'Immaculée Conception. L'abbé Gustave Bourassa, qui a jeté les bases de cette fondation, vient de mourir. Mais Mgr Bruchési protège l'entreprise; et Pie X l'encourage.

La population qui acclamait ses évêques, fondait des associations, des œuvres, des communautés, des missions, méritait bien un cardinal. Des prières s'amoncelaient dans cette intention. Où trouverait-on un catholicisme aussi vivant, aussi lié à la vie publique et à la vie de chacun ? Où trouverait-on une jeunesse aussi unanime à proclamer que le catholicisme "est le remède à tous les maux et la source de tous les progrès de la société", et que le progrès de la race "est d'une façon spéciale attaché à la foi catholique, qui est un de ses éléments essentiels et spécifiques" ? Des milliers de

Canadiens français se sentaient un pincement au cœur parce que Rome tardait à leur donner un cardinal. Les Québécois surtout gémissaient. Mgr Bégin, très modeste, mettait en vedette ses prêtres de valeur; et ceux-ci le lui rendaient en dévouement. Mgr Louis-Adolphe Paquet et son oncle l'abbé Louis-Honoré Paquet firent un voyage à Rome. Les anciens professeurs et les confrères de Mgr Paquet lui témoignèrent leur estime. Pie X reçut le théologien canadien. Plus simple que Léon XIII, Pie X acceptait des entorses à l'étiquette. Le Saint-Siège était en lutte contre le modernisme, ce qui plaisait fort à Mgr Paquet — au neveu des abbés Paquet ! Mgr Paquet parla de Mgr Bégin, son évêque, auquel il était tout dévoué. Mais Mgr Merry del Val, devenu secrétaire d'Etat du Vatican, aurait son mot à dire.

Laurier bénéficiait de la paix religieuse. Malgré l'énergie de Mgr Langevin, les catholiques de l'Ouest, divisés en conservateurs et en libéraux, ne réalisaient pas l'unanimité dans leur protestation latente. Laurier veillait à maintenir cette paix. Il reprochait amicalement à John Willison, passé du *Globe* au *News* mais resté son ami personnel, de réveiller la question scolaire. Pourquoi, lui écrivait-il,

"Pourquoi, au nom du patriotisme, essayer de réveiller la question des écoles séparées, actuellement en sommeil ? Pourquoi, alors que nous jouissons d'une paix profonde, essayer de soulever l'opinion publique ? La question des écoles reviendra toujours trop tôt. Elle reviendra sous une forme très différente de celle de 1896, mais avec les mêmes passions violentes des deux côtés, et mon rôle sera de nouveau de combattre les extrémistes, et de maintenir la question là où l'Acte de l'Amérique britannique du Nord l'a placée... Rappelez-vous que la Confédération fut un compromis, et que pour ce grand dessein de rassembler les pro-

vinces disjointes, George Brown accepta de grands sacrifices d'opinion personnelle..." [1]

* * *

Le signal des élections ne tarderait pas. Henri Bourassa traversa une heure d'hésitation. Son indépendance entraverait toujours sa carrière. Il pensa renoncer à la politique, et le dit à Rodolphe Lemieux, au cours d'une promenade dans le parc Major, à Ottawa. Et d'ajouter, sur un ton de demi-badinage : "Je pourrais toujours me faire nommer maître de poste à Montréal." Lemieux en parla, bien entendu, à Laurier. Or le grand chef n'écrivait pas sans raison à Willison : "La question des écoles reviendra... et mon rôle sera de nouveau de combattre les extrémistes." Il retint Bourassa : "Vous m'avez rendu des services, au cours de la session, en rabrouant les Tom-Chase Casgrain et les Sam Hughes plus vertement que je n'aurais pu le faire moi-même. Vous me rendrez, et vous rendrez au pays un service encore plus signalé, après les élections. Le gouvernement constituera deux nouvelles provinces, à même les Territoires du Nord-Ouest. Le bill garantira les droits de la minorité catholique. Il se trouvera sans doute quelques fanatiques pour critiquer. Et j'aurai besoin d'hommes de caractère, parmi la députation canadienne-française, pour leur faire contrepoids... Du reste, ce serait un crime d'aller vous enfermer dans un bureau de poste. Vous voyez-vous passant votre vie à oblitérer des lettres ?"

Laurier conciliait les inconciliables et utilisait adroitement tous les caractères. Mais il y avait autre chose. Il y avait une délicatesse de choix dans ses égards pour les esprits brillants, mais indépendants, toujours sujets à lui créer des embarras, et dont il aurait pu, d'un mot, arrêter la carrière. C'est pour-

---

1. Lettres de Laurier à John Willison, du 7 et du 11 juin 1904. A.H.U. Colquhoun : "Life and letters of Sir John Willison", pp. 136-138.

quoi les Tarte, les Bourassa, les Lavergne, au plus fort des ruptures, ne se défendront pas d'une secrète affection pour le "vieux chef". Bourassa promit de se représenter. Il quitta même, pour un an, ses fonctions de secrétaire de la Sauvegarde, afin de se consacrer à la tâche entrevue. Il priait simplement Laurier de lui réserver la direction de la poste à Montréal, au cas improbable d'un échec électoral.[1]

Avant le signal des élections, Laurier assignait à chacun son poste. Bourassa aux Communes, pour contrarier les tories. Parent au bureau de direction du Grand-Tronc-Pacifique, ce qui, sans l'enlever au gouvernement de Québec, l'acheminait vers le départ. Sir Richard Cartwright et Philippe-Auguste Choquette au Sénat. Choquette n'avait pas changé : toujours semblable à un petit coq, prompt à se crêter. Adolphe-Basile Routhier, le plus amène et le plus lettré des magistrats, devint juge en chef de la Cour Supérieure de Québec, en remplacement de sir Louis-Napoléon Casault, qui prenait sa retraite. Casault, allègre septuagénaire, homme du monde et juge instruit, s'en tenait strictement à la lettre de la loi, sans chercher, comme d'autres, à l'interpréter. Il s'estimait lié par le Code, sans considération pour les cas d'espèce, les inconvénients particuliers, la qualité des plaideurs ou ses sentiments personnels. Il disait : "J'ai prêté serment d'appliquer les lois, et non pas d'en faire." Cette attitude, maintenue pendant toute sa carrière, lui valait le respect de ceux mêmes qui ne l'approuvaient pas. Routhier, juge moins rigoureux, orateur fleuri, prisé dans les congrès patriotiques, honorait aussi la magistrature et méritait un poste éminent. On se rappelle l'évolution qui le conduisit

---

1. M. Henri Bourassa, qui nous a fourni une documentation importante, a lui-même abordé ce sujet dans le "Devoir" du 27 juin 1911.

de l'ultramontanisme au lauriérisme, de la rédaction du *Programme Catholique*, en 1871, à la mission préparatoire au règlement Laurier-Greenway, en 1896. Le point culminant de sa période ultramontaine, le jugement de la Malbaie sur l'influence indue, en 1876, l'avait opposé au juge Casault. De sorte que la succession Casault-Routhier fournissait un rapprochement pittoresque. Mais personne ne s'en avisa. En 1904, on n'y pensait plus. Ou plutôt, Laurier seul y pensait, et, sans préjudice de ses mérites personnels et professionnels, Adolphe-Basile Routhier recevait sûrement, en 1904, la récompense de sa mission de 1896. Laurier seul y pensait, avec Tarte sans doute. D'abord parce que Tarte pensait à tout. Ensuite parce qu'au procès de la Malbaie, le juge Routhier l'avait, par deux fois, condamné à l'amende.

* * *

Ses lieutenants affectés à leur poste, Laurier tint une grande assemblée à Sorel, le 28 septembre, pour l'ouverture de la campagne électorale, bien que la date du scrutin ne fût pas encore annoncée. Sorel possédait un bon député, Arthur Bruneau, dévoué à son chef et à son comté. Sorel possédait le chantier maritime développé par Tarte et par Préfontaine, et des chemins de fer qui auraient besoin, pour marcher enfin, de l'initiative de Béique et de la bienveillance de Laurier. Sorel possédait enfin, pour une assemblée de Laurier, le parc Royal — la belle place ombragée, dessinée par des militaires sous le régime anglais, et dont les allées reproduisent l'emblème britannique. Les Sorelois, qui se vantent d'être des gens "pas comme les autres", firent, comme les autres, une splendide réception à Laurier. Préfontaine, Rodolphe Lemieux, le sénateur Cloran et le député Bruneau prononcèrent des discours. Puis Laurier glorifia le parti libéral — il rapportait tout au parti — qui, après

avoir rétabli la paix civile et la paix religieuse, consacre toutes ses forces au développement économique du pays. Le transcontinental ouvrira bientôt des plaines fertiles à l'énergie canadienne, et doublera la population. Laurier prêchait l'évangile de la grande patrie canadienne, non pas confinée aux rives du Saint-Laurent, mais étendue d'un océan à l'autre, sur chaque pouce de territoire, à l'ombre du drapeau britannique. "Dans ce pays, vous savez combien il y a de races et de religions différentes. Je n'ai jamais cru qu'en une politique de conciliation." Laurier avait repris le grand rêve de John MacDonald, et retrouvait les mêmes accents pour évoquer l'Ouest canadien, les territoires immenses où tailler des provinces.

Quelques jours après, à l'issue du conseil des ministres, on annonça la date des élections : 3 novembre. Le 5 octobre, Laurier tint une assemblée à Québec, présidée par Parent. Laurier parla du pont de Québec, du Transcontinental national, de l'élan du pays : "Notre pays compte une population de six millions d'habitants. Dans dix ans, il en renfermera dix millions, et avant la fin du siècle plus de 80 millions."

Dandurand serait encore l'organisateur libéral dans le district de Montréal. Il conciliait ses qualités d'organisateur avec une probité insoupçonnable, ce qui était une assez jolie performance. Fitzpatrick et Choquette, frères ennemis, se partageraient l'organisation dans le district de Québec. Une série de réconciliations et d'échanges reconsolida le bloc libéral à Québec. Georges Parent, fils du premier ministre, venait d'entrer au bureau d'Alexandre Taschereau. Celui-ci, député provincial de Montmorency, engagea son jeune associé à poser sa candidature fédérale : "Ce sera un test de la popularité de ton père." Taschereau espérait à la fois prouver la popularité de Parent et se débarrasser de Tom-Chase Casgrain, adversaire

redoutable. Georges Parent reçut l'investiture du parti. Par contre, J.-A. Lane, malgré sa lutte récente contre Parent, recevait l'investiture dans le comté de Dorchester, que l'on espérait arracher à Jean-Baptiste Morin, le "père Morin", peu instruit, assez "paysan du Danube", et pour cela tourné en ridicule. (Il s'agissait d'ébranler, indirectement, la position de Louis-Philippe Pelletier, député provincial du comté.) On fit observer que Lane, pendant sa lutte contre Parent, avait été traîné dans la boue par le *Soleil*. A quoi le *Soleil* répondit sans vergogne : Ce n'est pas la même chose ; il s'agissait de questions municipales; "et choses municipales et choses politiques, voilà des questions complètement séparées". Bandit en février, Lane redevint, en octobre, un "brillant avocat", un "tribun de premier ordre", un "redoutable lutteur". Mais les citoyens de Dorchester voulurent absolument un candidat du comté; Lane dut s'abstenir et rester député provincial de Québec-Est; il fit campagne pour d'autres candidats.

Les influences de poids s'exerçaient en faveur de Laurier. Le Grand-Tronc venait de conclure avec lui l'énorme marché que l'on sait. Le Pacifique-Canadien, habitué à tout régenter comme si le pays lui appartenait, voyait évidemment sans plaisir cette expansion d'un rival. Mais là aussi la conciliation, la gentillesse, agissaient. Le sénateur Drummond, conservateur en politique, mais aussi et surtout vice-président de la Banque de Montréal, convoitait les honneurs du K.C.M.G., et refusait, comme indigne de sa haute position, le simple C. M.G., étape préliminaire que Londres voulait lui imposer. Laurier intervint auprès de lord Minto, et réussit.[1] Lord Strathcona, haut commissaire canadien à Londres, et Sifton, ministre de

1. *Correspondance de Laurier et de lord Minto (Laurier papers, aux Archives publiques du Canada).*

l'Intérieur à Ottawa, travaillaient de concert à entretenir vers le Canada — vers l'Ouest canadien — un puissant courant d'immigration. Le Pacifique-Canadien en profitait. Le Grand-Tronc en recevrait bientôt sa part. Il s'agissait à la fois de développer l'Ouest, de noyer l'élément canadien-français, de fournir de la clientèle aux réseaux et de créer une surabondance de main-d'œuvre évitant la hausse des salaires. L'opinion s'avisait encore assez peu de la diminution proportionnelle, en nombre et en influence, que l'immigration intensive infligeait à la race française et à la province de Québec, dans l'ensemble du Canada. On trouve quelques mises en garde décousues sur les lèvres des évêques de l'Ouest et sous la plume de Thomas Chapais. Bourassa vit aussi le danger, et pria le gouvernement fédéral de susciter une immigration française et belge dans la province de Québec. Le curé Labelle avait déjà tenté, dans ce sens, des efforts infructueux. A la suite de son voyage au Canada, Botrel envoya quelques colons bretons.[1] Les Français émigraient peu; Sifton ne tenait pas à les attirer; il n'y eut pas de courant d'immigration française, et Bourassa, qui préconisait non pas un nationalisme canadien-français mais un nationalisme canadien, fit porter ailleurs ses plus grands efforts. Le plus clair était la satisfaction du Pacifique-Canadien. Son directeur, sir Thomas Shaughnessy, rentrant d'un voyage d'inspection dans l'Ouest, multiplia les déclarations optimistes sur la prospérité du pays — à la veille des élections.

La *Presse* était, sinon libérale, parfaitement lauriériste. Et les élections municipales avaient démontré son influence à Montréal.

Enfin, dans la province de Québec, le sentiment

---

1. *Rapport trimestriel du secrétaire de la Société de colonisation de Montréal; compte rendu dans la "Presse", 5 avril 1904.*

anti-impérialiste lui-même avantageait Laurier, qui avait résisté à Chamberlain et cassé aux gages le général Dundonald. Le *Soleil* appelait Laurier "le vainqueur de l'impérialisme". Une caricature du *Canada,* journal quasi officiel, représenta Jean-Baptiste tenant à deux mains le drapeau britannique, tandis qu'un impérialiste fouillait les poches de son pardessus, accroché à un arbre : "Tiens bien le drapeau, mon vieux Baptiste, comme le disait Dundonald, et pendant ce temps j'aurai soin de ton capot" [1] Le *Nationaliste* n'aurait pas désavoué cette charge. Armand Lavergne et Bourassa se représentaient comme candidats ministériels. Lavergne avait réorganisé son bureau d'avocat, à Québec, en association avec Alleyn Taschereau, fils de Linière Taschereau, et par conséquent d'origine conservatrice, mais lui-même nationaliste. C'est le plus souvent Alleyn Taschereau, passionné de son métier, qui recevait les électeurs de Montmagny, venus en clients. Les deux jeunes hommes admiraient Laurier — qui leur envoyait chaque année, à l'anniversaire d'Armand, un chèque de vingt-cinq dollars, bien venu et vite dépensé. Bourassa restait le plus indépendant des hommes — et des candidats. Il ne s'était même jamais affilié à la Ligue Nationaliste. Son caractère et celui d'Asselin — grand donneur de leçons, lui aussi —ne pouvaient s'accorder, et, tout en restant, aux yeux des jeunes patriotes, leur maître, le député de Labelle avait cessé de collaborer au *Nationaliste* presque dès les premiers numéros. Asselin critiquait tout et tous, par un besoin de sa nature; Bourassa subordonnait tout de même sa critique aux principes, et, en 1904, ses principes, et la prière de Laurier, le consacraient, encore une fois, candidat ministériel. Par contre, Monet ne se représentait pas. Il fournit aux curieux des explications : il voulait

---

1. *Le Canada, 26 septembre 1904.*

élargir sa place au barreau; trop pauvre pour financer ses élections, il ne voulait pas souscrire à la stricte discipline de parti en échange d'une aide financière. En réalité, l'échec de sa candidature au poste de solliciteur général le vexait. Mais une force comme le caractère de Monet ne restera pas longtemps inemployée.

Tous les symptômes favorisaient Laurier. Les organisateurs libéraux reçurent des adhésions, enregistrèrent des ralliements presque sensationnels. A Québec, le jeune et brillant avocat Alleyn Taschereau, associé d'Armand Lavergne, mais aussi fils de Linière Taschereau. A Montréal, Guillaume Boivin—le pionnier de l'industrie de la chaussure, si longtemps protectionniste et conservateur convaincu — l'ex-échevin Victor Raby, le fabricant de cigares J.-M. Fortier, le marchand de fourrures James Coristine, l'épicier en gros Edmond Quintal, l'avocat Gustave Boissonnault, ancien président du Club Morin, l'ingénieur Rémi Poulin, ancien candidat conservateur contre Henri Bourassa. La plupart de ces convertis volaient au secours de la victoire, se rangeaient du côté le plus fort. Ils prenaient pour prétexte l'habile coup de barre de Laurier et Fielding vers une protection modérée, ou l'énergie du premier ministre à l'égard du général Dundonald. "Pour moi, écrivit Guillaume Boivin, le gouvernement Laurier, en condamnant les projets et les tactiques de lord Dundonald, a fait plus que sauver le Canada du gouffre du militarisme. Il a sauvé son autonomie."

Quel rival opposer sérieusement à Laurier ? Borden vint tenir une assemblée à Montréal et une à Québec. Dans la vieille capitale, ses organisateurs crurent adroit de lui faire lire une adresse en français. Borden parlait sans chaleur dans sa propre langue; il écorcha le français. Le *Soleil* n'exagérait guère en comparant Borden, auprès de Laurier, à

une chandelle auprès d'un globe électrique.

Et le parti bleu n'avait toujours pas de chef désigné dans la province de Québec. Monk n'avait pas repris sa démission. Tarte comptait trop d'ennemis, soulevait trop d'animosités. Casgrain, trop cassant, intimidait les journalistes mêmes, à l'exception de Jean Dumont; de plus, l'ancien procureur qui avait prononcé les réquisitoires contre Riel et contre Mercier était le seul Canadien français affichant des sentiments impérialistes. Tarte, vexé de ne pas être choisi comme chef, rentra sous sa tente, en dégageant sa responsabilité du désastre inévitable. Il découvrit et imposa seulement un candidat, dans la division Sainte-Marie de Montréal. Un foudre d'éloquence, affirmait Tarte, "un Chapleau, un Gambetta". Il s'agissait de Louis-Théophile Maréchal, ami des fils Tarte et avocat de la *Patrie,* très doué en effet — moustache conquérante, timbre agréable, geste élégant — mais sans persévérance, sans énergie véritable. Tarte mettait une sorte de coquetterie à présenter *son* candidat dans la division la plus populaire, la plus vivante du pays. À cette exception près, les seuls renforts reçus par les conservateurs, dans la province, furent les candidatures de deux millionnaires : William Price, à Rimouski, et Rodolphe Forget, dans Charlevoix. Encore Price et Forget, fourmillants de projets, cherchaient-ils à servir leurs entreprises, plutôt que le parti bleu, en augmentant leur influence politique. Avec un siège aux Communes, se disait Price, j'aurais peut-être mené à bien l'affaire du Trans-Canada. Et Forget, accoutumé à parier sur les élections d'autrui, miserait cette fois sur la sienne.

William Price s'opposait à un candidat local, le Dr Jean-Auguste Ross, maire de Mont-Joli. Au lieu de confier sa campagne aux avocats de Rimouski, le millionnaire manda l'ancien député fédéral Louis de Gonzague Belley, avocat de sa com-

pagnie à Chicoutimi. Un bûcheur, mais autoritaire, qui mena tout à la baguette. L'esprit de clocher jouera contre ces "étrangers". Le courtier montréalais Forget, "le roi de la Bourse", s'opposait, lui aussi, à un candidat local, Charles Angers. Mais Forget, affable et serviable, ajoutait des atouts personnels à sa fortune et à ses intérêts régionaux. La *Presse* l'accusa de vouloir acheter le comté de Charlevoix en bloc, pour $50.000. Mais, ajouta-t-elle, les électeurs prendront son argent et voteront contre lui.

William Price et Rodolphe Forget ne pouvaient, malgré leur richesse, changer la face des élections. Cependant les adversaires de Laurier tentèrent, en secret, un grand coup.

* * *

William Mackenzie et Donald Mann, propriétaires du Canadian Northern, dans l'Ouest, et de plusieurs voies ferrées dans l'Est, ambitieux, énergiques, actifs, s'étaient un moment posés en rivaux du Grand-Tronc pour la construction du transcontinental. Après les vaines tentatives de Laurier pour provoquer un accord, voire une fusion, entre ces grands rivaux, le Grand-Tronc avait emporté la préférence. Mackenzie et Mann rêvaient d'une revanche. Le spéculateur David Russell, associé avec eux dans plusieurs entreprises ferroviaires — mal en point — des provinces Maritimes, leur proposa un plan à la mesure de leur ambition.

Ils feraient triompher le parti conservateur, qui leur devrait le pouvoir et s'acquitterait en résiliant les contrats du Grand-Tronc pour traiter avec eux. La manœuvre s'opérerait en trois temps, d'ailleurs précipités : a) achat de plusieurs journaux, dont la *Presse*, qui cesserait de soutenir Laurier pour le combattre; b) révélation bruyante de scandales à la charge de chefs libéraux; c) achat de

députés libéraux qui, prétextant leur indignation de ces scandales, s'abstiendraient le jour de la "mise en nomination", assurant ainsi l'élection du candidat conservateur. "Tout s'achète, hommes et choses", prétendait David Russell.

Ce projet — extravagant, à la lecture — faillit réussir. Dès l'automne de 1903, quelques roués, dont Greenshields, avocat de Mackenzie et Mann, tournèrent autour de Berthiaume. Mille combinaisons s'échafaudaient chez Greenshields, avocat d'affaires, à cheval sur la politique et sur la finance. Dansereau y rencontrait Rainville. Tarte y venait, à l'occasion. Greenshields avait préparé l'achat de la *Patrie* par les libéraux; il préparerait bien l'achat de la *Presse* par des conservateurs. On se rappelle que Lomer Gouin eut vent de l'affaire et avertit Laurier. Les conspirateurs avaient dressé leurs batteries. Ils avaient surtout gagné l'adhésion de Dansereau, sensible aux arguments sonnants; et qui pensa réaliser, pour Berthiaume et pour lui-même, un marché avantageux. Le soir du 11 octobre 1904, en sortant d'un concert donné à l'Arena par la Garde Républicaine française, Berthiaume alla sabler le champagne chez Greenshields. On lui proposa le marché. La main en cornet derrière son oreille gauche un peu dure, Berthiaume comprit mal, fit répéter. Son gros visage de parvenu suintait la naïveté simulée. Après boire, il signa la vente de la *Presse* à David Russell, sans trop chercher qui se tenait derrière. Le chiffre de vente — sept cent cinquante mille dollars — l'avait ébloui. Dansereau reçut un chèque, et partit pour l'Europe. En son absence, et pour une courte transition, un sous-ordre, Thomas Côté, remplirait les fonctions de rédacteur en chef.

Tentés comme Berthiaume, plusieurs députés "rouges" s'apprêtèrent à trahir. Enfin Russell avait été, au Nouveau-Brunswick, en relations

fréquentes avec Blair. Celui-ci, l'aidant de son influence, avait profité, en retour, de spéculations douteuses. Russell tenait Blair. Il fit annoncer par la presse que l'ancien ministre, décidément hostile au projet de transcontinental, renonçait à la présidence de la Commission des chemins de fer, pour combattre dans les rangs conservateurs. Blair, craignant un chantage, n'osa démentir cette fable. Russell comptait aussi appâter Fitzpatrick, mécontent de partager l'influence, dans le district de Québec, avec son ennemi Choquette; les journaux conjecturèrent la démission de Fitzpatrick.

Russell, ainsi en voie de réussir, vint présenter l'affaire toute cuite à Borden : Nous vous mettons au pouvoir; vous prenez Blair comme ministre des Chemins de fer; vous... Mais Borden réservait une surprise à Russell : il n'était pas achetable, même à gros prix. Le chef de l'opposition n'emploierait pas de pareilles armes.

A la *Presse* même, l'aphorisme de David Russell ("Tout s'achète, hommes et choses") se trouva en défaut. Thomas Côté, expressément placé au journal pour y traduire la pensée de Laurier, vouait une immense admiration au premier ministre. Il ne trahirait pas son idole pour une promotion. Il refusa d'insérer des articles hostiles à Laurier, protesta, parla au dehors. D'autres aussi parlèrent, au restaurant et dans les clubs. Henry Dalby, du *Star*, en train de rompre avec son journal et son parti, livra des secrets. Tarte reçut les premières bribes d'information. Il sonda Greenshields, en tira peu de chose, et soupçonna les Forget, peut-être aidés par Graham. Pour ne pas attaquer les Forget le premier, Tarte communiqua ses renseignements à Olivar Asselin. Le 16 octobre, le *Nationaliste* lança cette bombe :

Une calamité

La Presse, achetée par MM. Hugh Graham et Rodolphe Forget, au prix de $1,100,000.
La pieuvre du capitalisme menace d'envelopper toute la province française du Dominion.
Conspiration gigantesque entre certains meneurs politiques libéraux et le trust montréalais.

Et le commentaire disait : "La *Presse* est vendue, titre, matériel et bâtiments, corps et âme — si elle en a une." (Aux yeux des jeunes littérateurs idéalistes, Berthiaume personnifiait l'acheteur de copie, sans goût et sans entrailles.)

La *Patrie* du lendemain confirma la nouvelle : les intérêts Forget — Compagnie des tramways, Montreal Light, Heat and Power, etc., sans parler du candidat Rodolphe Forget lui-même, mettaient fin aux attaques acharnées de la *Presse* par un procédé radical : l'achat du journal. On citait Hugh Graham, Rainville, et un riche aventurier du Nouveau-Brunswick, David Russell, comme ayant trempé dans l'affaire ou servi d'intermédiaires. Berthiaume et Dansereau resteraient au journal, avec de très gros appointements, pour le compte des nouveaux propriétaires. Mais la *Presse* du même jour (17 octobre) démentit :

"L'histoire racontée par le "Nationaliste" hier matin est fausse du commencement à la fin. La "Presse" n'a été vendue ni à M. Forget, ni à M. Graham, ni à aucun personnage ou parti politique."

De leur côté, le sénateur Forget, Rodolphe Forget et Hugh Graham démentirent. Le *Nationaliste* et la *Patrie* erraient, non sur le fait de la vente, mais sur l'identité des acquéreurs. On parla du Pacifique-Canadien. Thomas Shaughnessy démentit.

On persistait à croire que Berthiaume avait vendu la *Presse,* sans pouvoir dire à coup sûr à qui. Quels sont les propriétaires ? demanda la *Patrie.*

La *Presse* du 20 risqua un demi-aveu :

"En vertu d'une charte qui lui fut accordée par la législature de Québec, l'honorable M. Berthiaume travaillait depuis quelque temps à l'organisation d'une compagnie pour la publication de la "Presse". Cette compagnie est maintenant organisée.

"L'honorable M. Berthiaume en reste le président... Des machines et des presses nouvelles seront bientôt installées, afin de donner à la "Presse" un essor nouveau vers le progrès... En politique, la Presse sera, comme par le passé, absolument indépendante des partis."

Le *Canada* décelait, au tréfonds de l'affaire, l'action de Chamberlain et des impérialistes. La *Presse* démentit encore : "La *Presse* est indépendante, mais pas chamberlainiste."

La *Patrie* du 21 octobre et le numéro suivant du *Nationaliste* — celui du 23 — parlèrent de Greenshields et de ses clients Mackenzie et Mann. Cette fois, la *Patrie* et le *Nationaliste* brûlaient. Les libéraux de Montréal, Préfontaine en tête, se mirent en campagne sans perdre de temps, pour se renseigner, connaître et déjouer la brigue. Laurier chargea un journaliste ontarien, Edward Farrer, de faire enquête et rapport.[1] Borden se dégagea formellement par un avis dans la *Gazette* : "To whom it may concern"; les souscripteurs de la caisse conservatrice ne doivent compter sur aucune faveur particulière.[2]

Gouin, Préfontaine, Edward Farrer et leurs amis arrivèrent à suivre tous les fils, à reconstituer toute la trame. Tarte, qui avait mené tant de parties subtiles, jugea le plan Russell comme un projet de brutes. Selon les ordres de Laurier, on agit

---

1. Rapport publié presque intégralement par O. D. Skelton : Life and letters of Sir Wilfrid Laurier. La plupart des renseignements du rapport Farrer, communiqués au "Globe" de Toronto, ont été publiés par ce journal, ainsi que d'autres témoignages, en décembre 1904.

2. La "Gazette" de Montréal, du 26 octobre 1904.

énergiquement, par prières et par menaces. Le scandale était formidable, l'opinion très montée. Les rouges s'indignaient. Il est vrai que pendant les élections fédérales de 1891, Mercier et les libéraux avaient tenté la même manœuvre sur la *Minerve,* avec la complicité de Trefflé Berthiaume. Mais il s'agissait alors d'aider Laurier à battre John-A. MacDonald. Et telle manœuvre, recommandable au profit des rouges, est odieuse au profit des bleus. En 1904, Laurier pouvait, en un clin d'œil, priver la *Presse* de ses lecteurs libéraux. Il fallut bien stopper. La *Presse*, devenue la propriété de Mackenzie, Mann et Russell, par personnes interposées, fut, pendant les élections, un journal très anodin — ce qui n'arrêta point la progression de son tirage, poursuivie de semaine en semaine avec une régularité de chronomètre. Les députés prêts à trahir firent amende honorable, et le parti se garda de les congédier ; on les tenait désormais, bien asservis à la discipline.

Il semble que, d'un accord tacite, conservateurs et libéraux ne cherchèrent point à divulguer les détails du complot. Quant à Berthiaume, il s'excusait, il s'humiliait : de plus fins que lui avaient surpris sa bonne foi; croyant seulement mettre la *Presse* en société, il avait, un soir de fête, signé des documents compliqués sans bien les comprendre. Comme il s'en repentait ! Le bruit des linotypes, l'odeur du papier imprimé, le commandement des hommes lui manquaient. Il regardait en désœuvré son carnet de banque, et disait à son fils Eugène : "Je réalise maintenant ce que je viens de faire... Tout ce que j'aurai à faire, le reste de mes jours, sera de tirer des chèques."[1] Avant de recevoir un

1. *D'après un article de la "Patrie", du 13 février 1926, écrit sous la dictée d'Eugène Berthiaume, et parfaitement corroboré par des documents que nous aurons à citer dans notre prochain chapitre.*

second acompte, il prépara la manœuvre qui devait lui permettre de racheter son journal et d'en redevenir, deux ans plus tard, le seul propriétaire.

Tarte avait raison de juger en butors ceux qui croyaient acheter un grand journal et une majorité parlementaire comme cochons en foire, et par ce moyen renverser Laurier, le magicien qui avait en quelques paroles, quelques sourires et quelques commandements, disposé de Tarte, de Blair, de Dundonald, de Chamberlain même. Laurier avait solidement constitué le parti libéral, sans doctrine, et avec des éléments aussi divers que les "Antis" — les adversaires de la Confédération — des provinces Maritimes, les "rouges" — y compris les radicaux et anticléricaux — de Québec et les "Réformistes", disciples de George Brown, de l'Ontario. Il y avait réussi par son adresse, par son charme et par son prestige. La popularité de l'Enchanteur était comme une marée montante. Et personne à lui opposer — personne à sa taille !

Laurier comptait sur des dévouements absolus parmi les Anglo-Canadiens de toutes les provinces. Il fit une tournée triomphale en Ontario. Le propre maire de Toronto, Thomas Urquhart, baptiste et prohibitionniste, était le candidat de Laurier dans Toronto-Nord. Il se heurtait, il est vrai, à l'un des premiers lieutenants de Borden, George Foster, lui aussi baptiste et prohibitionniste, et chamberlainiste par surcroît. Laurier tint une assemblée magnifique au Massey Hall de Toronto. Foster en dissipa l'impression par cette saillie restée célèbre :

"Ils ont eu au Massey Hall, hier soir, ce que les jeunes filles de Boston appelleraient une soirée élégante... Les gens de Toronto sont aimables, hospitaliers, et savent saisir une situation. C'est pourquoi sir Wilfrid Laurier a toujours été et sera toujours bien reçu dans la ville de Toronto. Et la réception

terminée, les hommes d'affaires de la ville de Toronto retournent à leurs occupations, sans prêter grande attention à ce qu'il a dit."

Laurier lui-même reprochait amicalement aux Ontariens : "Vous m'applaudissez, mais vous ne votez pas pour moi." Puis il vint tenir une assemblée à Montréal, le 24 octobre. Une ville frénétique reçut la vivante idole. Sur toutes les places, à tous les carrefours, des bannières, banderoles, panneaux lumineux, proclamaient : Laurier et la Nation unie, Laurier et la Victoire, Laurier et la Prospérité, Laurier le grand Canadien, Laurier et le Progrès, Laurier et le Canada agrandi, Laurier, Laurier partout. Clairons des Canadiens français, cornemuses aux notes stridentes des Ecossais, fanfares, fusées, feux de bengale. Il fallut une escorte de policiers géants pour protéger Laurier contre le délire de ses admirateurs. Sur son passage, au parc Sohmer, un vieillard leva dans ses bras un jeune enfant, en lui disant : "Regarde bien, mon enfant, voici le plus grand homme d'Amérique qui passe." Ses voisins l'approuvèrent, crièrent, pleurèrent; personne ne pensa que le vieillard exagérait. La *Presse* décrivit la clameur "qui s'éteint pour revivre plus forte et revit pour retomber dans un silence religieux qui semble l'abdication de l'expression humaine devant une émotion trop forte". Montréal n'avait encore jamais donné pareil spectacle. Nulle part, aucun souverain adoré de ses sujets ne fut l'objet de démonstrations plus unanimes.

Laurier avait près de lui Préfontaine, Brodeur, les sénateurs Béique, Cloran et Dandurand, les candidats libéraux de Montréal. Sans égard pour le service rendu par Tarte — en déclenchant les révélations sur la vente de la *Presse* — les libéraux opposaient à *son* candidat un fort adversaire, Camille Piché, du groupe Préfontaine. Un gaillard

de cinquante ans, pas sentimental pour deux sous, et qui saurait combattre, par des arguments pratiques, les tirades éloquentes de son rival. Dandurand, qui appréciait Tarte à sa valeur — qui avait même, à l'occasion, plaidé ses causes — mit toute la force du parti au service de Piché, lui-même bon organisateur. Honoré Gervais, Camille Piché et L.-A. Rivet, candidats à Montréal, prononcèrent des allocutions. Préfontaine se déclara protectionniste modéré. Laurier, exaltant encore les progrès du Canada, promit une revision prudente du tarif. Les ministres enlevaient aux conservateurs leur principal argument.

Tarte se garda bien d'entamer une lutte inutile. Affectant l'impartialité, il reconnut dans la *Patrie* le succès de la journée, comparable aux grandes démonstrations des Etats-Unis. Il souligna aussi le mordant des libéraux et leur habileté de mise en scène : "Les coups de canon, les oriflammes qui se déploient à la brise, les flambeaux, les hourrahs, exercent toujours une action sur les foules." Puis ces démonstrations inspirèrent à Tarte des réflexions de connaisseur sur le prix des élections. Celles-ci coûtent d'année en année davantage, dit-il. Dans les villes, une élection coûte jusqu'à $30.000. Les candidats doivent s'adresser au comité de leur parti pour obtenir de l'argent, de l'argent, de l'argent encore. Les élections actuelles ne coûteront peut-être pas moins d'un million de dollars. Cette prodigalité recèle un danger terrible, car les chefs politiques sont bien obligés de rembourser leurs gros souscripteurs en contrats, en faveurs de toute sorte.

Pendant que Tarte moralisait ainsi, les organisateurs libéraux enregistraient de nouvelles conversions : à Montréal celle d'Henry Dalby, ami et confident de sir Charles Tupper, quittant le *Star* pour fonder l'*Argus*. A Québec, celle du grand in-

dustriel canadien-français Georges-Elie Amyot; et bien d'autres. Laurier, quittant Montréal, parla le 25 à Sherbrooke et à Farnham, le 26 à Valleyfield (où Mgr Emard lui fit un accueil chaleureux) ; il revint le 27 à Saint-Henri, le 28 à la salle Windsor pour les électeurs de langue anglaise; il parla le 29 aux Trois-Rivières, où Jacques Bureau était aux prises avec un rival sérieux, Nérée Duplessis, le 31 à Grand'Mère. Il revint à Québec avec un rhume et des courbatures l'obligeant à garder la chambre.

Le Dr Michel Fiset se présentait contre Laurier dans Québec-Est, mais sans aucune chance. Les principales candidatures conservatrices furent celles de Rodolphe Forget dans Charlevoix, de William Price dans Rimouski, de Tom-Chase Casgrain dans Montmorency, de Nérée Duplessis aux Trois-Rivières, de Monk dans Jacques-Cartier, de Bruno Nantel, maire de Saint-Jérôme, dans Terrebonne, de Bergeron dans Beauharnois, de Rufus Pope dans Compton, de Hackett dans Stanstead. Casgrain se sentait menacé par l'équipe Fitzpatrick — Taschereau — Georges Parent, qui lui reprochait d'avoir transporté son bureau de Québec à Montréal. Tous les échos de l'île d'Orléans répétaient le cri : "Pas de Montréalais !" Dans le comté de l'Islet, le Dr Eugène Paquet se sentait bien soutenu par Philippe Landry, Louis-Philippe Pelletier et Thomas Chapais. Le sénateur Choquette voulut priver le relieur Victor Lafrance, beau-père de Paquet, des commandes de l'administration provinciale. Paquet alla carrément trouver Parent, qui lui promit de ne point exercer de représailles sur son beau-père. Ainsi tranquillisé, Paquet bénéficia encore de la neutralité du député provincial, Joseph-Edouard Caron, fidèle à sa promesse. Par contre, les candidatures de Forget contre Charles Angers et de Harry Price contre Armand Lavergne mécontentèrent les nationalistes, ache-

vèrent de les séparer du parti conservateur.

Laurier souhaitait la réélection de Bourassa et de Lavergne, dont les exigences, contrepoids à celles des fanatiques ontariens, facilitaient son rôle d'apôtre du juste milieu. Bourassa faisait sa campagne seul, mais comme libéral, avec un adversaire conservateur et un adversaire indépendant. Il les provoquait en assemblées contradictoires, sûr de triompher sans peine. L'abbé Michel Chamberland, curé de Montebello depuis deux ans, était originaire de La Rivière-Ouelle, et par conséquent libéral. C'était un homme d'esprit et d'autorité, de belle stature, entier dans ses jugements, craint et estimé. Capable de vouer une amitié définitive à qui lui tenait tête une bonne fois. L'abbé Chamberland votera ostensiblement pour Bourassa, gloire de la paroisse et du comté. Lavergne était bien soutenu, dans Montmagny, par les ténors du parti libéral. Les nationalistes eurent l'impression que Charles Angers se trouvait plus seul, dans son lointain comté de Charlevoix, contre le riche, hardi, aimable et généreux Rodolphe Forget. Dominique Monet, Napoléon Garceau et Olivar Asselin vinrent prêter main-forte à Charles Angers. Le jeune Edouard Fortin, étudiant à Québec, fils du fondateur et propriétaire de *L'Echo de Charlevoix*, se joignit à eux. Des enfants !

Le comté de Charlevoix est un des plus pittoresques, des plus caractérisés, en bref des plus intéressants de la province. Dans ses fermes, disséminées au creux des vallées, se perpétue la race endurante qui a colonisé le Saguenay et le Lac-Saint-Jean. C'est un pays pauvre, où cependant personne n'est misérable. Le labeur et l'économie des hommes suppléent à la qualité du sol. L'élevage de la volaille, très pratiqué, admet le travail des femmes et des enfants. Tous les fermiers entassent une petite réserve de pièces d'or. Et quand

les institutions du Saguenay ou du Lac-Saint-Jean, par exemple le Séminaire de Chicoutimi, veulent contracter un emprunt, au lieu de s'adresser aux banques elles délèguent un émissaire dans le comté de Charlevoix. L'émissaire s'appelle Tremblay ou Simard, et découvre, dans les habitants de Charlevoix, autant de cousins.

C'est dire que le comté de Charlevoix connaît la valeur de l'argent. Il ne prendra pas à la légère la candidature d'un millionnaire. Forget contrôle la Compagnie de navigation du Richelieu, qui dessert la région. Il possède une propriété à Saint-Irénée, une ferme-modèle à la Baie-Saint-Paul. Il verse de généreuses souscriptions à toutes les paroisses du comté désireuses de réparer ou d'embellir leur église ou leur presbytère. Il promet aux citoyens de la Baie-Saint-Paul, de Saint-Irénée et de la Malbaie, la construction d'un chemin de fer jusqu'à Québec, plus exactement jusqu'à Saint-Joachim, terminus du chemin de fer de la Quebec Railway, Light and Power Co. Libéraux et nationalistes ridiculisent cette idée d'un chemin de fer dans une région accidentée et sans trafic ! Pourquoi pas un chemin de fer dans la lune ! Asselin poursuit Forget d'attaques personnelles et acérées, à sa manière. Devant les fermiers économes qui ont gagné leur bien sou à sou, en se privant, Edouard Fortin représente Forget comme un écumeur, qui aurait gagné ses millions en dépouillant les veuves et les orphelins, à Montréal. Mais Forget promet le chemin de fer mordicus, parie une partie de sa fortune qu'il construira le chemin de fer. Un chemin de fer pour lequel on ne prélèvera aucune taxe. Un chemin de fer entièrement payé par Forget. Un chemin de fer qui ne coûtera rien aux "habitants". Tous les Simard et tous les Tremblay de Charlevoix pèsent les moyens d'exécution d'un pareil projet. — "Il est capable !" — "Il

est pas capable !" A juger d'après les distributions de gin, il est capable. Les électeurs influents profitent de croisières gratuites sur les bateaux de la compagnie du Richelieu. Le roi de la Bourse sent monter sa cote. Il se targue de hautes relations libérales. Il affirme : "Laurier ne tient pas à M. Angers." Charles Angers obtient de Choquette, organisateur pour le district, la promesse d'une assemblée Laurier, à la Malbaie. On l'annonce en triomphe. Tous les Simard et tous les Tremblay d'accourir, au jour dit. En fait de Laurier, c'est Fitzpatrick qui vient. Quelle douche ! Charles Angers en pleurerait.

Le 3 novembre 1904, la province de Québec élut 55 libéraux et 11 conservateurs.[1] Les bleus prenaient six comtés (Argenteuil, Beauharnois, Charlevoix, Huntingdon, L'Islet et Pontiac), et en perdaient trois : Compton, Montmorency et Nicolet. Ils gagnaient donc trois sièges; mais les majorités conservatrices étaient assez faibles, les majorités libérales très fortes. Deux chefs conservateurs étaient battus, Rufus Pope et Tom-Chase Casgrain. Le "poulain" d'Israël Tarte était battu dans Sainte-Marie. Par contre, Bergeron reprenait son comté de Beauharnois. et Rodolphe Forget enlevait Charlevoix à Charles Angers — de justesse. Les électeurs avaient pris l'argent, ou le gin, et, contrairement au pronostic de la *Presse,* donné leurs votes en échange. Bourassa portait sa majorité — oscillant, aux élections précédentes, entre 400 et 500 voix — à 1493 voix.

---

1. *Argenteuil (G. H. Perley) ; Beauharnois (Bergeron) ; Charlevoix (Rodolphe Forget) ; Dorchester (J.-B. Morin) ; Huntingdon (R. N. Walsh) ; Jacques-Cartier (Monk) ; Laval (J.-E. Léonard) ; L'Islet (Eugène Paquet) ; Montréal Saint-Antoine (Herbert B. Ames) ; Pontiac (G. H. Brabazon) ; Sherbrooke (Arthur N. Worthington).*

L'Ontario, en écornant sa majorité conservatrice, compensait la perte de trois sièges dans la province de Québec. Et les libéraux l'emportaient partout ailleurs, sauf à l'Ile du Prince-Edouard. Aux deux bouts du pays, en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique, ils prenaient la totalité des sièges (Borden lui-même était défait à Halifax). Au Manitoba, le libéral Ernest Cyr battait Larivière, député sortant. Laurier disposerait d'une majorité accrue. La *Presse* constata : "Les élections d'hier sont un bel hommage à la popularité personnelle de sir Wilfrid Laurier."

VI

FIN DU RÉGIME PARENT

Elections provinciales brusquées du 25 novembre —Les sénateurs Legris et Choquette contre Parent — Démission de Turgeon, Gouin et Weir — Défensive pied à pied et chute de Parent.

"Attendons maintenant", dit Philippe-Auguste Choquette, qu'on appelait le bouillant sénateur, "la démission de Parent."

Les élections fédérales avaient eu lieu le 3 novembre. Le lendemain matin, Parent réunit son cabinet, décida de convoquer les électeurs, fixa la présentation des candidats au 18, le vote au 25, se rendit à Spencer-Wood, et fit signer la dissolution de la Législature par le lieutenant-gouverneur Jetté.

Parent voulait profiter de l'élan libéral et de la démoralisation des bleus. Sa tâche, aisée, consistait à présenter le député sortant dans 64 comtés sur 74. Au contraire, les conservateurs devraient choisir 64 nouveaux candidats. Ils ne pouvaient, en treize jours, tenir des conventions. désigner ces candidats, rédiger, imprimer et distribuer la littérature électorale, et faire campagne, à travers de

vastes comtés, par de mauvais chemins, contre la puissance du gouvernement.

L'Evénement protesta :

"C'est une véritable infamie.

"Il s'agit ni plus ni moins d'escamoter un verdict à l'électorat, à la faveur de la vague qui vient de porter sir Wilfrid Laurier au pouvoir.

"En d'autres termes, le gouvernement Parent, n'osant pas soumettre sa politique malpropre à l'électorat, veut obtenir, sous de faux prétextes, son maintien au pouvoir pendant cinq années de plus."

L'Evénement reprocha au lieutenant-gouverneur Jetté d'avoir sanctionné ce coup de force. Le *Nationaliste* protesta aussi vivement contre ce "coup de Jarnac".

Les chefs conservateurs se réunirent en hâte. Flynn et Louis-Philippe Pelletier — leur réélection personnelle compromise — firent décider l'abstention plutôt qu'une lutte impossible. Flynn, chef de l'opposition, signa un manifeste, communiqué aux journaux et répandu dans la province (6 novembre) :

"Le gouvernement veut supprimer la discussion, empêcher le peuple de se ressaisir, de voir clair dans la situation provinciale, de faire la distinction nécessaire entre la politique de Québec et celle d'Ottawa. C'est-à-dire qu'il veut identifier sa cause avec celle de sir Wilfrid Laurier...

"...Devant cet attentat à la liberté électorale ; devant cette audacieuse tentative de solidariser les deux politiques, de transformer la législature de Québec en une simple succursale du parlement d'Ottawa, ce qui est une véritable menace pour notre autonomie provinciale ; devant cet abus de pouvoir, ce coup de force, cette détermination bien arrêtée de falsifier le verdict populaire ; enfin devant l'impossibilité matérielle où se trouve l'opposition de déjouer cette coupable manœuvre, quel est son devoir constitutionnel et politique ?

"La réponse s'impose.

"L'opposition ne saurait se prêter à ce jeu du gouvernement Parent. Elle ne saurait se rendre complice

et accepter d'être victime de cet attentat, en participant à la lutte.

"Elle croit donc servir davantage l'intérêt de la province, sauvegarder plus sûrement la dignité de nos institutions, en protestant contre ce qui se passe et en s'abstenant.

"Le gouvernement provincial a créé une situation extraordinaire, anormale et périlleuse. Qu'il en porte seul la responsabilité...

"Le gouvernement Parent veut évidemment supprimer l'opposition, pourtant si essentielle au bon fonctionnement du régime constitutionnel. Il veut étouffer les voix libres qui ont jusqu'ici censuré ses mesures et ses actes de mauvaise administration. Et il a pris les moyens d'y parvenir.

"Eh bien, **soit. Que le cabinet** *provincial gouverne comme il l'entendra... Le parti conservateur de Québec s'abstient, mais il n'abdique pas... L'heure des revendications sonnera, et peut-être plus tôt que ne le pensent les vainqueurs d'aujourd'hui."*

Le manifeste de Flynn produisit de l'effet. Parent répliqua aussitôt par un manifeste, où trois raisons justifiaient son initiative : 1° l'agitation menée dans la province, depuis plus d'un an, par ses adversaires; 2° le désir de soumettre la nouvelle loi de colonisation au corps électoral; 3° celui de faire juger par le peuple "les accusations portées — sans preuve, il est vrai — contre l'indépendance et le caractère de la représentation".

Le *Canada* écrivit :

"L'indignation factice dont les conservateurs faisaient montre, à propos de la dissolution de la législature, appelait naturellement une explication. Elle est donnée, complète, lumineuse, convaincante."

Cependant des libéraux mêmes n'approuvaient pas le geste de Parent. Choquette y voyait une infraction à l'entente conclue avec lui. Laurier n'avait pas été consulté, et il en fut mécontent. L'abstention des conservateurs allait créer une situation anormale. Les jeunes avocats qui rêvaient plaies et bosses se désintéressèrent d'une campagne sans lutte, sans panache. Dans les clubs libéraux, le geste du premier ministre fut qualifié de brutal,

en présence tantôt de Turgeon et tantôt de Gouin, qui ne protestaient pas. Puis, le premier ministre n'avait pas perdu l'habitude d'imposer ses créatures, le plus souvent hommes de second ordre, dans les postes administratifs et électifs. A Québec-Est, qui englobait le quartier Saint-Sauveur où sa fortune avait pris source, il imposa le courtier Georges Darveau, battu par Lane aux élections précédentes. Dans le comté d'Ottawa, où se tenait une convention libérale, il imposa son propre beau-frère, Ferdinand-Ambroise Gendron, de préférence à Major, député sortant. Parent se débarrassait ainsi d'un indiscipliné, qui lui avait causé des ennuis sur les questions de colonisation; mais Major était populaire, et ce coup de force local fit des mécontents. Gendron, ancien contremaître des chantiers Eddy, devenu agent des terres de la Couronne à Hull, démissionna pour se présenter aux élections; son fils mineur reçut le poste, par la volonté de Parent. En d'autres comtés encore, des gestes semblables firent des mécontents. Alors surgirent des candidatures dissidentes. A Québec, des libéraux influents appuyèrent le Dr Albert Jobin, gouverneur du collège des Médecins, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, paroissien et ami de l'abbé Paul-Eugène Roy, qui posait sa candidature contre Darveau. A Montréal, la *Presse* lança des candidatures "ouvrières", dont la plus sérieuse était celle d'Alphonse Verville, dans Hochelaga. Verville, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, venait d'être élu président général du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, aux assises tenues à Montréal, du 19 au 24 septembre, en présence d'un délégué de la Fédération Américaine du Travail. Les délégués de la province avaient pris part active aux délibérations. Le Congrès des Métiers et du Travail du Canada enregistrait 22.000 membres,

et son recrutement s'accélérait. Les unions nationales ne comptant guère, Verville devenait le plus haut dignitaire du syndicalisme ouvrier au Canada. L'adversaire de Verville, Jérémie Décarie, premier maire de Notre-Dame-de-Grâce, préfet du comté d'Hochelaga depuis seize ans, jouissait d'une forte situation locale. Mais Décarie préférait Gouin à Parent, de sorte que les deux candidats d'Hochelaga prenaient figure de dissidents. Lomer Gouin, sans rompre avec Parent, se préparait à recueillir sa succession. Il suscita la candidature de Godfroy Langlois, rédacteur en chef du *Canada,* dans le quartier Saint-Louis de Montréal, et celle de Dominique Monet, qui, décidément, ne quittait pas la politique, dans le comté de Napierville. Comme Beaugrand aux élections de 1890,[1] l'anticlérical Langlois comptait sur l'appoint du vote israélite. Depuis l'échec de Beaugrand, les Juifs avaient proliféré, dans le quartier placé sous l'invocation de saint Louis. Enfin le sénateur Legris suscita la candidature d'Antonin Galipeault dans le comté de Maskinongé. Le sénateur Legris, aux trois quarts converti à la thèse antiparentiste dans les questions de colonisation, avait tout de même signé, sans enthousiasme, le rapport rédigé par Chrysostome Langelier. Mais dans les batailles parlementaires livrées autour de ce rapport, la Commission servit de bouc émissaire; le sénateur Legris, président de la Commission, subit la responsabilité d'un rapport qu'il désapprouvait, au fond du cœur. Mollement défendu par Parent, il finit par rompre avec lui. Et il appuya ouvertement Galipeault — ami de J.-A. Lane et autres libéraux antiparentistes — dans le comté de Maskinongé.

---

1. *Histoire de la Province de Québec, Vol. VI (2e édition) ; p. 140.*

Mêmes dissensions parmi les conservateurs. La tactique de Flynn et de Louis-Philippe Pelletier eût sans doute frappé les imaginations si tous les conservateurs avaient obéi. Mais Evariste Leblanc, député de Laval, partisan acharné, prêt à se battre jusqu'au dernier souffle, et d'ailleurs sûr de son comté, se présenta quand même. Plusieurs conservateurs qui étaient ou se croyaient sûrs de leur siège suivirent son exemple. Les conservateurs de Joliette insistaient pour garder Tellier, avocat estimé — avocat et même conseiller des Clercs de Saint-Viateur et, depuis sa création, de l'Evêché. Tellier pria un vétéran respecté, L.-O. Taillon, de venir dans Joliette et d'agir comme arbitre. Devant l'unanimité des électeurs, Taillon reconnut: "Vous ne pouvez pas refuser." La *Gazette* et *l'Evénement* approuvaient Flynn et Pelletier, mais le *Journal* approuvait Leblanc et Tellier.

Dans cette confusion, les nationalistes prièrent Bourassa de lancer un mouvement de protestation, avec Dominique Monet et Mathias Tellier pour lieutenants. Bourassa, qui estimait Tellier, l'avait engagé à se faire élire au fédéral, pour former, avec Lavergne et lui-même, un noyau de députés indépendants. Pourquoi ne pas procéder à l'opération inverse ? Ce sont bien les campagnes nationalistes, conduites sur le terrain de la colonisation, qui ont rendu possible la conjuration de palais en train de saper la position du premier ministre. Dans plusieurs comtés, des personnages influents offrirent de servir Bourassa ou le candidat désigné par lui. Les nationalistes conçurent même le projet de mettre Bourassa "en nomination" le 18 novembre, dans les 74 comtés de la province. Le *Soleil* tourna ce projet en ridicule : "Et si M. Bourassa allait être élu dans tous les comtés, nous n'aurions plus qu'à lui offrir un trône !" Mais Bourassa refusa de s'y prêter. Il se tenait à la disposition de Laurier, pour l'aider à franchir un passage difficile. Et

dans l'imbroglio provincial, trop de combinaisons louches, dans tous les camps, lui répugnaient. D'ailleurs ceux qui travaillaient, ouvertement ou en sous-main, contre Parent — à commencer par son collègue Gouin — ne travaillaient pas pour Bourassa, mais pour eux-mêmes.

Trente-quatre libéraux, dont tous les ministres sauf le Dr Guerin, furent élus par acclamation le 18 novembre, et trois autres les jours suivants. Mais pour les sièges disputés, c'était à ne plus s'y reconnaître.

L'abstention des conservateurs, dans la plupart des comtés, ouvrit le champ aux discordes libérales. La lutte la plus retentissante fut celle de Godfroy Langlois, rédacteur en chef du journal du parti à Montréal, contre H.-B. Rainville, Orateur de la Chambre dissoute et candidat ministériel. Elle divisa les chefs et même les journaux libéraux. Le *Canada* soutenait son directeur, tandis que le *Soleil* le rappelait à l'ordre :

"En politique, l'hon. M. Rainville a toujours tiré franc dans le collier. Dans les mauvais jours, son portefeuille fut toujours largement ouvert pour le parti.
"M. Langlois, comme tous les jeunes orateurs de sa génération, s'est souvent promené dans les campagnes avec les bank-notes de M. Rainville dans sa poche."

Parent ne pouvait tenir d'assemblée à cause de sa laryngite — à cause de son défaut d'éloquence — et d'ailleurs le maire de Québec manquait d'influence à Montréal. Horace Archambault, membre du cabinet provincial, et Raymond Préfontaine, membre du cabinet fédéral, prirent la parole dans les assemblées de Langlois. Le sénateur Dandurand, le sénateur Béique, président de la compagnie de publication du *Canada*, et Lawrence Wilson, président de l'Association des débitants de liqueurs, prirent aussi la parole, en faveur de Langlois. Honoré Gervais, député fédéral de Saint-Jacques, prit le même parti, contre son associé Rainville, La *Pres-*

se n'osa, malgré son envie, soutenir Langlois — l'homme de la loge — contre Rainville — l'homme des trusts, l'homme des Forget. Car la *Presse,* surveillée par Mgr Bruchési à cause de ses articles suggestifs, ne voulait pas pousser l'archevêque à bout. Elle se tira d'affaire en suscitant une candidature ouvrière, sans aucune chance. Le *Nationaliste,* plus audacieux, soutint Langlois, toutes voiles dehors. Sans doute Omer Héroux, très religieux, eût-il refusé de soutenir un franc-maçon notoire, mais il venait de quitter le *Nationaliste* pour seconder, à la *Vérité,* son beau-père Tardivel, contraint au repos. Pour la première fois retentit en public le nom de la loge l'Emancipation, identifiée à Godfroy Langlois. Si l'adversaire de Langlois eût été, non un "vieux rouge", mais un "bleu", la campagne, dans Saint-Louis de Montréal, eût roulé presque entièrement sur cette question. Asselin, directeur du *Nationaliste,* bien entraîné depuis sa campagne contre Forget aux élections fédérales, fit porter la lutte sur le terrain des trusts, des grands monopoles en voie de formation, et favorisés par Parent, Rainville et leurs semblables.

D'ailleurs Olivar Asselin était aussi candidat antiparentiste. Asselin s'était brouillé avec Jean Prévost, le jeune député de Terrebonne, pour des raisons très personnelles, et lorsque Asselin se brouillait, fût-ce sur une vétille, il se retournait tout d'une pièce contre l'ami de la veille. Son talent, et les motifs patriotiques qu'il ne manquait pas de trouver, rendaient ces retournements dangereux. Asselin se présenta donc dans Terrebonne contre Jean Prévost, candidat ministériel. "Il est évident", écrivit *L'Avenir du Nord*, "que M. Olivar Asselin n'a pas su étouffer en lui le désir malsain de satisfaire une rancune personnelle à l'égard

de M. Jean Prévost. C'est la véritable raison de son étrange attitude."[1]

Mais Asselin, adversaire de Parent et de Prévost, se dit partisan de Lomer Gouin. Dans l'ancienne region du curé Labelle, il fit sa campagne sur des questions de colonisation, avec l'appui d'un groupe curieusement panaché, où figuraient Bruno Nantel, maire de Terrebonne, candidat conservateur malheureux à la dernière élection fédérale, et le sénateur libéral Legris, ex-président de la Commission de colonisation. Asselin et Legris, rivalisant de violence, allèrent jusqu'à traiter le premier ministre de voleur.

Et le tableau n'est pas encore complet des différends personnels qui jouèrent un rôle décisif, dans cette campagne électorale et dans ses suites dramatiques. Il y eut aussi, et surtout, les incidents Parent-Choquette.

Sur l'insistance de Laurier, le "bouillant sénateur" participait à la campagne. Sa présence sur les estrades apportait un reflet du prestige du grand chef, manifestait la solidarité des "rouges" fédéraux et provinciaux. Il se rendit ainsi dans le comté de Charlevoix, pour soutenir le candidat libéral. Mais qu'apprend-il ? Ce candidat libéral n'est pas appuyé par Parent, plutôt favorable au conservateur indépendant Pierre d'Auteuil, beau-frère de Rodolphe Forget. Il est vrai que d'Auteuil a lâché et même combattu son beau-frère à l'élection fédérale, mais Choquette est trop mal disposé à l'égard de Parent pour ne pas sauter sur l'occasion. Il tient un vrai scandale, bien plus grave qu'une escroquerie ou une concussion : le premier ministre soutient un bleu ! Choquette descend à Québec, court au bureau de Parent, fait une scène. Parent coupe court, à la manière habituelle dans

1. *Reproduit par le Soleil, du 21 novembre 1904.*

le milieu politique, où l'on ne se pique pas d'élégance : "Si tu n'es pas content, va chez le diable ! J'ai déjà la majorité des députés élus !..." — "C'est toi qui vas bientôt aller chez le diable !" réplique Choquette.

Et le rouge fanatique se rendit séance tenante au bureau des journaux bleus, le *Chronicle* et *l'Evénement,* enchantés de publier la mise en accusation de Parent par Choquette. Celui-ci annonçait sa présence, pour le soir même — 24 novembre, veille du scrutin — à l'assemblée organisée à Saint-Roch par le Dr Jobin, adversaire du candidat parentiste.

On s'attendit à un spectacle mouvementé, et la foule fut nombreuse. Choquette vint avec Talbot, le député fédéral de Bellechasse, lui aussi en mauvais termes avec Parent. Choquette dénonça le premier ministre comme "traître au parti libéral" et "vendu aux bleus", anathèmes qui, lancés à la manière de défis, constituaient une part essentielle de son répertoire. Que trouverait-on de plus ignominieux que d'être "traître au parti libéral" et "vendu aux bleus" ? Parent avait ses cabaleurs, des gars de Saint-Sauveur, difficiles à intimider. Choquette y perdit sa présomption et le major Talbot ses effets de carrure. Par cris, sifflets et jets de pierre, les cabaleurs sabotèrent la réunion. L'effet de division n'en était pas moins produit.

Le 25 novembre, cinq conservateurs seulement furent élus : Evariste Leblanc dans Laval, Mathias Tellier dans Joliette, Georges Lafontaine dans Maskinongé, Allen Wright dans Compton, L.-P. Bernard dans Shefford. Aucun député ouvrier. Alphonse Verville, tout en faisant bonne figure, ne renversait pas la forte situation locale de Jérémie Décarie dans Hochelaga. Mais on comptait une bonne demi-douzaine d'indépendants, parti-

sans plus ou moins reconnus de Gouin, en particulier le Dr Jobin, Dominique Monet, Godfroy Langlois et l'échevin Michael-James Walsh, vainqueur du ministre Guerin dans la division Sainte-Anne de Montréal. Jérémie Décarie passait aussi pour "gouiniste". Et d'autres libéraux encore, d'une conviction ministérielle assez molle, avaient blâmé, dans les villes la politique des trusts, dans les campagnes la politique de colonisation.

"La législature de Québec est à peu près entièrement libérale," dit la *Patrie,* "mais il y a des nuances..." L'abstention des conservateurs avait rompu la discipline de parti chez les libéraux, permis aux dissidents de s'affirmer, et, dans une certaine mesure, déjoué les calculs de Parent. L'élection du Dr Jobin à Québec créa une sensation intense. Le *Chronicle* affirma : "C'est l'arrêt de mort de M. Parent." Et le *Nationaliste* du 27 novembre demanda crûment : "Qui l'emportera de M. Parent ou de M. Gouin ?"

Peut-être les choses auraient-elles pu s'arranger tout de même sans l'acharnement de Choquette, qui s'était juré "d'envoyer Parent chez le diable". Dès le lendemain des élections, il communiqua au *Chronicle* et à *L'Evénement* des griefs confus, et, dans son *Courrier de Montmagny*, traita le premier ministre de "vulgaire boodler". Parent, par le truchement du *Soleil*, promit au sénateur Choquette une réponse immédiate s'il voulait préciser ses plaintes. Choquette reprit alors les accusations portées par Legris pendant la campagne de Terrebonne, à savoir : utilisation de l'influence ministérielle au service d'affaires personnelles; paiement, sans vérification, de comptes majorés, présentés par les marchands de bois; ventes et adjudications de faveur aux amis et protégés... Parent poursuivit en diffamation Legris, Choquette et le *Courrier de Montmagny.*

Mais les adversaires de Parent se préparaient à porter la bataille à la Législative. Dès l'ouverture de la session, le choix d'un nouvel Orateur fournirait une occasion de se compter. Parent offrit la présidence de la Chambre à Monet, qui refusa. Pour se donner du temps, le premier ministre fixa la convocation des Chambres à une date tardive, le 9 février. Il regrettait l'échec de Rainville, battu par Langlois; mais il comprit l'imprudence d'imposer aux électeurs le "candidat des trusts".

Choquette utilisa le délai mieux encore que son adversaire. Il s'entendit avec trois ministres mécontents, Gouin, Turgeon et Weir, pour mater Parent dès l'ouverture de la session. Il suffisait d'élire à la présidence un autre candidat que celui du premier ministre. Et Choquette envoya aux députés libéraux cette circulaire :

"Vu les événements, me permettriez-vous de vous demander de ne prendre aucun engagement vis-à-vis du gouvernement Parent, et surtout relativement au vote sur la question de l'Orateur, à l'ouverture des Chambres ? Laissez-moi vous dire que je vous le demande dans l'intérêt du parti, et lorsque vous connaîtrez toutes les raisons qui m'ont conduit à vous demander cela, vous en serez satisfait. Réponse obligera."

François-Xavier Dupuis, député de Chateauguay, prit très mal cette démarche. Dupuis était un libéral très avancé, ami de Godfroy Langlois dont il partageait les tendances. Mais la conspiration lui parut mesquine, injustifiée, toute montée pour servir des rancunes ou des ambitions personnelles. On voulait l'entraîner dans une trahison ! Il répondit longuement, et vertement, à Choquette :

Montréal 2 décembre 1904

A l'hon. sénateur Choquette,
Québec.

Monsieur le Sénateur,

Je viens de recevoir de vous une lettre imprimée, qui a toute la forme et l'allure d'un circulaire élec-

torale, mais qui n'en revêt pas moins un caractère très grave et de la plus haute importance.

Je ne crois pas que jamais, depuis que je suis député, quelqu'un ait pu même soupçonner ma loyauté et mon dévouement envers le chef du gouvernement que les électeurs du comté de Chateauguay m'ont chargé de supporter et de défendre à deux reprises différentes, et la dernière fois à l'unanimité de l'électorat du comté. Mais comme votre lettre est de nature à me faire croire qu'il existe encore quelqu'un qui peut me croire capable de trahir mon chef, je tiens à vous faire de suite la déclaration solennelle que je n'ai jamais trahi et que je ne trahirai jamais.

Je me crois en droit, Monsieur, de vous ajouter que je trouve très extraordinaire, pour ne pas dire plus, la conduite que vous tenez depuis quelque temps à l'endroit de notre Premier Ministre. Je vous laisse toute la responsabilité d'une pareille conduite, dont vous aurez certainement à rendre compte avant longtemps.

Comment! vous voyez les conservateurs vous applaudir à deux mains, et ceci ne vous fait pas réfléchir. Vous voyez L'Evénement déclarer ouvertement, dans un article éditorial, que le résultat de votre ouvrage va donner raison aux chefs conservateurs, qui ont décidé de se retirer de la lutte parce qu'ils étaient convaincus que c'était le seul moyen de faire disparaître l'hon. M. Parent, et cela ne vous fait pas rentrer en vous-même.

C'est donc l'œuvre de nos adversaires que vous avez entrepris de mener à bonne fin.

Et de quel droit, Monsieur, vous, un membre de la législature fédérale, venez-vous vous immiscer dans nos affaires?

De quelle autorité venez-vous de votre propre mouvement essayer de décapiter le gouvernement libéral de la province de Québec?

Et vous tenez une pareille conduite alors que notre chef Sir Wilfrid Laurier est absent, parti pour aller se reposer des fatigues de la lutte récente: et c'est de cette façon que vous entendez le laisser jouir des quelques jours qu'il a cru devoir prendre pour refaire ses forces physiques et reposer son moral surmené!

... Je crois, Monsieur, que vous vous trompez singulièrement si vous vous imaginez que vous allez trouver bien des députés dans la division de Montréal qui accepteront, autrement que je le fais moi-même, votre invitation.

Mais que voulez-vous?

Quel est le programme politique que vous voulez faire triompher ? Voilà, il me semble, par où vous devriez commencer avant de nous adresser de pareilles demandes.

Supposez-vous les représentants du peuple capables de voter non-confiance dans un gouvernement qu'ils ont supporté depuis quatre ans, et qu'ils se sont engagés à supporter dans le nouveau parlement, pour favoriser les ambitions ou les haines de quelques personnes?...

Non, Monsieur, je refuse, avec toute l'énergie dont je suis capable, d'accéder à votre demande, et de mon côté, je vous prie, en ma qualité de libéral dévoué et sincère à notre cause comme à nos chefs, de cesser cette lutte regrettable, d'oublier vos ressentiments personnels, et de revenir, comme par le passé, dans les rangs de ce parti où vous avez dépensé les plus belles années de votre vie.

Je vous conjure, Monsieur, de ne plus rien faire avant que sir Wilfrid Laurier soit de retour. Laissez, je vous en prie, ce chef respecté se reposer en paix, et vous verrez avant longtemps que ce dernier parti est le parti le plus sage.

Je vous prie, Monsieur le Sénateur, d'agréer favorablement toute la sincérité et la franchise d'un libéral convaincu.

F.-X. Dupuis.

P.-S. Inutile de vous dire que vous pouvez faire de la présente lettre l'usage que vous jugerez à propos.

Dupuis fit publier par la *Presse* un résumé de sa lettre, contenant en particulier cette question, à l'adresse du sénateur Choquette : "De quel droit vous mêlez-vous des affaires d'une législature à laquelle vous n'appartenez pas ?" Choquette reprocha au député de Chateauguay d'avoir livré au public sa circulaire "confidentielle". Le sénateur et le député échangèrent encore quelques lettres, que Dupuis communiqua au premier ministre.[1]

La situation devenait très tendue entre libéraux. La bataille Langlois-Rainville avait provoqué des froissements et laissé de l'aigreur, car Langlois, homme de parti pris, était personnel et brutal. Des

1. *Archives de la famille de S.-N. Parent.*

libéraux alarmés firent appel à Laurier. Celui-ci se reposait, en Californie, des fatigues de la campagne fédérale. Il revint en hâte, pour la Noël de 1904. À Montréal, il vit Archambault, Gouin, Turgeon, Préfontaine, les sénateurs Béique, Dandurand et Legris. L'ex-président de la Commission de colonisation n'avait réussi à faire élire ni Galipeault, ni Asselin; mais il s'acharnait. Il déclarait à tout venant : "Il faut que ça change, et ça ne changera pas tant que Parent sera là." À Québec, Laurier vit le lieutenant-gouverneur Jetté, qui lui rappela la prédiction de Marchand. Puis il vit Parent, Fitzpatrick et Choquette. Ces deux derniers, organisateurs conjoints dans le district de Québec, aux élections fédérales, tenaient un langage contradictoire. Fitzpatrick défendait son associé Parent. D'ailleurs, le ministre de la Justice n'aimait ni Choquette, ni Gouin, ni Turgeon, membres du clan qui lui reprochait sa molle défense, voire sa "trahison" de Mercier. La *Presse* du 29 décembre écrivit : "Ce n'est un secret pour personne que le premier ministre est venu à Québec expressément pour régler le différend Choquette-Parent." Dans ce nouveau tourbillon de plaintes, de dénonciations, de récriminations, de mises en garde et de mises en demeure, tout autre que Laurier eût perdu la tête. Le grand chef pesa surtout les répercussions sur le Parti. L'humiliation du premier ministre Parent rejaillirait sur le Parti. À son retour à Ottawa, Laurier déclara aux journalistes : "Je désapprouve entièrement les attaques faites contre M. Parent, et j'ai tenu ce langage à ceux qui m'en ont parlé à Québec."

Laurier demandait une conciliation sur les bases suivantes : N'humiliez pas le premier ministre; n'ayez pas l'air de le chasser; laissez-le conduire une session, et il partira ensuite. L'accord ne devait pas être si malaisé, puisque les ministres cons-

pirateurs, Gouin, Turgeon et Weir, continuaient de siéger aux séances de cabinet, et n'avaient pas officiellement rompu avec leur chef.

Mais l'affaire avait été trop loin pour s'arrêter ainsi. Devant les poursuites entamées par Alexandre Taschereau, au nom de son associé Parent, Choquette et Legris se réfugiaient dans le traditionnel "maquis de la procédure". Monet, réconcilié avec Tarte, publia une lettre ouverte dans la *Patrie*. Il y demandait la convocation des Chambres et une enquête parlementaire. Le premier ministre a poursuivi ses accusateurs devant les tribunaux, dit Monet, mais ces procès peuvent durer trois mois et peut-être trois ans. Or, la province de Québec ne peut pas attendre trois ans pour savoir si elle est gouvernée par un voleur ou par un honnête homme. "L'honorable M. Parent, en poursuivant ses détracteurs devant les tribunaux, a fait acte de citoyen. Mais c'est comme ministre qu'il est accusé, et comme tel il doit rendre ses comptes aux représentants du peuple."

La *Patrie* publiait des éreintements quotidiens du premier ministre. Tarte écrivait sans doute lui-même :

> *"Au reste, M. Parent gardera sa charge de président de la Compagnie du Pont, il continuera d'être maire de Québec, il sera directeur du Grand-Tronc-Pacifique, et l'on ajoute qu'il sera nommé membre de la commission chargée de construire le nouveau transcontinental.*
>
> *"Si M. Parent s'en va, on ne pourra pas dire qu'il part à pied."*

1905

La crise était ouverte. On supputait l'opinion des députés : "Celui-ci est gouiniste, celui-là parentiste." Le 12 janvier, la *Presse* consacra les sept colonnes de sa première page à ce titre : "La

crise politique à Québec", avec ce sous-titre : "Le public a le droit de savoir quels sont les députés qui appuient l'hon. M. Parent; quels sont les députés qui veulent le renverser; quels sont les députés qui n'ont pas encore d'idée arrêtée à ce sujet." Elle organisait une consultation parlementaire sur le modèle de ses consultations populaires, en demandant à chaque député de s'inscrire comme partisan de M. Parent, adversaire de M. Parent, ou indécis.

Les premières réponses publiées par la *Presse* furent, le 13 et le 14 janvier, celles de F.-X. Dupuis et de Maurice Perrault, partisans notoires de Parent. Ils donnaient cette raison : élus comme partisans de l'administration Parent, nous avons reçu le mandat implicite de l'appuyer. La troisième réponse, publiée le 16 janvier, fut celle de Côme-Séraphin Cherrier, député de Laprairie, qui donnait les mêmes raisons que ses collègues, mais en ajoutant cette note, qui fit parler : "Il incombe aux collègues de M. Parent de le défendre, s'ils ne veulent pas passer pour des intrigants, des lâcheurs et des traîtres." La *Presse* publia encore, les jours suivants, les réponses de quatre députés, dont deux indécis et deux partisans de Parent. Puis elle cessa la publication sans raison. Son enquête parlementaire, grossièrement truquée comme ses enquêtes populaires, tendait à créer une impression favorable au premier ministre, qui travaillait d'arrache-pied à sa défense.

Parent fit venir Monet. Il le pria, le supplia presque : "Des négligences ont pu se produire dans nos services, mais rien de grave. J'ai poursuivi mes calomniateurs, qui se dérobent. Je suis plus anxieux que quiconque d'ouvrir une enquête. Mais il me faut des collaborateurs. Mes amis me lâchent. J'ai besoin de vous..." Parent offre à Monet d'entrer dans le ministère, moyen

confortable et sûr de suivre l'enquête, et compensation, presque revanche de la déception essuyée à Ottawa. Monet, il est vrai, forme plutôt équipe avec Lomer Gouin et Godfroy Langlois, mais sans engagement formel. Et l'indépendant Monet, qu'anime un certain goût de la difficulté, de la contradiction, est sensible à l'appel du premier ministre trahi : "J'ai besoin de vous..." Monet, ministre sans portefeuille, est assermenté le 2 février.

Godfroy Langlois écrivit des reproches à Monet: "Crois-moi, ta place serait beaucoup plus honorable dans un cabinet Gouin que dans un cabinet Parent." A quoi Monet répondit : "Mais Gouin est ministre du cabinet Parent ! S'il trouve déshonorant de collaborer avec M. Parent, pourquoi ne démissionne-t-il pas ?"

Au Conseil, Gouin, Turgeon et Weir n'avaient pas desserré les dents, lorsque Parent avait annoncé le projet de s'adjoindre Monet. Mais Choquette les relançait, les harcelait. Il leur représenta que Parent, choisissant Monet sans les consulter, leur fournissait ainsi un motif — ou un prétexte — supplémentaire. Il les pressa de démissionner. Mais les conjurés se vouaient les uns aux autres une confiance limitée. Chacun d'eux craignait de démissionner seul, de rester quinaud. Choquette fit alors signer à Weir, sur une feuille de papier à lettres du Château Frontenac, l'engagement suivant :[1] "2 février 1905. Je démissionnerai si Turgeon et Gouin démissionnent." Puis Choquette alla trouver Turgeon et Gouin et leur fit écrire, à la suite de la signature de Weir :

"Je suis prêt à démissionner. Adélard Turgeon. L. Gouin."

Choquette, radieux, ne cacha pas son bonheur,

---

1. *Fac-similé publié dans Choquette: "Un demi-siècle de vie politique."*

et, le 3 février, la nouvelle de la triple démission se répandit dans Québec. Le *Chronicle* l'annonça. Le correspondant de la *Presse* alla trouver Gouin, qui répondit : "Je préfère ne rien dire aujourd'hui." Puis il alla trouver Weir, qui répondit la même chose. Enfin il alla trouver le "bouillant sénateur", plus prolixe :

"Je crois absolument fondée et vraie la nouvelle de la démission des trois ministres", dit Choquette, qui tenait l'engagement dans sa poche. "C'est d'ailleurs le seul dénouement logique de la situation...

"Et maintenant que M. Parent est à demi démoli comme premier ministre, nous allons lui faire une lutte acharnée sur le terrain municipal, nous allons détruire sa réputation factice de bon administrateur. Notre programme comprendra l'élection du maire par le peuple, comme cela se fait à Montréal.

"Des assemblées publiques auront lieu bientôt; on y discutera la situation, et un autre journal apparaîtra à Québec si le *Soleil* n'agit pas comme il doit le faire dans les circonstances."

Choquette menaçait de fonder le *Libéral,* dont il déposa le titre. A quoi le *Soleil* répondit :

"Le "Soleil" est l'organe du parti libéral, et par ce fait, sous la direction et le contrôle absolu de Sir Wilfrid. Les partisans de sir Wilfrid, les vrais comme ceux qui s'affirment tels, sont donc priés de tenir compte de la présente déclaration."

Laurier regrettait de ne pas avoir laissé Choquette sur le banc.

Mais la crise devint enfin officielle. Un conseil de cabinet se tenait le 4 février au matin. Gouin, Turgeon et Weir n'y parurent pas. Ils firent remettre au premier ministre leur lettre de démission, datée de la veille :

3 février 1905.

L'honorable M. Simon-Napoléon Parent,
Premier ministre de la province de Québec.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous avons l'honneur de vous offrir notre démission de membres du conseil exécutif de la province de Québec, et de vous prier d'en informer immédiatement Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Cette décision nous est dictée par diverses raisons dont nous allons énumérer les principales.

Votre conduite à notre égard depuis quelque temps nous force de conclure que, à votre avis, notre utilité dans votre gouvernement a cessé.

En effet, nous avons, à maintes reprises, constaté votre détermination de gouverner la province sans prendre l'avis de vos collègues.

C'est ainsi que, le lendemain des élections fédérales, vous avez demandé la dissolution du Parlement après une séance du cabinet hâtivement convoquée, à laquelle il avait été, à votre connaissance, matériellement impossible pour deux d'entre nous d'être présents.

Plus tard, vous donniez la sanction ministérielle à quelques candidatures pour en combattre d'autres sanctionnées par des conventions libérales régulières, et ce, sans nous consulter et alors que vous saviez cette manière d'agir contraire aux intérêts du parti.

Avons-nous besoin de vous dire la stupéfaction que nous a causée l'assermentation d'un nouveau ministre sans avertissement autre qu'une rumeur de rue? Nous estimons que nous avions le droit d'être consultés ou, au moins, pressentis à ce sujet, et nous ne pouvons interpréter votre action, dont pourtant la raison constitutionnelle nous tiendrait solidaires, que comme un manque absolu de confiance en nous.

D'autre part votre refus ou votre négligence de donner effet à la loi des terres qui a été votée à la dernière session, le résultat des élections dans la plupart des comtés où vous êtes directement intervenu, votre peu d'empressement à procéder dans les poursuites que nous vous avons demandé d'instituer pour sauvegarder l'honneur du gouvernement et le vôtre, la volonté que vous avez exprimée de n'être pas à votre poste durant la session qui va commencer jeudi prochain, le sentiment de malaise qui règne dans le public et dont vous êtes seul responsable, nous convainquent que vous ne possédez pas la confiance des électeurs de cette province.

Ces raisons d'intérêt public nous induisaient depuis

assez longtemps à prendre une détermination que, seules, vos assurances réitérées nous faisaient ajourner; mais les derniers événements rendant ces assurances illusoires, nous vous prions de transmettre incessamment notre démission à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur qui, nous l'espérons, voudra bien l'accepter et nous permettre de rendre publics les motifs de notre conduite.

Daignez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués,

Adélard Turgeon
Lomer Gouin
W. A. Weir.[1]

Ainsi, les démissionnaires motivaient leur geste par : la détermination de Parent de gouverner la province sans prendre l'avis de ses collègues; la sanction donnée à des candidatures mal vues par le parti; enfin l'assermentation de Monet. Ils ajoutaient divers griefs : négligence et retard dans la mise en vigueur de la dernière loi des terres; manque d'empressement du premier ministre à ordonner l'enquête nécessaire pour sauvegarder son honneur; enfin le malaise public, dont le premier ministre est seul responsable.

Parent, qui s'était bien débattu pendant tout le cours des hostilités sournoises, se débattit aussi bien une fois les hostilités déclarées. Il convoqua une séance du Conseil, réduit à cinq ministres : Archambault, Robitaille, McCorkill, Monet et lui-même, et lut la lettre de ses ex-collègues. Monet appuya vigoureusement son chef. Parent décida, pour gagner du temps et s'organiser, de reculer la convocation des Chambres au 2 mars. Le lieutenant-gouverneur Jetté hésita, consulta le greffier de l'Assemblée législative, L.-G. Desjardins, enfin sanctionna cette remise. Parent convoqua un "caucus" de députés libéraux — en excluant ses adversaires notoires — pour le 8 février, à 8 heures du soir, au Parlement.

---

1. *Lettre aux archives privées de M. le sénateur Georges Parent.*

Gouin, Turgeon et Weir convoquèrent eux aussi un "caucus" de députés libéraux pour le 8 février, à 7 heures du soir, au Château Frontenac. Dans l'intervalle, Gouin et Weir prirent le train pour Montréal.

La victoire des révoltés paraissant de plus en plus probable, les courtisans habituels du pouvoir vinrent à la gare Viger, au-devant de Gouin. Des aspirants-ministres aux aspirants-fonctionnaires, cela composait — avec des partisans désintéressés, sans nul doute — une jolie foule. Deux députés fédéraux, Honoré Gervais et Camille Piché, onze députés provinciaux, des échevins de Montréal, des présidents de clubs libéraux. A la descente de Gouin, s'éleva le cri : "Vive notre futur premier ministre !" On improvise une assemblée dans la salle d'attente. Cinq députés : Jean Prévost, Godfroy Langlois, Jérémie Décarie, Achille Bergevin et le Dr Bissonnette, prennent la parole. Debout sur les banquettes, leur éloquence à peine contrariée par le halètement des locomotives, ils offrent de servir sous les ordres de M. Gouin.

Trois jours après se tint à Québec le double caucus. Les indécis pouvaient assister à la réunion des conjurés, à 7 heures, avant celle de Parent, à 8 heures. Le sénateur Choquette, improvisé maître des cérémonies, reçut au Château Frontenac une cinquantaine de députés. Les conjurés font présider la séance par Auguste Tessier, député de Rimouski — et candidat présumé de Parent au poste d'Orateur. Gouin, Turgeon et Weir affirment qu'ils ont agi "dans l'intérêt du parti", mais s'excusent de ne pouvoir détailler leurs raisons : le lieutenant-gouverneur leur impose cette discrétion jusqu'à la rentrée des Chambres. Au bout de deux heures, une demi-douzaine d'assistants partant pour la réunion Parent, il reste quarante-quatre députés, tous partisans des ministres démissionnaires. Choquette leur fait signer en "round

robin" l'engagement de voter contre Parent. Un député serre la main de Gouin en l'appelant "Monsieur le premier ministre"; les autres l'imitent.

Dès lors, une petite cour ne cessa d'entourer Gouin. Des députés montèrent dans son compartiment quand il repartit pour Montréal, et ne le lâchèrent plus. Au Club Letellier, au Club Papineau de Montréal, on vota des félicitations au prochain premier ministre. Godfroy Langlois et Honoré Gervais étaient amis personnels de Gouin, et l'avaient aidé dans ses campagnes. Mais aussi les membres de l'Emancipation et leurs cousins de la Ligue de l'Enseignement comptaient sur Gouin pour l'application de leurs idées en matière de réforme scolaire. Le Club Papineau, présidé par le jeune avocat Pamphile du Tremblay, émit le vœu que, dans le cabinet Gouin, Godfroy Langlois fût ministre de l'Instruction publique. Ainsi cette crise coïncidait avec une petite poussée de radicalisme.

Cependant l'un des plus énergiques partisans de Parent, F.-X. Dupuis, faisait observer que la consigne du lieutenant-gouverneur était bien commode pour Gouin, Turgeon et Weir, et que les accusations de Legris et Choquette restaient singulièrement générales et vagues. Choquette allait réclamant la tête du premier ministre "boodler" et "traître au parti". Dupuis demandait des faits précis. Mais ce qu'on reprochait à Parent, et qui se résumait, en somme, à mettre son influence politique au service de ses intérêts personnels, de sa famille et de ses amis, tous ces ministres, sénateurs et députés l'avaient fait ou cherchaient à le faire. Le farouche accusateur —l'âme du complot — venait de réaliser un bénéfice en vendant au gouvernement fédéral une propriété sur la Grande Allée. Une liste exacte et complète eût exposé les péchés véniels ou capitaux de chacun, et cela explique l'im-

précision, et aussi certains ménagements gardés, de part et d'autre, dans cette lutte sans merci. En public, Gouin, Turgeon et Weir motivent leur geste par l'entrée de Monet dans le cabinet provincial. Monet offre alors de démissionner, à condition que Gouin, Turgeon et Weir cessent leur opposition à Parent. Choquette se hâte de répondre : "La démission de Monet ne changerait rien." D'autre part les amis du nouveau ministre s'étonnent — et se scandalisent — que Monet, élu contre un parentiste, auteur d'une mise en demeure retentissante à l'adresse de Parent, ait lâché Gouin pour un portefeuille dans le cabinet Parent. Dans le *Canada,* Godfroy Langlois, qui annonce insidieusement, de jour en jour, le départ de Parent, lance aussi des pointes à Monet.

Voilà Monet, solidaire d'une politique qu'il n'a pas approuvée, dans la situation d'otage redoutée par Bourassa. Il en accepte crânement les risques. D'ailleurs, en invoquant son entrée dans le ministère parmi les motifs de leur démission, les révoltés ont achevé de le pousser dans l'autre camp. Monet prend, par intérim, le portefeuille de Gouin — Colonisation et Travaux publics — et convoque ses électeurs, ses amis et ses adversaires, pour le lundi 13 février, à Saint-Rémi de Napierville. Il leur fournira toutes explications.

Aux électeurs de Napierville se joignirent bien des hommes politiques et des curieux de Montréal. Monet, en verve, parla une heure et demie, au milieu d'un silence absolu, dans la même salle où il avait tenu, cinq ans plus tôt, avec Bourassa et Charles Angers, une importante assemblée contre l'envoi des contingents au Transvaal.

Il prit pour point de départ sa lettre ouverte à Parent, publiée par la *Patrie,* et réclamant une enquête sur les accusations de MM. Choquette et Legris. Or, dit-il, M. Parent m'a promis cette enquê-

te, pourvu qu'un député se lève en Chambre et reprenne à son compte ces accusations, en mettant son siège en jeu. Dans ces conditions, le premier ministre, présumé non coupable jusqu'à preuve du contraire, a droit à la sympathie d'un député libéral. A ce moment, l'honorable M. Gouin, mon guide en matière de politique provinciale, était encore ministre. Je supposais qu'il avait confiance en M. Parent, puisqu'il restait son collègue. En devenant ministre, je devenais aussi le collègue de M. Gouin ; je manifestais ma confiance en M. Gouin autant qu'en M. Parent.

J'ai consulté des amis, entre autres l'honorable M. Tarte, qui, dans les circonstances, approuva mon entrée dans le cabinet Parent.

Et voici que les amis de M. Gouin me crient : "Honte! Déshonneur!" parce que je suis entré dans un cabinet dont M. Gouin faisait partie, parce que je suis allé rejoindre M. Gouin!

J'ai cru pouvoir servir la province. Je ferai tout mon possible pour provoquer des réformes dans les deux domaines qui en ont le plus besoin : l'instruction publique et la colonisation.

Si les ministres ne prennent pas leur siège, ce sera la guerre entre eux et nous. On dit que quarante-quatre députés se sont engagés à combattre M. Parent. Cela paraît impossible, puisque les ministres démissionnaires n'ont pas divulgué leurs raisons. Quarante-quatre députés se laissent-ils convaincre par l'argument du bouillant sénateur Choquette : "J'ai accusé M. Parent, donc M. Parent est coupable"? Et l'on veut renverser le premier ministre avant toute explication, dès l'élection de l'Orateur. "Croyez-vous qu'il ne faut pas être sauvage pour traiter ainsi un premier ministre?"

Et Monet termina par ce défi : "Nous allons expliquer la situation par toute la province, d'ici au 2 mars, et nous allons renverser les calculs de la

conspiration qui s'est sournoisement tramée contre l'honorable M. Parent."

La guerre était donc déclarée entre libéraux — la guerre intestine que Laurier cherchait toujours à étouffer. A l'exception d'Honoré Gervais et de Camille Piché, amis personnels de Gouin, les députés fédéraux — parmi lesquels figuraient le fils et l'associé de Parent — blâmaient la révolte. Fitzpatrick défendait son associé Parent auprès de Laurier ; et Cyrille Delage, député de Québec-Comté à la Législative, et protégé de Fitzpatrick, restait activement fidèle à Parent. Fitzpatrick ne se contentait plus de défendre Parent auprès de Laurier. Il inspirait à un rédacteur du *Chronicle,* correspondant québécois du *Mail and Empire,* des notes hostiles à Gouin, joyeusement insérées par le journal ontarien. Laurier dépêcha Louis-Philippe Brodeur, Rodolphe Lemieux et Raoul Dandurand — les plus aptes, par leur aménité, à jouer le rôle de médiateurs. Ils ne réussirent point — ils ne pouvaient réussir — mais Brodeur amena Parent, Rodolphe Lemieux amena Gouin, Turgeon et Weir à Ottawa. Et l'Ensorceleur fut bien près, lui, de réussir, puisqu'au retour de ces entrevues avec Laurier, Turgeon dit aux journalistes montréalais : "Je crois qu'il y a peut-être moyen de s'entendre, si on ne parle pas trop." La base d'entente proposée par Laurier était celle-ci : n'imposez pas à Parent un départ humiliant, sous le coup des accusations ; laissez-le ouvrir la session ; avant qu'elle soit très avancée, il se retirera pour raisons de santé.

A Québec, Alfred Girard, député de Rouville, s'était aussi constitué intermédiaire bénévole entre les deux groupes. Il provoqua une petite réunion secrète, tenue au Club de la Garnison, où l'on adopta en principe le compromis souhaité par Laurier. La *Presse* du 24 février annonça l'accord.

Mais les conciliateurs avaient compté sans Choquette. Faisant la navette entre Québec et Montréal, tombant tour à tour sur Gouin, sur Turgeon et sur Weir, il ne leur permit pas de céder. Quand Turgeon, embarrassé, vint lui dire que, sur les instances de Laurier, il envisageait de reprendre son portefeuille, Choquette croisa les bras et répondit : "Si vous retournez à vos vomissements, je vous dénoncerai comme des traîtres."

Et les ministres maintinrent leur démission.

Parent allait ouvrir les Chambres le 2 mars. Archambault, Robitaille et McCorkill lui restaient fidèles. Monet devenait l'un de ses plus vigoureux défenseurs. Par contre, le Dr Guerin, battu aux élections, dut renoncer à son siège, et démissionna le 28 février. Parent compléta son cabinet en y faisant entrer le conseiller législatif Némèse Garneau, son collègue au conseil d'administration de plusieurs entreprises, telles que le pont de Québec. Comme Parent lui-même, Robitaille et Némèse Garneau étaient présidents, actionnaires ou avocats de trop de firmes susceptibles de recevoir des chartes, des subsides, des exemptions d'impôts.

Garneau assermenté le 1er mars, le cabinet fut ainsi constitué pour l'ouverture de la session :

S.-N. Parent, premier ministre et commissaire des Terres de la Couronne ;
Horace Archambault, procureur général;
John Charles McCorkill, trésorier provincial;
Dominique Monet, ministre sans portefeuille, administrant par intérim les Travaux publics et la Colonisation;
Amédée Robitaille, secrétaire provincial;
Némèse Garneau, ministre de l'Agriculture.

L'énergie de Parent, secondé par Monet, rétablissait l'équilibre des chances. Les cinq députés conservateurs pourraient bien se trouver arbitres de cette querelle entre libéraux. Tarte qui critiquait Parent dans la *Patrie* trois mois plus tôt, mais qui

avait approuvé l'évolution de Monet, tenta une curieuse démarche. Il téléphona, en confidence, à Leblanc et à Tellier, principaux députés de l'opposition : "Je suis bien renseigné. Les deux groupes sont à égalité. Si Parent tombe, c'est Gouin qui prendra le pouvoir. Or, vous avez intérêt à maintenir Parent, moins redoutable que Gouin. En prenant parti pour Parent, vous écarterez un danger . . ." Leblanc, batailleur, et Tellier, plus amène, étaient des hommes droits. Ils raisonnèrent : Gouin fait la guerre au régime Parent sur la question de colonisation. Il emploie nos arguments. Nous ne pouvons pas soutenir Parent après l'avoir tant combattu sur cette même question . . . Le sort en était jeté.

Le 2 mars, Parent proposa lui-même, comme Orateur, Auguste Tessier — l'un des signataires du "round robin". Tessier, élu à l'unanimité, se retira un instant pour revêtir la toge et le tricorne ; Parent profita de ce répit pour tendre la main à Gouin et à Turgeon, geste qui provoqua — comme la poignée de main des boxeurs avant le match où l'un deux doit être assommé — une acclamation générale.

Puis, aussitôt après la lecture du discours du Trône. Parent se leva pour lire, en s'appliquant, cette déclaration solennelle, dont le texte tremblait dans ses mains :

Depuis la dissolution des Chambres, on a porté contre moi des accusations en rapport avec l'administration des terres de la Couronne.

On a dit, entre autres choses:

1° — Que la province de Québec perd chaque année environ un million de dollars de droits de coupe, et que chaque année des centaines de mille piastres prennent une fausse voie, à ma connaissance;

2° — Que j'ai laissé faire de faux rapports à mes fonctionnaires, dans l'intérêt des marchands de bois;

3° — Que je suis entré pauvre dans la vie politique, et que je me suis enrichi, ainsi que mes proches et ce

que l'on appelle mon entourage, à même le domaine public.

J'ai poursuivi devant les tribunaux civils ceux qui ont porté ces accusations contre moi, et, malgré les rumeurs publiées par certains journaux mal informés, aucune des actions intentées n'a été discontinuée. Elles sont au contraire poussées avec toute la célérité possible.

Une enquête des plus complètes sur l'administration de mon département a déjà eu lieu, et un rapport assermenté exonérant le gouvernement de tout blâme a été déposé devant cette Chambre à la dernière session.

J'ai cru cependant devoir faire convoquer la législature aussitôt qu'il m'a été possible de le faire, et je saisis la première occasion qui m'est offerte pour opposer la dénégation la plus formelle à ces accusations portées contre moi par des personnes en dehors de la Législature.

Un comité d'enquête, avec les pouvoirs les plus étendus, sera accordé par le gouvernement, si une accusation est portée contre moi ou contre mon département conformément aux règles de la procédure parlementaire et aux usages constitutionnels.

Je désire de plus ajouter la déclaration suivante:

1° — Je n'ai jamais reçu, pour mon profit personnel, ou le profit de qui que ce soit, un centin du revenu du domaine public;

2° — Je n'ai jamais eu connaissance de la moindre fraude qu'auraient pu commettre des fonctionnaires du département dont j'ai la direction.

Cette déclaration lue, c'est le chef conservateur Leblanc qui se leva pour l'attaque. Il pria le gouvernement de produire la correspondance échangée entre le premier ministre d'une part, MM. Turgeon, Gouin et Weir d'autre part. Parent répondit que la Chambre serait mise en possession de cette corespondance lors du débat sur l'adresse ; et la Chambre s'ajourna au lendemain. La séance, assez courte, un peu cérémonieuse comme toutes les séances d'ouverture — avec, dans les galeries, des toilettes, des soutanes, des uniformes — avait été empreinte de courtoisie et d'émotion.

Le lendemain 3 mars, Leblanc lut le texte des

accusations portées par Legris et Choquette — deux libéraux, souligna-t-il —et demanda une enquête parlementaire.

Parent réfuta l'accusation relative à la loi des terres, en énumérant les travaux accomplis par son département depuis la promulgation de cette loi. Quant à l'entrée du député de Napierville, il en a été question, dit Parent, devant tous mes collègues, qui n'ont soulevé aucune objection. J'étais justifié d'appliquer le proverbe : "Qui ne dit mot consent." Enfin, les accusations relatives à la colonisation émanent surtout de M. le sénateur Legris. Mais ce monsieur a présidé la Commission de colonisation, et soumis un rapport optimiste. Il était assermenté. Donc, de deux choses l'une : ou il s'est parjuré en signant ce rapport, ou il ment en portant ses accusations actuelles. J'ai pris une action contre lui, et la pousse de toutes mes forces, mais mes accusateurs provoquent tous les retards possibles. On a parlé d'une enquête. Je la veux, cette enquête, et je la veux pleine et entière. Je la veux sans délai, et je ne m'en irai pas avant qu'elle soit faite.

Parent se rappelait peut-être, pour ne pas la renouveler, la faute de Mercier ne se défendant qu'à la dernière minute, c'est-à-dire trop tard. Parent se défendait pied à pied, pouce à pouce. Il se découvrait des moyens oratoires.

Mais un orateur autrement goûté, son excollègue Turgeon, lui répondait :

On a pu voir que nos motifs sont d'une double nature : motifs de dignité personnelle et motifs d'intérêt public.

"Les motifs de dignité personnelle portent sur la dissolution des Chambres, sur l'investiture officielle de certaines candidatures, et sur l'entrée de l'honorable député de Napierville dans le cabinet. Chacun de ces motifs, en lui-même, eût peut-être été insuffisant pour provoquer une décision aussi grave, mais, venant à la suite les uns des autres dans une période de quelques

semaines, ils nous ont paru préconçus, prémédités, comme faisant partie d'un plan combiné pour nous diminuer par des humiliations sans cesse répétées, ou pour nous forcer à démissionner.

"... L'honorable député de Napierville appartient à un groupe qui, depuis deux ans, poursuit une campagne énergique contre l'administration personnelle du premier ministre, et, sans explication, nous apprenons qu'il est devenu notre collègue..."

Turgeon parla encore du malaise existant au sein du parti libéral. Tout en rendant hommage au labeur et au sens pratique du premier ministre, à son dévouement à la chose publique, il se séparait de lui, à regret, par devoir, "parce qu'il est des principes de gouvernement, comme de vie intérieure, qu'on ne peut sacrifier sans souscrire à sa propre déchéance".

Turgeon versait dans l'emphase. Gouin, plus ramassé, reproduisit les mêmes arguments, mais en serrant l'adversaire au corps. Le premier ministre a pris, sans consulter ses collègues, trois décisions importantes: dissolution des Chambres; investiture ministérielle à certains candidats; entrée de M. Monet dans le cabinet. Cette dernière initiative est choquante, lorsqu'on se rappelle l'attitude récente du député de Napierville. Comme l'honorable M. Turgeon, je me sépare de mon chef moins pour des raisons personnelles que pour sauvegarder des principes.

Weir répéta, en anglais, l'exposé de Turgeon et de Gouin.

Le premier ministre, en posture d'accusé, subissait le désavantage d'avoir parlé le premier. Le triple assaut de Turgeon, Gouin et Weir, ministres d'hier, ne laissait pas d'impressionner. C'est l'Anglais McCorkill qui défendit alors Parent. Il répéta qu'on ne pouvait renverser un gouvernement — de son propre parti — en invoquant "la sauvegarde des principes" et en colportant des médisances. McCorkill exigeait des accu-

sations directes, des faits précis. Leblanc promit d'en apporter à la séance suivante.

A la séance suivante — le 7 — Leblanc reprit les accusations des sénateurs Legris et Choquette. Mais un concert de protestations s'éleva, parmi les partisans de Parent. "Vous chantez toujours la même antienne!" s'écria Jean Prévost. "Exposez des faits, des faits précis!" Maurice Perrault, Ernest Roy et Philippe Roy tinrent le même langage : "Vous nous avez promis des accusations spécifiques, et vous ressassez les obscurs griefs de deux sénateurs entêtés." Les parentistes reprenaient courage. Monet se leva : il débutait à l'Assemblée de Québec, et les tribunes l'acclamèrent. Il répéta qu'il était entré dans le ministère sur la promesse d'une enquête. Le premier ministre lui-même veut cette enquête. Encore faut-il qu'on y apporte autre chose que des rumeurs glanées dans les clubs, dans les corridors d'hôtels ou dans les journaux!

C'est le conciliateur Girard, qui, secondé par Perrault (partisan résolu de Parent), proposa la formation d'un comité parlementaire "pour entendre les accusations spécifiques et déterminées que pourraient porter les honorables sénateurs Legris et Choquette contre le premier ministre ou son administration du département des Terres, Mines et Pêcheries". "Le premier ministre accepte-t-il cet amendement?" demanda Gouin. "Je l'accepte", répondit Parent; et l'amendement fut adopté à l'unanimité.

Girard présida tout naturellement le comité d'enquête, qui se réunit le 10. Parent semblait prêt à répondre à toutes les questions, à ouvrir tous les dossiers, à citer tous les témoins. Mais Legris et Choquette refusèrent de présenter leurs accusations devant le comité, sous prétexte que, l'affaire étant soumise aux tribunaux, ils ne vou-

laient pas porter préjudice à leur cause en dévoilant leurs moyens de défense. Parent insista. Il fit cette offre : si les sénateurs présentent leurs accusations devant le comité, j'abandonnerai les poursuites intentées contre eux ; de cette façon, ils ne nuiront pas à leur défense. Mais Legris et Choquette persistèrent ; aux séances suivantes, ils ne répondirent pas à l'appel de leur nom. A la demande de Parent, le comité manda les chefs de services du ministère des Terres, qui affirmèrent tous la parfaite régularité des opérations administratives. L'enquête était virtuellement close par défaut de plaignants.

Le comité d'enquête déposa, le 14 mars, un bref rapport. Le comité était d'avis :

"1° — Que les accusations de M. le sénateur Legris et de M. le sénateur Choquette... sont fausses.

"2° — Que, dans le département des Terres, Mines et Pêcheries, l'administration des affaires a toujours été conduite par l'honorable S.-N. Parent et par ses fonctionnaires avec intégrité et honnêteté, et qu'aucun acte de faveur ou de partialité n'a été commis."

La discussion du rapport souleva des incidents. Le chef conservateur Leblanc exploitait à fond cette querelle entre libéraux. Il utilisait les accusations de Gouin, Turgeon et Weir contre Parent ; mais il reprochait aussi aux anciens ministres d'avoir "frappé M. Parent dans le dos avec le plus aigu des poignards". Un autre conservateur, Mathias Tellier, dénonça l'enquête comme une comédie montée entre Parent et ses accusateurs : le premier ministre, blanchi par le comité, peut partir maintenant et céder sa place aux conjurés. Tellier, estimé pour sa haute conscience, ne lançait pas une pareille hypothèse à la légère. Nouveau malaise. C'est encore Monet qui se leva, pour défendre le comité d'enquête et son rapport. Le premier ministre, dit-il, est allé au-devant de ses accusateurs ; et ceux-ci, mis au pied

du mur, se sont dérobés. Les trois démissionnaires ne bronchèrent pas ; mais des incidents éclatèrent entre Monet et Leblanc, tous deux combatifs. Le rapport fut adopté par 49 voix contre 7 (deux libéraux, Ernest Roy et le Dr Jobin, s'étant joints, pour ce vote, à la petite opposition conservatrice). On eut l'impression d'un marchandage en vertu duquel Parent, officiellement absous, s'effacerait.

L'idée d'un coup d'éclat avait traversé, à la dernière heure, l'esprit de Parent : prendre dans son cabinet, non plus seulement Monet, mais Bourassa et Lavergne, pour faire face à la crise.[1] Bourassa et Lavergne n'auraient sans doute pas accepté. De toute façon, il était trop tard. Le 21 mars, le premier ministre présenta sa démission au lieutenant-gouverneur.

La Chambre eut une séance véritablement funèbre. Le trésorier provincial McCorkill rendit un courageux hommage à son chef tombé. Mes fonctions, dit-il, m'ont permis de juger qu'il administrait la chose publique avec honnêteté, sagesse et économie — qualités plus nécessaires que l'éloquence. Cyrille Delage se leva ensuite :"Nous servirons le nouveau premier ministre de la Province, qui sera le chef de notre parti, mais notre premier devoir est d'aller serrer la main du premier ministre qui s'en va." Alfred Girard, John Hall Kelly et Maurice Perrault prononcèrent aussi l'éloge de Parent. Leblanc félicita ces libéraux fidèles à leur chef : "Ils prouvent qu'ils ont du cœur!" Choquette assistait à la séance, rayonnant.

Parent croyait céder la place à Turgeon, qu'il préférait à Gouin. Choquette aussi croyait travail-

1. *Témoignage d'Armand Lavergne, à qui S.-N. Parent a, dans la suite, communiqué cette pensée. Lettre d'Armand Lavergne à Paul Parent, du 20 décembre 1934. Archives privées de la famille de S.-N. Parent.*

ler pour Turgeon, le plus ancien des deux prétendants. Mais Gouin, plus ambitieux, convoitait le poste, et manœuvrait depuis longtemps pour l'atteindre. Il s'appuyait sur les députés montréalais — y compris les députés fédéraux Gervais et Piché. Et Jules Allard, le successeur de Victor Gladu au siège d'Yamaska, devenu l'ami très sûr de Lomer Gouin, s'employait auprès des députés ruraux. Gouin avait su se faire acclamer, surtout à Montréal, et donner l'impression d'un mouvement d'opinion en sa faveur. Tarte ne s'y était pas trompé. Depuis quelques mois, les articles de journaux, les ordres du jour des clubs, les manifestations à la gare Viger et le mouvement centripète des courtisans désignaient Gouin, l'imposaient au lieutenant-gouverneur. Turgeon acceptait de servir à ses côtés, sous ses ordres.

Il n'y avait plus qu'un obstacle : la méfiance du clergé. Gouin passait pour un anticlérical à peine camouflé. On lui savait partie liée avec Godfroy Langlois, âme dirigeante de la loge l'Emancipation et de la Ligue de l'Enseignement, qui voulaient la "réforme scolaire" — c'est-à-dire la laïcisation progressive de l'instruction publique. Le Club Papineau, présidé par Pamphile du Tremblay, ne venait-il pas de souhaiter la création d'un ministère de l'Instruction publique, confié à Godfroy Langlois, dans le futur cabinet Gouin! Mgr Bruchési n'avait pas empêché le rétablissement du ministère de l'instruction publique, sous Marchand — au prix d'un voyage à Rome et d'une véritable lutte — pour le tolérer sous Gouin. Or, Laurier, tenant à la paix religieuse, n'eût pas permis au parti libéral de transgresser le veto de Mgr Bruchési. Et Jetté lui-même, lieutenant-gouverneur, eût sans doute hésité. Québec valait bien une messe. Gouin alla promettre à l'archevêque de Montréal qu'il ne

laisserait pas laïciser l'enseignement. Le dernier obstacle fut levé.

Le cabinet Gouin, assermenté le 23 mars, fut ainsi composé :

Lomer Gouin, premier ministre et procureur général ;
Adélard Turgeon, ministre des Terres, Mines et Pêcheries ;
John Charles McCorkill, trésorier provincial ;
Auguste Tessier, ministre de l'Agriculture ;
Louis-Rodolphe Roy, secrétaire provincial ;
Louis-Jules Allard, ministre des Travaux publics et de la colonisation ;
W. A. Weir, ministre sans portefeuille.

Presque tous les députés parentistes, à l'exemple de Cyrille Delage, s'inclinèrent devant le fait accompli, et reconnurent Gouin pour leur chef. Le trésorier provincial McCorkill gardait son portefeuille. Horace Archambault avait courtoisement décliné l'offre, courtoisement présentée, de garder le sien. Robitaille s'était, à demi volontairement, effacé en faveur de son associé Rodolphe Roy, député de Kamouraska et cousin du député de Montmagny. Avocat de municipalités rurales, Rodolphe Roy savait à merveille dissiper la méfiance des paysans, s'insinuer dans leurs bonnes grâces — ce qui ne le prédestinait pas au portefeuille le plus "intellectuel", parfois assimilé à un "ministère des Beaux-Arts". Jules Allard, prudent, économe et dévoué, s'était employé en faveur de Gouin, son ami, ce qui constituait un de ses titres ; et Jean Prévost, plus brillant, pouvait s'estimer frustré. En attendant la réélection des nouveaux ministres, la Législature fut ajournée au 25 avril.

Le premier télégramme de félicitations reçu par Gouin, le 21 mars, avant l'assermentation, fut celui de Mgr Bruchési, archevêque de Montréal

— ce qui déplut à *L'Evénement*. L'ami de Godfroy Langlois répondit aussitôt :

"Monseigneur,

"Je ne puis vous dire combien votre télégramme de félicitations m'a été agréable. Vous me confondez, Monseigneur, par toutes vos bontés que j'apprécie et dont je vais essayer de me rendre digne.

"Veuillez agréer l'hommage de ma parfaite considération et de mon entier dévouement,

Lomer Gouin."[1]

---

1. *Archives de l'Archevêché de Montréal.*

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I

LA LIGUE NATIONALISTE

CHAPITRE II

LE CONFLIT DU COLON ET DU MARCHAND DE BOIS

CHAPITRE III

TARTE CONTRE LAURIER

INDEX

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

P

Q

R

S

T

U

V

W

IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH
MONTRÉAL